



LES EFFETS DE L'INSTABILITE
PROFESSIONNELLE SUR CERTAINES
ATTITUDES ET OPINIONS DES FRANÇAIS,
DEPUIS LE DEBUT DES ANNEES 1980

David ALIBERT
Régis BIGOT
David FOUCAUD

CAHIER DE RECHERCHE N° 225

NOVEMBRE 2006

Département « *Conditions de vie et Aspirations des Français* »
dirigé par Georges HATCHUEL

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.

Pour vous procurer la version papier, veuillez contacter le Centre Infos Publications,
Tél. : 01 40 77 85 01 , e-mail : ezvan@credoc.fr

Cette recherche a bénéficié d'un financement au titre de la subvention recherche attribuée au CREDOC.

Le département « Conditions de Vie et Aspirations des Français » est composé de :

- Georges Hatchuel (Directeur Général Adjoint du CREDOC)
- David Alibert, Régis Bigot, Sylvie Bourdon, Patricia Croutte, Isabelle Delakian, Franck Delpal, Catherine Duflos, David Foucaud

CREDOC

Président : Bernard Schaefer
Directeur Général : Robert Rochefort

Sommaire

	<i>Pages</i>
Introduction	5
Note de synthèse	11
I. Le sentiment d'insécurité est lié à la précarité.....	17
1- Les inquiétudes et le sentiment d'insécurité dans la société française	17
2- L'impact de l'instabilité professionnelle sur diverses inquiétudes.....	19
a) <i>Une moindre stabilité professionnelle se traduit par un plus haut niveau d'inquiétudes,</i>	19
b) <i>La situation professionnelle influe significativement sur les inquiétudes, mais ce n'est pas le seul facteur</i>	24
II. L'instabilité professionnelle contribue à distendre les liens sociaux	27
1- L'instabilité professionnelle fragilise les liens familiaux	28
a) <i>La fréquence des rencontres avec la famille diminue lorsque la précarité professionnelle augmente</i>	28
b) <i>L'impact du chômage sur le couple</i>	32
c) <i>L'importance du soutien familial</i>	36
2- Le réseau amical des chômeurs est moins étendu	39
3- La pratique associative et la fréquentation de certains lieux publics.....	41
a) <i>Les chômeurs sont moins investis dans les associations</i>	41
b) <i>La fréquentation des lieux publics</i>	43
III. L'espoir que l'avenir soit meilleur	49
1- La perception individuelle de sa propre situation.....	50
a) <i>Les perceptions individuelles des chômeurs sur leur niveau de vie sont moins négatives aujourd'hui</i>	50
b) <i>Les chômeurs s'imposent très souvent des restrictions budgétaires</i>	52
c) <i>Les chômeurs s'imposent davantage de restrictions sur tous les postes budgétaires</i>	54
2- L'espoir de voir sa situation s'améliorer est plus fort chez les chômeurs et les précaires	58
3- La perception du niveau de vie collectif.....	62
IV. L'instabilité professionnelle joue sur l'état de santé ressenti.....	65
1- Etat de santé ressenti : les chômeurs sont moins satisfaits qu'en moyenne	66
2- Les chômeurs sont davantage sujets à la nervosité, aux insomnies et aux états dépressifs.....	71
3- Les chômeurs sont davantage susceptibles de souffrir d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie chronique	77
4- La complexité des relations entre la situation professionnelle et l'état de santé.....	80
V. Regard porté sur la société et la protection sociale	83
1- Le regard des chômeurs sur le fonctionnement de la société	83
2- A propos du système d'assurance chômage et des <i>minima</i> sociaux	85
Conclusion.....	89

Annexes	93
Annexe 1 : Régressions logistiques.....	95
Annexe 2 : Caractéristiques socio-démographiques des chômeurs et des salariés en situation précaire	129
Annexe 3 : Libellé des questions retenues, posées en 2003-2005	131
Annexe 4 : Bibliographie	139

Introduction

En France — comme dans la plupart des pays industrialisés —, les structures de l'emploi se sont considérablement transformées depuis les années d'après guerre. De 1945 jusqu'au milieu des années 1970, la France a connu une période de très forte croissance économique, initiée par les besoins de reconstruction du pays et dans une dynamique de rattrapage des Etats-Unis. Cette expansion économique a permis une large redistribution des revenus au sein de la population. Elle s'est également accompagnée d'une généralisation de l'emploi salarié et du développement de la protection sociale (assurance chômage, maladie, vieillesse...). Le chômage était quasi inexistant au cours des Trente Glorieuses et l'emploi en contrat à durée indéterminée constituait le fondement du statut social de la plupart des actifs.

La montée de l'instabilité professionnelle depuis le début des années 1980

Le contexte économique n'est plus le même aujourd'hui. Depuis le début des années 1980, plusieurs facteurs déterminants ont entraîné une importante évolution du marché du travail : chocs pétroliers, ralentissement économique, tertiarisation de l'économie, montée du travail féminin, multiplication des petites et moyennes entreprises, mondialisation de l'économie, arrivée des technologies de l'information et de la communication...et apparition du chômage de masse dans les années 1980, qui persiste encore aujourd'hui dans notre pays.

Corrélativement, les contours de la relation salariale se sont redessinés¹, avec deux changements d'importance : la croissance de l'emploi à temps partiel (plus ou moins subi) et la multiplication des Formes Particulières d'Emplois (contrats à durée déterminée, missions d'intérim, contrats d'apprentissages, contrats aidés par l'Etat) dont une part importante est constituée de contrats précaires².

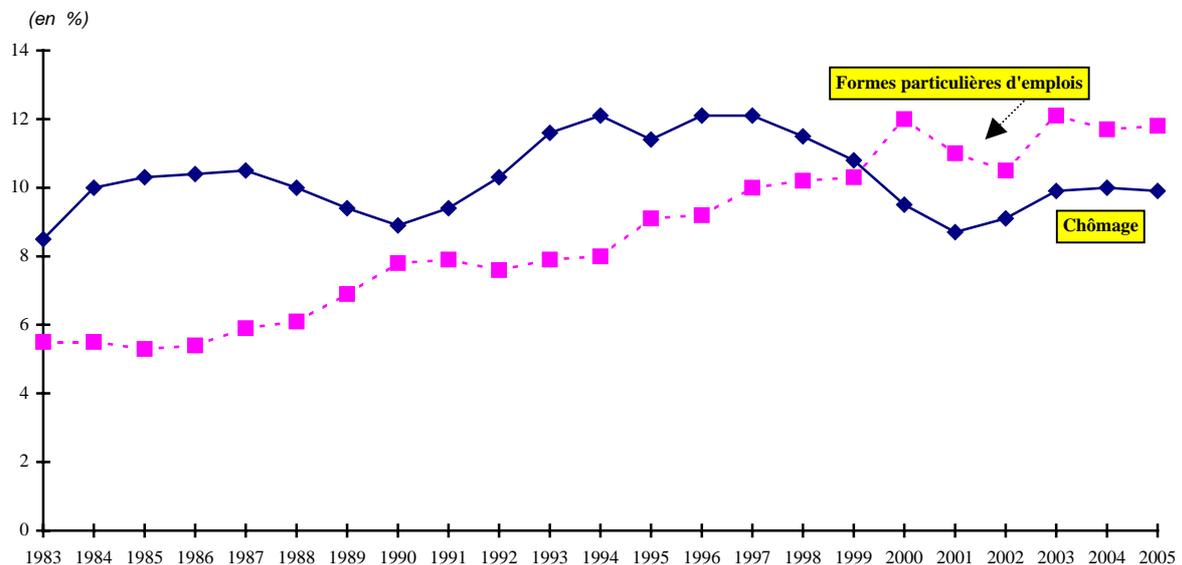
¹ Voir Robert Boyer (Dir.), *La flexibilité du travail en Europe*, Ed. La Découverte, Paris, 1987. Voir également Robert Boyer et André Orléan, « Les transformations des conventions salariales entre théorie et histoire (D'Henry Ford au fordisme) », *Revue économique*, n°2, mars 1991, pp. 233-272.

² Les formes particulières d'emploi (FPE) et emplois précaires ne se recouvrent pas toujours. Si ces emplois sont des contrats temporaires, certains peuvent être conclus pour une durée longue. Rappelons ici que les contrats à durée déterminée, conclus pour remplacer un salarié absent, peuvent simplement mentionner la durée minimale du contrat (Art. L122-1-2 III du Code du travail). D'autre part, certains contrats aidés sont conclus pour une durée importante. Les contrats initiative emploi (CIE) et les contrats jeunes en entreprise (CJE) sont même parfois à durée indéterminée, l'aide étant à durée limitée. Enfin, l'embauche en contrats à durée indéterminée (CDI) ne garantit pas la stabilité de l'emploi. S.Paugam estime ainsi dans « *Le salarié de la précarité* » (P.U.F., 2000) que l'emploi est précaire quand il est incertain et qu'il ne permet pas de prévoir son avenir professionnel.

Selon l'INSEE³, le nombre d'intérimaires et de bénéficiaires d'un contrat aidé a été multiplié par quatre entre 1982 et 2001, le nombre de contrats à durée déterminée a triplé dans l'intervalle. Ainsi, les formes particulières d'emplois, qui représentaient moins de 6% de l'emploi total au début des années 1980, atteignent aujourd'hui environ 12%. Le travail à temps partiel, qui touchait 11% des salariés en 1990, en concerne 17% en 2005. Or, la progression de ces nouvelles formes d'emploi a accompagné la hausse du chômage, sans s'y être substitué (Graphique 1).

Graphique 1
Evolution du chômage et des formes particulières d'emplois depuis le début des années 1980

- Base : actifs âgés de 15 à 64 ans -



Source : Insee, Enquête emploi

La sélectivité du chômage et des formes particulières d'emplois

Mais toutes les catégories sociales ne sont pas touchées de manière équivalente par la flexibilité et l'instabilité professionnelle. Les chômeurs et les salariés qui ne bénéficient pas de contrats à durée indéterminée sont principalement des jeunes actifs, non-diplômés, des femmes, des employés et des ouvriers. A l'inverse, les diplômés du supérieur, les plus de 50 ans et les cadres supérieurs sont moins touchés par la précarité de l'emploi, même si on sait par ailleurs qu'ils sont de moins en moins protégés (voir Tableau A- 30 et Tableau A- 31 en

³ P.Givord « Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes » *Economie et statistique*, numéros 388-389, INSEE, 2005.

annexe)⁴. Selon l'*enquête emploi 2005*, 17% des actifs de moins de 30 ans sont recensés comme chômeur. En mars 2002, pratiquement 46% des actifs âgés de 15-24 ans étaient embauchés sous une des différentes formes particulières d'emplois (apprentissage, CDD, intérim...). Or, pour les jeunes actifs, avoir un emploi atypique ne garantit pas forcément la stabilité professionnelle par la suite : P.Givord⁵ montre ainsi que les emplois précaires débouchent de moins en moins souvent sur un contrat à durée indéterminée et que les risques de perdre son emploi sont plus élevés pour les débutants.

« *Un profond malaise collectif mine aujourd'hui le corps social* »⁶

Parallèlement au développement de la précarité de l'emploi, le CREDOC observe que, depuis le début des années 1980, nos concitoyens sont de plus en plus inquiets et pessimistes sur leur avenir. Depuis le début des années 2000, le niveau des inquiétudes⁷ est au moins deux fois plus élevé que celui enregistré au début des années 1980 (30% en 2006, contre 14% en 1982-1983). D'autre part, le pessimisme, déjà perceptible en 1982-1983 (34% des Français pensaient alors que leur niveau de vie allait se détériorer), n'a fait que croître depuis le début de la récession des années 2000. Si bien qu'au début 2006, 46% de nos concitoyens estiment que leur niveau de vie va se détériorer dans les cinq prochaines années et les deux tiers estiment que le chômage va continuer d'augmenter dans les années à venir. Enfin, le désir de réformer radicalement la société vient également d'atteindre son plus haut niveau depuis 1978, date depuis laquelle le CREDOC interroge les Français sur ce sujet : 36% de la population sont favorables à des réformes « radicales » aujourd'hui, contre 23% au début des années 1980. Ces trois indicateurs montrent que l'état d'esprit de nos concitoyens n'est pas bon, et qu'un certain malaise collectif s'est généralisé depuis les années 1980.

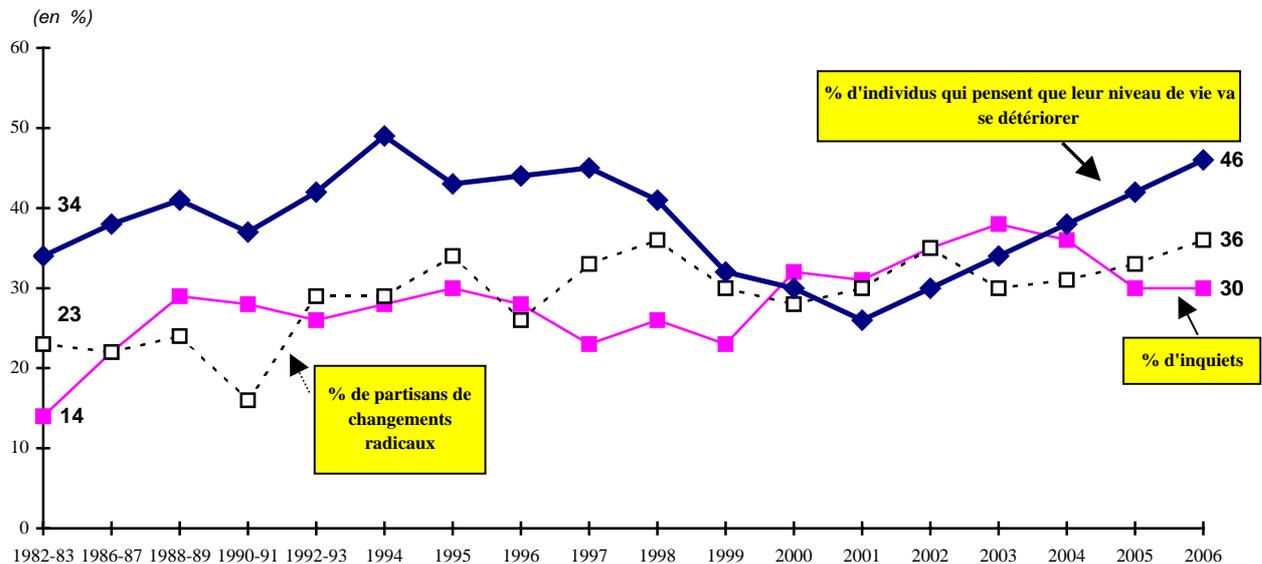
⁴ K. Attal-Toubert, H.Lavergne : « Premiers résultats de l'enquête sur l'emploi 2005 », *Insee Première*, numéro 1070, mars 2006. Par exemple, cette étude révèle que 7,5% des diplômés du supérieur étaient au chômage en 2004, contre 6,4% en 2002.

⁵ P.Givord « Formes particulières d'emploi et insertion des jeunes », *ibidem*.

⁶ G. Hatchuel : « *Début 2006 : un profond malaise collectif mine le corps social* », note de conjoncture sociétale du CREDOC, Paris, mars 2006

⁷ L'indicateur d'inquiétudes prend en compte quatre sujets différents : risque d'une maladie grave, risque d'un accident de la route, risque d'une agression dans la rue et risque d'un accident de centrale nucléaire.

Graphique 2
Evolution de quelques opinions caractéristiques de l'état d'esprit de nos concitoyens,
depuis le début des années 1980



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français »

Peut-on mettre en relation ces différents phénomènes ? La flexibilisation du marché de l'emploi, la montée du chômage, le développement de la précarité et le pessimisme quant à l'évolution de ses conditions de vie, tous ces indicateurs ne sont-ils pas, au moins en partie, liés entre eux ?

Il n'est pas évident de répondre à cette question en mobilisant des données longitudinales. En effet, de multiples facteurs entrent en ligne de compte pour expliquer les variations des opinions dans l'ensemble du corps social. Et il est très complexe, voire impossible, d'isoler l'influence précise de tel ou tel facteur sur les multiples dimensions de ce malaise collectif.

Plus modestement, on peut néanmoins tenter d'étudier les relations existant, au niveau individuel, entre l'instabilité professionnelle et un certain nombre d'opinions et d'attitudes. Cette approche présente en outre l'avantage d'être bien plus robuste scientifiquement : l'enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français » porte en effet sur 2000 individus à chaque vague. De cette manière, il devient possible de déterminer quelle est l'influence de la situation professionnelle sur le fait d'être optimiste ou pessimiste, inquiet ou confiant, sur le sentiment d'être inséré socialement ou plutôt isolé, de se sentir en bonne ou en mauvaise santé, de souhaiter que l'on réforme la société progressivement ou radicalement, etc.

Concrètement, nous étudierons, dans ce rapport, si **les chômeurs, les salariés en situation précaire ou les salariés en contrat à durée indéterminée voient les choses de la même manière ou pas**. Pour tester l'hypothèse d'une corrélation entre la situation professionnelle et certaines opinions et attitudes, nous aborderons cinq dimensions différentes :

1. Dans un premier temps, on analysera l'influence du chômage et de la précarité professionnelle sur **les inquiétudes ressenties**.
2. On traitera ensuite de l'évolution des effets de la flexibilité de l'emploi sur la **solidité des liens sociaux** : avons-nous les mêmes relations avec les membres de notre famille, nos amis, notre voisinage, et la même activité associative lorsqu'on est au chômage ou en situation précaire ?
3. La **façon de voir ses propres conditions de vie et celles des Français, et les variations de cette perception en fonction de la situation professionnelle**, fera l'objet de la troisième partie.
4. On s'interrogera ensuite sur les liens entre l'instabilité professionnelle et **l'état de santé perçu** (quatrième chapitre).
5. Enfin, on examinera si le fait d'être au chômage, en contrat court ou en contrat à durée indéterminée, conduit à porter un regard **particulier sur la société et sur le système de protection sociale**.

Note méthodologique

La plupart des chiffres de ce rapport sont issus de l'enquête du CREDOC sur les « Conditions de vie et Aspirations des Français ». Celle-ci est réalisée en face à face, chaque début d'année depuis vingt-huit ans, auprès d'un échantillon représentatif d'environ 2 000 personnes, âgées de 18 ans et plus, sélectionnées selon la méthode des quotas. Ces quotas (région, taille d'agglomération, âge-sexe, PCS) sont calculés d'après le dernier recensement général de la population. Un redressement final est effectué pour assurer la représentativité par rapport à la population nationale de 18 ans et plus.

*La variable cible de cette recherche, la « **situation professionnelle** », est décomposée en trois modalités :*

- *Les « **Chômeurs** » : on définit ainsi toutes les personnes qui se déclarent comme telles au moment de l'enquête⁸ ;*
- *Les « **salariés en situation précaire** » sont les salariés qui se disent en contrat à durée déterminée ou intérimaires (données déclaratives) ;*
- *Les « **salariés en situation stable** » sont ceux qui se déclarent titulaires d'un contrat à durée indéterminée.*

L'ensemble de ces trois catégories intègre la plupart des actifs, mis à part les travailleurs indépendants et exploitants agricoles.

⁸ Les déclarations spontanées peuvent diverger des statistiques officielles, tel que l'entend le Bureau International du Travail. On sait par exemple que près d'un million de personnes qui se déclarent spontanément actives sont reclassées « inactives » au sens du BIT. Voir à ce sujet : E.Nauzet-Fichet et C.Gonzales-Demichel : « Les contours de la population active : aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité », *Economie et statistique*, numéro 362, 2003.

Note de synthèse

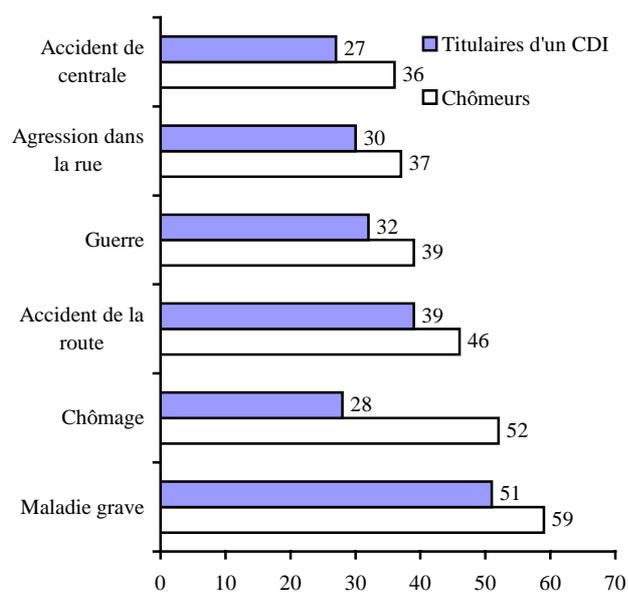
Les enquêtes du CREDOC montrent que **les opinions et les attitudes de nos concitoyens sont, en partie, déterminées par leur situation professionnelle : le fait d'être au chômage, en contrat à durée déterminée ou en contrat à durée indéterminée change le regard que l'on porte sur soi-même ou sur la société.** Ce n'est certes pas toujours le cas : l'instabilité professionnelle joue beaucoup sur certaines opinions et attitudes, même si elle est parfois moins décisive. Mais ce facteur joue souvent et ce, toutes choses égales par ailleurs (c'est-à-dire, par exemple, à âge, sexe ou profession égale). Il serait imprudent d'en déduire que la modification des relations salariales au cours des vingt dernières années est responsable d'un bouleversement profond de l'opinion publique. Mais force est de constater qu'une société plus « flexible » est traversée de courants d'opinions spécifiques, dépendant de la situation professionnelle de chacun.

En particulier, **l'instabilité professionnelle contribue à fragiliser les liens sociaux**, elle va de pair avec un plus **fort sentiment d'insécurité** — professionnelle, bien sûr, mais également personnelle — et les personnes concernées **ont tendance à se sentir en moins bonne santé.** Pourtant, malgré ces difficultés, **les chômeurs et les salariés précaires gardent l'espoir d'améliorer leur situation** : ils sont plus optimistes que les titulaires d'un emploi stable par rapport à leur avenir, ils sont loin d'être résignés. Mais ils savent qu'ils ont besoin d'aide pour faire face. **Les chômeurs, en particulier, comptent sur un minimum de soutien de la part des pouvoirs publics.**

1. La flexibilité rimerait-elle avec le sentiment d'insécurité ?

Par rapport aux personnes bénéficiant d'un emploi stable, **les chômeurs semblent plus inquiets vis-à-vis des différents risques de la vie** : ils craignent plus fréquemment d'être atteints par une maladie grave, d'avoir un accident de la route, d'être agressé dans la rue. Mais ils sont également plus préoccupés qu'en moyenne par les risques collectifs (tels qu'un accident de centrale nucléaire ou une guerre).

L'inquiétude « généralisée » des chômeurs
Proportion d'individus très inquiets des risques suivants (en %)



Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005

Les personnes en contrat à durée déterminée ou en intérim sont, quant à elles, moins anxieuses que les chômeurs ou les personnes en CDI : elles ne se sentent pas particulièrement préoccupées par les risques de maladie grave, les risques d'accident de la route, d'accident de centrale nucléaire ou de guerre. Cependant, et on peut le comprendre, elles se sentent menacées par la trappe du chômage.

Finalement, **l'instabilité professionnelle ne génère pas seulement des craintes « objectives » en rapport avec le travail** ; elle semble fragiliser plus globalement les personnes concernées, qui voient leur confiance entamée dans plusieurs domaines autres que leur vie professionnelle. Il est important de souligner que la situation par rapport au travail n'est pas le seul élément qui entre en ligne de compte dans les inquiétudes, bien sûr : les personnes moins diplômées, sont, en moyennes, plus préoccupées par les différents risques personnels et collectifs. Or, les « précaires » (CDD et chômeurs) sont, en moyenne, moins diplômés que les salariés bénéficiant d'un CDI. Des analyses plus fines montrent que ces deux mécanismes se superposent : à niveau de diplôme égal, mais également à niveau de revenu, âge et lieu de résidence identiques, un chômeur a davantage peur de subir une agression dans la rue qu'un salarié en situation stable. **L'instabilité professionnelle a un impact « toutes choses égales par ailleurs ».**

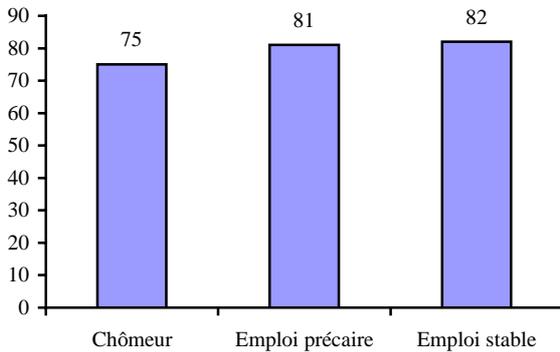
2. Une certaine fragilisation des liens sociaux

Lorsqu'on est au chômage, on perd contact, *de facto*, avec une partie de son réseau social : les relations rencontrées dans l'univers professionnel se distendent avec le temps (collègues, clients, fournisseurs, etc.).

Mais ce n'est pas tout : les enquêtes du CREDOC révèlent que **l'ensemble des liens sociaux se fragilise lorsqu'on est sans emploi**. Les chômeurs vivent moins souvent en couple (32%, contre 50% des salariés en CDI), ils rencontrent moins souvent des membres de leur famille (19% ne voient jamais leur famille, contre seulement 10% des salariés en CDI), reçoivent moins souvent des amis ou des relations chez eux, adhèrent moins aux associations (37%, contre 47% des salariés en CDI), sortent moins fréquemment (cinéma, activités culturelles ou sportives, etc.). Il est d'ailleurs symptomatique qu'en cas de coup dur, ils hésiteraient à faire appel à leur entourage, préférant mobiliser les services sociaux.

Le réseau relationnel se réduit

Proportion d'individus qui reçoivent des amis ou des relations chez eux au moins une fois par mois(en %)



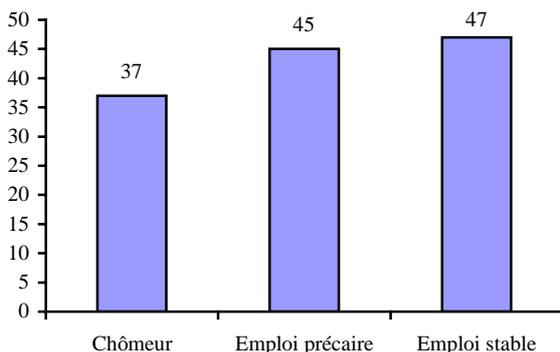
Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005

Les salariés en contrat à durée déterminée ne sont pas confrontés à un tel appauvrissement de leur réseau social :

certes, les liens avec la famille se distendent un peu (peut-être en raison du malaise provoqué par les réunions familiales, dans lesquelles on risque d'être interrogé sur son avenir professionnel).

Moindre participation aux associations

Proportion d'individus adhérant à au moins une association (en %)



Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005

On constate également que la « mise en couple » est retardée par l'incertitude financière liée à la précarité d'un contrat de travail. Mais

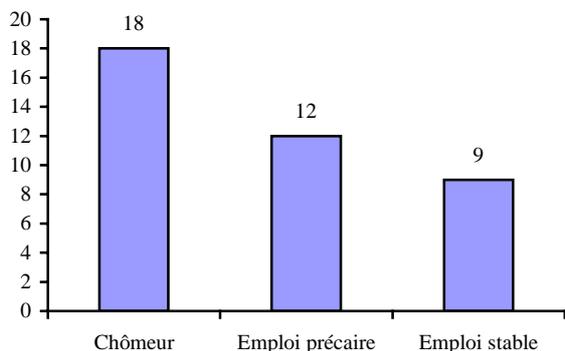
les « précaires » ne sont pas marginalisés comme les personnes sans emploi, surtout celles qui sont inactives depuis plusieurs années. Ils conservent une vie sociale assez riche (sorties fréquentes, relations amicales nombreuses, forte participation associative, etc.). Précisons que ces analyses restent valables, même lorsqu'on « neutralise » la variable âge (les jeunes — dont le taux de chômage est plus important qu'en moyenne et parmi lesquels se recrutent la plupart des CDD — bénéficient souvent d'un réseau de sociabilité plus dense qu'en moyenne).

3. L'instabilité professionnelle engendre un certain mal-être

Stress, nervosité, insomnies, dépression : les chômeurs souffrent plus fréquemment de ces troubles. Nous avons indiqué plus haut que la précarité professionnelle allait souvent de pair avec un certain sentiment d'insécurité. Cette conclusion se trouve ici corroborée : **les personnes sans emploi font état de souffrances psychiques plus fréquentes qu'en moyenne.** D'ailleurs, les chômeurs sont deux fois plus nombreux que les salariés en contrat à durée indéterminée à estimer que leur état de santé n'est pas satisfaisant (18%, contre 9%).

Sentiment de mal-être plus prégnant

Proportion d'individus considérant que leur état de santé n'est pas satisfaisant (en %)



Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005

Les **salariés en CDD et en intérim, quant à eux, se trouvent en situation intermédiaire** : ils se sentent mieux que les chômeurs, mais pas aussi bien que les salariés en CDI. Par exemple, 52% disent avoir souffert de nervosité au cours des quatre dernières semaines, contre 45% des titulaires d'un emploi stable. Mais on n'enregistre pas, chez eux, de sur-déclaration de maux de tête ou de dépression.

Plus d'insomnies, de nervosité et de dépression

Proportion d'individus déclarant avoir souffert, au cours des quatre dernières semaines, des maux suivants (en %) :

	Chômeur	Emploi précaire	Emploi stable
Nervosité	53	52	45
Insomnies	39	30	29
Etat dépressif	22	16	11

Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005

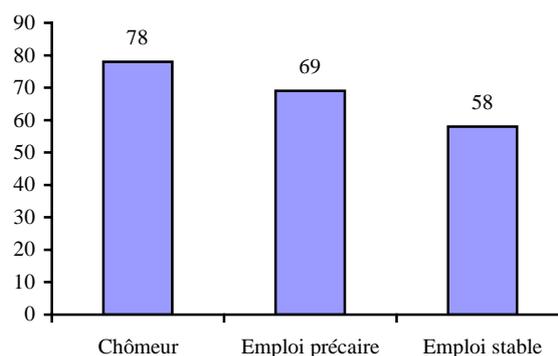
4. L'espoir de s'en sortir...

Mais tout n'est pas noir. Malgré cet effritement des liens sociaux, un sentiment d'insécurité plus prégnant et l'impression que leur état de santé est moins bon, **les chômeurs et les salariés en situation précaire gardent l'espoir que leurs conditions de vie s'amélioreront dans les prochaines années.**

Certes, ils s'imposent aujourd'hui davantage de restrictions sur beaucoup des postes de leur budget (c'est le cas de 78% des chômeurs et de 69% des salariés précaires, contre « seulement » 58% des salariés en CDI), ils disent plus souvent qu'en moyenne que leurs conditions de vie se sont dégradées depuis une dizaine d'années.

Un sentiment de restrictions plus fort

Proportion d'individus s'imposant régulièrement des restrictions sur plusieurs postes de leur budget (en %)



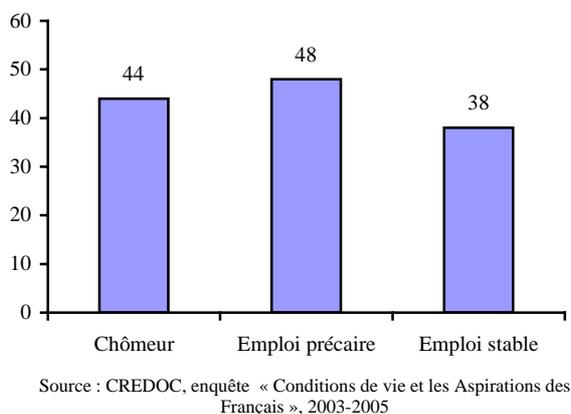
Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005

Mais ils croient, plus souvent que les autres, que leur situation s'arrangera dans les années qui viennent : 44% des chômeurs le pensent,

de même que 48% des salariés précaires, contre « seulement » 38% des salariés en CDI. Il est important de préciser que cela ne tient pas uniquement à un effet d'âge (les jeunes se montrent généralement plus optimistes qu'en moyenne sur l'évolution de leur niveau de vie), les analyses menées « toutes choses égales par ailleurs » confirment l'influence propre du fait d'être en CDD ou au chômage.

Mais un certain optimisme pour l'avenir

Proportion d'individus espérant que leurs conditions de vie vont s'améliorer dans les 5 prochaines années (en %)



5. ... et une attente de soutien de la part des pouvoirs publics

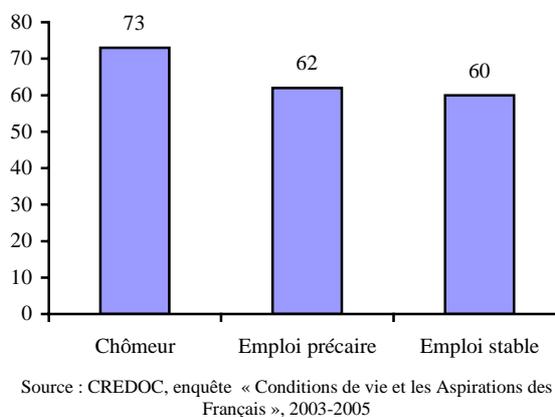
Qu'on soit chômeur, précaire ou actif bénéficiant d'une situation stable, on ne porte évidemment pas le même regard sur la société, notamment sur le système social.

Les chômeurs et les précaires partagent le même souhait : par rapport aux salariés en CDI, ils estiment plus souvent que la société a besoin de transformations radicales. Les personnes bénéficiant d'un emploi stable penchent davantage pour des réformes progressives.

Mais le contenu des réformes n'est pas le même pour tout le monde. Ainsi, **les chômeurs se montrent plus indulgents que les actifs occupés (stables ou précaires) vis-à-vis du système de protection sociale**. Ils affirment moins qu'il est plus avantageux de percevoir les *minima* sociaux que de travailler avec un bas salaire ; ils rejettent plus souvent l'opinion selon laquelle la prise en charge par la collectivité des familles aux ressources insuffisantes leur enlève tout sens des responsabilités, etc. En un mot, ils attendent plus des pouvoirs publics que les personnes qui jouissent déjà d'un emploi.

Soutenir davantage les plus démunis

Proportion d'individus qui estiment que les pouvoirs publics n'en font pas assez pour les plus démunis (en %)

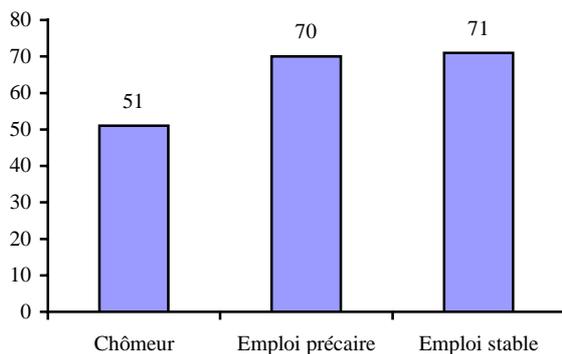


Cela ne veut pas dire que les chômeurs exigent toujours plus de l'Etat, bien au contraire. Comment ne pas être frappé, par exemple, par le chiffre suivant : 58% des personnes sans emploi considèrent que si les chômeurs le voulaient vraiment, beaucoup

retrouveraient un travail. Et 51% des sans emploi eux-mêmes sont favorables à la suppression des allocations-chômage en cas de refus systématique des propositions d'emploi qu'on leur fait, même si ces emplois sont moins bien payés et moins qualifiés que prévu. Il reste que malgré ces taux élevés, la probabilité que les chômeurs eux-mêmes acceptent ces assertions est nettement inférieure à la moyenne : être au chômage conduit à repousser relativement plus l'idée que les politiques sociales auraient des effets déresponsabilisants.

A propos de l'indemnisation chômage

Proportion d'individus qui estiment que tous les chômeurs ne devraient pas être indemnisés (en %)



Source : CREDOC, enquête « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005

6. La pertinence de la variable « instabilité professionnelle »

Finalement, de cette étude, se dégage le constat que **la variable « instabilité professionnelle » est souvent un élément explicatif des attitudes et des opinions de nos concitoyens.** Les analyses « toutes choses égales par ailleurs » montrent en effet que ce facteur est,

en soi, déterminant de toute une série d'aspirations et de représentations répandues dans le corps social.

La variable a également du sens dans la mesure où ses trois modalités — chômeur / précaire / stable — permettent souvent d'analyser les opinions de manière cohérente : **souvent, les salariés en situation précaire adoptent des positions médianes, à mi-chemin entre les chômeurs et les salariés en contrat à durée déterminée.** Ce qui tend à confirmer l'intuition selon laquelle il y a bien une gradation dans la dimension d'« instabilité professionnelle ». Néanmoins, il convient de souligner que **la ligne de démarcation est plus forte entre les chômeurs et l'ensemble des actifs occupés qu'entre les salariés précaires et les salariés ayant un emploi stable.**

I. Le sentiment d'insécurité est lié à la précarité

Les sondages d'intentions de vote ou de proximité partisane montrent que le Front National — qui place le thème de la sécurité au cœur de son programme — recrute une partie significative de ses sympathisants parmi les chômeurs. Un récent sondage⁹ indique ainsi que le parti d'extrême droite compte 11,5% de sympathisants chez les chômeurs, contre 9,7% chez les salariés.

Ces résultats donnent à penser qu'il pourrait exister un lien entre le sentiment d'insécurité et l'instabilité professionnelle. S'il existe de nombreuses études — notamment celles du CREDOC¹⁰ — qui montrent l'importance croissante, au sein de la population, des craintes à l'égard des agressions dans la rue, des vols, du terrorisme ou des guerres, rares sont celles qui examinent précisément l'influence de l'instabilité professionnelle sur le sentiment d'inquiétude ou d'insécurité.

1- Les inquiétudes et le sentiment d'insécurité dans la société française

Au début de l'année 2006, le thème de « la violence et l'insécurité » se classe au quatrième rang des préoccupations de nos concitoyens : 28% le citent comme l'un des deux sujets les plus préoccupants. A titre de comparaison, 32% désignent « la pauvreté en France »¹¹. Un sondage réalisé en juin 2006¹² révèle par ailleurs que 45% de nos concitoyens ont le sentiment de voir l'insécurité augmenter. Autre enquête, en avril 2006 : 57% pensent que l'insécurité est un phénomène qui ne cesse de s'aggraver¹³.

⁹ *La Croix*, 11 juillet 2006.

¹⁰ Voir, par exemple, la *Note de Conjoncture sociétale* du CREDOC : G. Hatchuel : « Début 2006, un profond malaise collectif mine le corps social » mars 2006.

¹¹ Au début 2006, la pauvreté en France arrivait en tête des préoccupations (32%), distançant de peu le chômage (30%), les maladies graves (29%), et la violence et l'insécurité (28%). L'enquête avait aussi le choix avec la pauvreté en France, la dégradation de l'environnement, les tensions internationales, la drogue, l'immigration, les conflits sociaux et l'Europe. Résultats tirés de la *Note de Conjoncture sociétale* du CREDOC, *op. cit.*

¹² Institut BVA, « *les Français et l'insécurité* », réalisé en juin 2006 pour Le Figaro et LCI.

¹³ Institut Sofres, « *Observatoire de la sécurité* », réalisé en avril 2006 pour ASSA ABLOY.

Peut-être R.Castel¹⁴ voit-il juste lorsqu'il parle de l'« *inflation actuelle de la sensibilité aux risques* ». Des risques qui paraissent d'autant plus inquiétants qu'ils sont imprévisibles : l'auteur cite en exemple la catastrophe de Tchernobyl ou encore les risques liés à la maladie de la vache folle : tout le monde peut être frappé et aucun de ces risques n'est « assuré ». La sensibilité aux risques est aujourd'hui si forte qu'elle générerait, selon l'auteur, une « *demande complètement irréaliste de sécurité* ». L'insécurité serait, en définitive, « *l'envers de la médaille d'une société sécurisée* ». Paradoxalement, plus les risques sociaux sont « couverts » (assurance maladie, assurance chômage, assurance vieillesse, etc.), plus le sentiment d'insécurité personnelle grandit, et de manière incontrôlée.

Les enquêtes du CREDOC, qui mesurent régulièrement l'évolution des craintes au sein de la population depuis plus de 20 ans, viennent relativiser en partie cette hypothèse. En réalité, toutes les inquiétudes n'évoluent pas de la même manière (Tableau 1). La sensibilité aux risques d'accident nucléaire, la peur des maladies graves ou la crainte des agressions dans la rue ont certes connu de fortes progressions depuis le début des années 1980. Mais l'inquiétude par rapport aux risques d'accidents de la route ou de l'éventualité d'une guerre ont faiblement augmenté dans le même intervalle. Les craintes à l'égard du chômage sont, quant à elles, restées stables (60% craignaient cette éventualité en 1983-1985, contre 61% aujourd'hui).

A ces réserves près, force est pourtant de constater une élévation globale du niveau d'inquiétudes depuis une vingtaine d'années : la proportion d'inquiets variait de 36% à 74% au début des années 1980, contre 52% à 83% aujourd'hui.

Tableau 1
L'évolution des inquiétudes, risque par risque, en deux décennies

	Ensemble de la population 1983-1985	Ensemble de la population 2003-2005	Evolution en 20 ans (en %)
<i>Se dit inquiet des risques de ...</i>			
Accident de centrale nucléaire	36	52	+16
Agression dans la rue	49	59	+10
Maladie grave	74	83	+9
Guerre	56	59	+3
Accident de la route	69	73	+4
Chômage	60	61	+1

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

¹⁴ Robert. Castel : « *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?* », Editions La République Des Idées, Seuil, octobre 2003.

2- L'impact de l'instabilité professionnelle sur diverses inquiétudes

Les inquiétudes progressent et, parallèlement, le chômage figure régulièrement dans le peloton de tête des préoccupations de nos concitoyens. Une hypothèse serait de dire que l'instabilité professionnelle grandissante depuis le milieu des années 1970 engendrerait des incertitudes nouvelles, qui pourraient se révéler comme des facteurs d'inquiétudes. D'autant que, pour R.Castel¹⁵, toutes les catégories sociales n'éprouvent pas le même degré de sensibilité aux risques sociaux. Certaines seraient ainsi convaincues d'être abandonnées par la société ; elles auraient tendance à se replier sur elles-mêmes, désignant les autres groupes comme les responsables de leur situation. L'auteur souligne l'importance de cette réalité dans les quartiers sensibles, dans lesquels « *l'insécurité sociale et l'insécurité civile¹⁶ se recourent et s'entretiennent l'une l'autre* ».

Dans les faits, les personnes sans emploi sont-elles effectivement plus inquiètes que les salariés occupés ? La flexibilité de l'emploi (pour les personnes en Contrat à durée déterminée ou en intérim) joue-t-elle un rôle ? Les craintes des chômeurs et des précaires se rejoignent-elles ?

a) Une moindre stabilité professionnelle se traduit par un plus haut niveau d'inquiétudes

Dans le Tableau 2, nous avons indiqué la proportion d'individus « globalement » inquiets, c'est-à-dire « assez » ou « très » inquiets de tel ou tel risque. Dans le Tableau 3, nous focaliserons notre attention sur la seule proportion d'individus « très » inquiets.

Dans le premier tableau, on observe peu de différences entre les chômeurs, les personnes ayant un emploi stable et celles ayant un emploi précaire à l'égard des risques d'agression dans la rue, de maladies graves ou encore d'accident de la route. A première vue, l'instabilité professionnelle **influencerait donc faiblement le niveau d'inquiétude globale ressenti**. Par exemple, 82% des chômeurs et 80% des salariés ayant un emploi précaire se disent inquiets

¹⁵ Robert Castel : « *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?* », *ibidem*.

¹⁶ Ces deux concepts sont ainsi définis : l'insécurité « civile » a trait à la violence urbaine, ordinairement pris en charge par « l'Etat gendarme » ; l'insécurité est davantage liée aux risques de la vie (chômage, retraite, accident du travail, handicap...) pris en charge par l'Etat providence.

de l'éventualité de maladie grave, de même que 81% des salariés ayant un emploi stable ; 73% des chômeurs ont peur, pour eux-mêmes ou pour leur proches des accidents de la route, la proportion étant de 76% pour les titulaires d'un emploi à durée déterminée et de 74% pour les salariés en CDI.

Néanmoins, on observe des **disparités plus importantes concernant le chômage**. Logiquement, l'inquiétude à ce sujet grandit au fur et à mesure que la précarité augmente : 81% des chômeurs déclarent être inquiets, pour eux-mêmes ou pour leurs proches, des risques du chômage ; la proportion est de 69% chez les précaires et de 60% parmi ceux qui ont un contrat à durée indéterminée. Mais ce n'est pas tout : on notera également que les craintes à l'égard des **accidents de centrale nucléaire** sont plus importantes parmi les chômeurs (58%) que parmi les salariés ayant un emploi stable (50%). L'éventualité d'une guerre les inquiète également davantage que les autres (63% d'inquiets dans ce groupe, contre 57% en moyenne).

Tableau 2
Proportion de personnes « assez » ou « très » inquiètes, selon les risques et selon la situation professionnelle

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et exploitants agricoles -

(en %)

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
<i>Se dit « assez » ou « très » inquiet des risques de ...</i>				
. Maladie grave	82	80	81	81
. Chômage	81	69	60	64
. Accident de la route	73	76	74	74
. Guerre	63	57	57	57
. Agression dans la rue	60	60	57	57
. Accident de centrale nucléaire	58	52	50	52

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 2003-2005.

Mais les différences les plus significatives apparaissent lorsqu'on s'intéresse aux personnes les plus inquiètes (Tableau 3). **Ainsi, les chômeurs se disent plus souvent « très inquiets » pour chacun des risques évoqués précédemment.** Les écarts entre les inquiétudes des chômeurs et celles des salariés en contrat à durée indéterminée peuvent varier de 7 à 24 points, qu'il s'agisse de risques collectifs (guerre et accident nucléaire) ou de risques individuels (maladie grave, chômage ou agression dans la rue).

Il faut dire que l'on observe surtout des écarts entre les chômeurs et les salariés. Les différences d'attitudes au sein des salariés, entre les « précaires » et les « stables », sont marginales : seuls ces derniers se montrent moins inquiets de l'éventualité du chômage, ce qui peut se comprendre aisément. **C'est donc moins la précarité de l'emploi qui joue sur les inquiétudes sociétales, que le fait d'être au chômage ou pas.**

Tableau 3
Proportion de personnes « très » inquiètes, selon les risques et selon la situation professionnelle

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et exploitants agricoles -

(en %)

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
<i>Se dit « très » inquiet des risques de ...</i>				
. Maladie grave	59	50	51	53
. Chômage	52	39	28	33
. Accident de la route	46	39	39	40
. Guerre	39	31	32	32
. Agression dans la rue	37	31	30	31
. Accident de centrale nucléaire	36	30	27	29

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 2003-2005.

Notons au passage que la hiérarchie des craintes varie selon la situation professionnelle de l'enquêté :

- Les maladies graves figurent en tête des préoccupations des chômeurs (59%), mais sont talonnées par le chômage (52%). Les risques d'accidents de la route arrivent en troisième position (46%), distançant assez nettement les risques de guerre (39%), d'agression dans la rue (37%) et d'accident de centrale nucléaire (36%).
- Les salariés en situation stable ne placent pas le chômage en deuxième position : « seulement » 28% s'en disent « très inquiets », pour eux-mêmes ou pour leurs proches. Ce risque arrive même en avant-dernière position.
- Enfin, les salariés en situation précaire adoptent des positions très proches de celles des salariés titulaires d'un CDI. Le seul point commun avec les chômeurs concerne la place accordée au chômage.

Au début des années 1980, les chômeurs étaient déjà plus inquiets que les actifs occupés¹⁷ (Tableau 4): les écarts entre les deux groupes pouvaient atteindre jusqu'à 33 points ! La peur du chômage était particulièrement prégnante chez ceux qui en subissaient directement les méfaits au quotidien : 69% des chômeurs se déclaraient « très inquiets » par le chômage, contre 36% des actifs occupés, soit un score près de deux fois plus élevé.

Pour ces derniers, le chômage n'était pas la première crainte. Chez eux, les maladies graves (43%) et les accidents de la route (38%) figuraient déjà en tête des inquiétudes. D'ailleurs, la hiérarchie des risques les plus inquiétants n'a pas vraiment changé, à la fois chez les chômeurs et chez les actifs occupés en l'espace d'une vingtaine d'années.

Tableau 4
Proportion d'individus « très inquiets » des risques suivants, selon la situation professionnelle

- Base : Actifs -

<i>Se dit « très inquiet » des risques de ...</i>	<i>(en %)</i>		
	Chômeur	Actif occupé	Ensemble
. Maladie grave	47	43	43
. Chômage	69	36	40
. Accident de la route	39	38	38
. Guerre	37	30	30
. Agression dans la rue	26	24	24
. Accident de centrale nucléaire	26	18	19

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 1983-1985.

Cette stabilité de la hiérarchie des craintes ne doit pas occulter le fait qu'en 20 ans, les actifs occupés et les chômeurs ont connu des évolutions contrastées (Tableau 5) :

- **Aujourd'hui, le chômage semble beaucoup moins inquiéter les personnes sans emploi qu'au début des années 1980** : en 2003-2005, 52% des chômeurs sont inquiets, pour eux-mêmes ou pour leurs proches, du risque du chômage, alors que la proportion était de 69% en 1983-1985. La baisse est ici de 17 points en 20 ans, contre -7 points chez l'ensemble des actifs. Il faut dire qu'au début des années 1980, le chômage de masse était un phénomène naissant. La société n'avait pas encore appris à composer avec cette nouvelle situation, laissant planer de multitudes incertitudes. Aujourd'hui, ce fléau fait partie du

¹⁷ Lorsque nous nous référons aux années 1983-1985, nous ne pourrions pas présenter les écarts entre les salariés en contrat stable et ceux en contrat précaire. Il y a vingt ans, nous n'avions pas encore introduit, dans l'enquête, de distinction entre ces deux types de salariés.

paysage sociétal : rappelons en effet que, depuis 20 ans, dans notre pays, le taux de chômage oscille autour de 10%, et que, même dans les périodes de croissance économique, il n'est jamais descendu longtemps en dessous de 9%. La diminution des inquiétudes à l'égard du risque du chômage pourrait donc refléter une certaine fatalité de nos concitoyens, et plus particulièrement des chômeurs, à l'égard du marché de l'emploi.

- Par contre, les **maladies graves** et les **risques d'agression dans la rue** semblent, chez les chômeurs, nettement plus préoccupants aujourd'hui qu'il y a 20 ans. Certes, en moyenne, l'ensemble des actifs se montre aujourd'hui plus inquiet sur ces sujets (+7 points pour les agressions dans la rue et +10 points pour les maladies graves), mais la progression a été plus importante chez les chômeurs (respectivement +11 points et +12 points). De même, si on constate une hausse de 2 points du taux de « *très inquiets* » parmi l'ensemble des actifs face au risque d'**accident de la route**, la progression a été de 7 points chez les chômeurs.
- Seuls les risques collectifs tels que l'éventualité d'un **accident de centrale nucléaire** ou l'éventualité **d'une guerre** ont progressé de la même manière chez les chômeurs et les actifs occupés.

En résumé, les chômeurs se montrent davantage inquiets aujourd'hui face aux risques individuels tels que les maladies graves, les risques d'agression et les accidents routiers. Mais, paradoxalement, ils sont moins préoccupés par le chômage qu'ils ne l'étaient il y a 20 ans.

Tableau 5
Evolution de la proportion d'individus « très inquiets »

<i>Se dit très inquiet des risques de ...</i>	<i>(en %)</i>			
	Chômeur 1983-1985	Chômeur 2003-2005	Evolution	Evolution pour l'ensemble des actifs
Maladie grave	47	59	+12	+10
Chômage	69	52	-17	-7
Accident de la route	39	46	+7	+2
Guerre	37	39	+2	+2
Agression dans la rue	26	37	+11	+7
Accident de centrale nucléaire .	26	36	+10	+10

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

b) La situation professionnelle influe significativement sur les inquiétudes, mais ce n'est pas le seul facteur

Nous venons de montrer que les chômeurs, et, dans une moindre mesure, les salariés en emploi précaire, étaient plus inquiets en moyenne que les titulaires d'un emploi stable. Mais on pourrait se demander si c'est bien l'instabilité professionnelle en elle-même qui joue sur les inquiétudes, ou si, en fait, ce n'est pas un effet indirect de l'âge ou du niveau de diplôme. Nous avons rappelé, dès le début de ce rapport, que l'instabilité professionnelle était en effet très liée à l'âge des personnes interrogées et à leur formation.

Pour répondre à cette question, nous avons mis en œuvre des **régressions logistiques**, permettant de déterminer l'influence de chaque facteur socio-démographique, indépendamment les uns des autres. Les analyses sont donc menées « toutes choses égales par ailleurs ».

La variable expliquée ici est **la probabilité d'être « très inquiet »**. Sept dimensions socio-démographiques ont été utilisées comme variables de référence : le sexe de l'enquêté, son âge (on se limite volontairement ici aux 18-69 ans), son niveau de diplôme, sa profession, sa situation professionnelle, le niveau de revenu mensuel de son foyer et la taille de son agglomération de résidence. La population sur laquelle s'effectue la régression recouvre l'ensemble des actifs, excepté les travailleurs indépendants et les exploitants agricoles. Dans les graphiques suivants, nous présentons les probabilités relatives (*odds ratio*) d'être « très inquiet », selon les intervalles de confiance de ces probabilités relatives au seuil de 5%.

Le Graphique 3 montre que **plus on est diplômé, moins on est sensible aux risques collectifs et individuels**. Par exemple, un non-diplômé aurait une probabilité deux fois plus importante de se dire « très inquiet » du risque de chômage qu'un diplômé du supérieur. On le sait, le diplôme est effectivement une protection contre le chômage. L'enquête emploi 2005 de l'INSEE montre que les non-diplômés ou les titulaires du seul certificat d'études sont particulièrement touchés par le sous-emploi (le taux de chômage de cette catégorie a atteint 15%). Le taux de chômage des diplômés du supérieur est deux fois moindre (7%)¹⁸.

¹⁸ Ketty Attal-Toubert et Henri Lavergne, « Premiers résultats de l'enquête sur l'emploi 2005 », mars 2006.

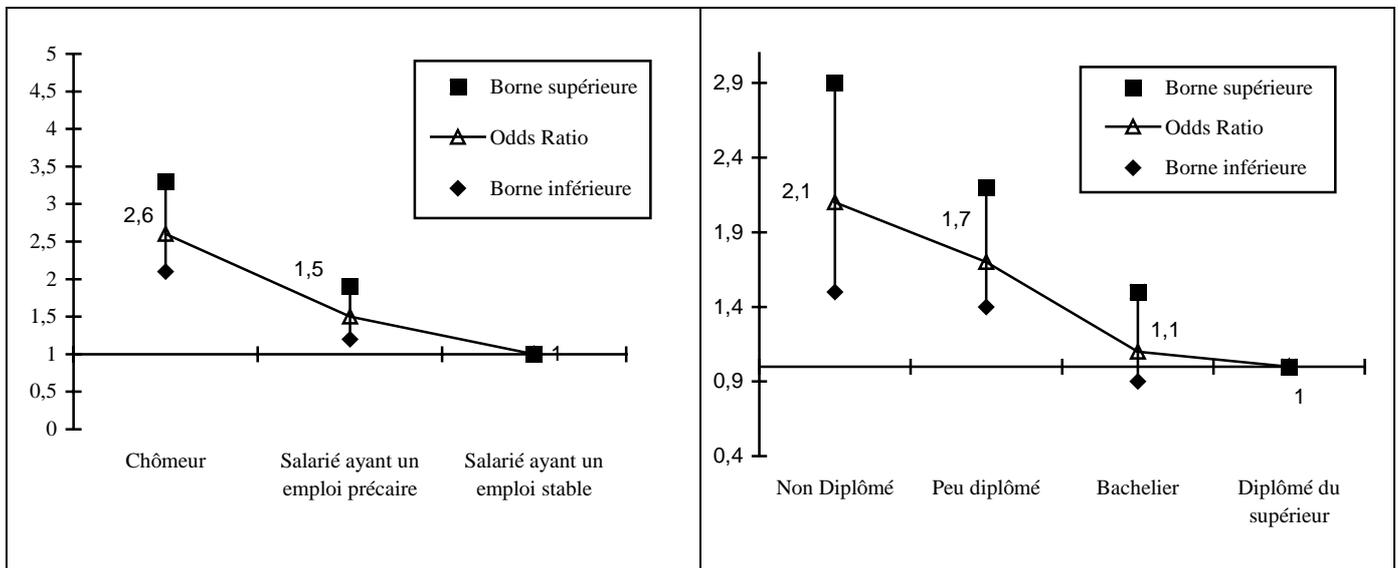
Sachant que les non diplômés sont significativement plus nombreux chez les chômeurs, on aurait pu s'attendre à ce que l'effet de l'instabilité professionnelle masque un effet diplôme. Mais ce n'est pas le cas : **plus la situation professionnelle est stable, plus le sentiment d'inquiétude est faible**. L'effet est même légèrement plus important en ce qui concerne l'éventualité d'être touché par le chômage : un chômeur aura une probabilité 2,6 fois supérieure de se dire « *très inquiet* » qu'un salarié ayant un emploi stable ; un salarié ayant un emploi précaire a 50% de chances supplémentaires de déclarer la même chose (le tableau complet de l'analyse figure en annexe 1, Tableau A- 2).

Graphique 3
La probabilité d'être « très inquiet » du risque d'être touché par le chômage,

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté-

- Selon le niveau d'études de l'enquêté -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005.

Exemple de lecture : les salariés en situation précaire sont 1,5 fois plus souvent inquiets du risque d'être touché par le chômage que les titulaires d'un CDI. Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'*odds ratio* ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'*odds ratio* n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

Autre exemple, la probabilité d'être « très inquiet » du risque d'agression dans la rue est significativement plus élevée chez les chômeurs que chez les salariés. **Il y a donc bien un effet propre de l'instabilité professionnelle sur les inquiétudes, indépendamment des autres paramètres entrant en ligne de compte.**

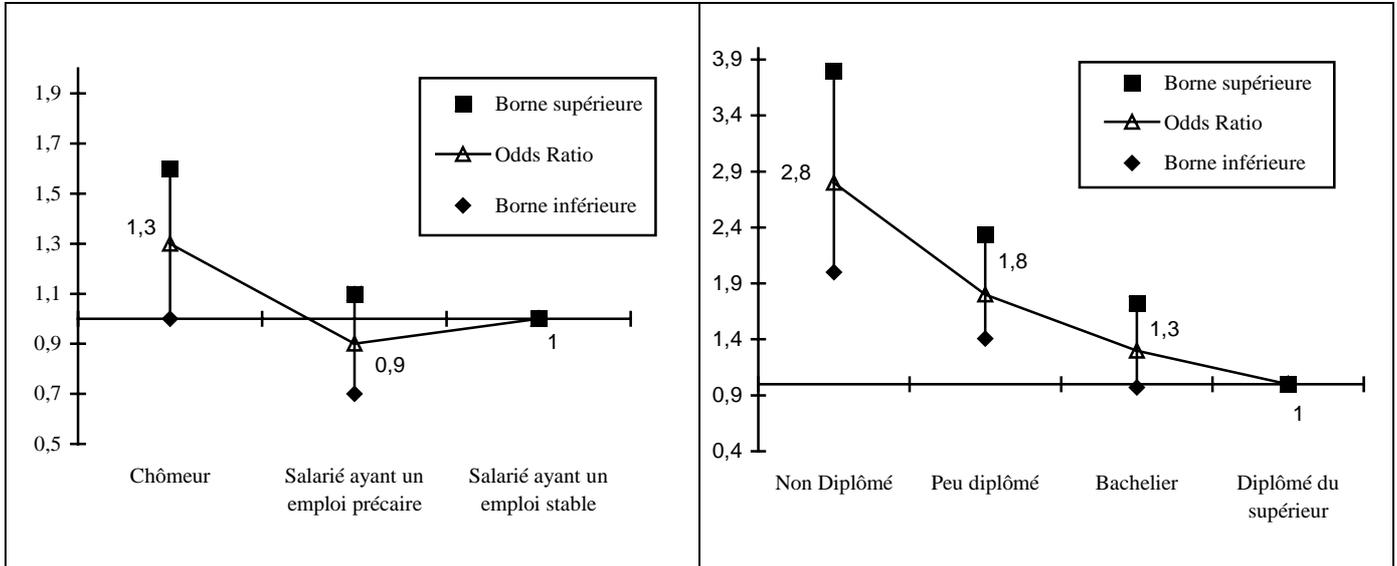
Graphique 4

La probabilité d'être « très inquiet » par le risque d'être touché par une agression dans la rue

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté -

- Selon le niveau d'études de l'enquêté -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005.

Exemple de lecture : les non-diplômés sont 2,8 fois plus souvent « très inquiets » d'être agressé dans la rue que les diplômés du supérieur

Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'*odds ratio* ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'*odds ratio* n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

II. L'instabilité professionnelle contribue à distendre les liens sociaux

Le lien entre la situation professionnelle et la sociabilité a fait l'objet de nombreux travaux sociologiques. Beaucoup d'entre eux ont d'ailleurs montré que la solidité du lien social dépendait de l'intégration au marché du travail.

Parmi les travaux les plus connus dans ce domaine, Robert Castel parlait en 1991¹⁹ de « désaffiliation sociale » pour les personnes en marge du marché de l'emploi. L'intérêt de ce concept consiste à rappeler que la pauvreté n'est pas un phénomène figé, déterminé par le revenu économique, mais qu'il s'agit d'un processus social. En schématisant, R. Castel distingue trois « zones sociales », chacune d'entre elles conjuguant intégration au marché de l'emploi et solidité du réseau social : la « zone d'intégration » qui recouvre les salariés en situation stable avec des supports relationnels solides ; la « zone de vulnérabilité » qui associe précarité du travail et fragilité relationnelle ; la « zone de désaffiliation » qui conjugue absence de travail et isolement social.

Une étude menée par le CERC en 1993²⁰ — à partir de l'enquête « *Situations défavorisées* » réalisée par l'INSEE entre 1986 et 1987 — a également montré que l'instabilité professionnelle s'accompagnait d'une réduction significative de la sociabilité familiale, des pratiques associatives et du soutien de l'entourage (voisins, amis).

D'autres études ont détaillé le réseau de sociabilité des chômeurs, selon des critères qui apportent à chaque fois des éléments de compréhension à la densité de leur relation sociale. L'INSEE montre ainsi que les chômeurs discutent en moyenne avec 7,7 interlocuteurs par semaine, contre 9,7 chez les actifs occupés²¹. Le CREDOC²² a également montré que les chômeurs bénéficient d'un réseau social systématiquement moins dense que les actifs occupés. Dans un autre registre, pas très éloigné, l'INSEE estime qu'un chômeur a une plus forte probabilité qu'un actif ayant un emploi d'exprimer un sentiment de solitude ou d'ennui²³.

¹⁹ Robert Castel, « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation : précarité du travail et vulnérabilité relationnelle », sous la direction de J. Donzelot, *Face à l'exclusion : le modèle français*, Paris, Editions Esprit, 1991.

²⁰ Serge Paugam: « *Précarité et risque d'exclusion en France* », CERC, 3^{ème} trimestre 1993, numéro 109, Paris, La Documentation française 1993.

²¹ Jean-Louis Pan Ké Shon et Nathalie Blanpain: « *1983-1997 : les Français se parlent de moins en moins* », Division Conditions de vie des ménages, INSEE, mars 1998.

²² Régis Bigot: « *Quelques aspects de la sociabilité des Français* ». Cahier de recherche du CREDOC, numéro 169, décembre 2001.

²³ Jean-Louis Pan Ké Shon: « *Isolement relationnel et mal être* », Division Etudes territoriales, INSEE, novembre 2003.

Une autre étude du même institut a même tenté de mesurer précisément le temps que les Français passent au sein de leur cercle social²⁴ : si les chômeurs voient moins souvent leurs proches, ils restent, en moyenne, plus longtemps avec eux (une demi-heure de plus, en moyenne, pour les visites et réceptions avec leur entourage).

Dans ce chapitre, nous mobiliserons les données du CREDOC recueillies dans le cadre de l'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », afin de compléter et d'actualiser les résultats que nous venons de présenter rapidement. Plus précisément, nous aborderons, dans un premier temps, l'influence que la situation professionnelle exerce sur la fréquence avec laquelle on rencontre sa famille proche, puis, ses répercussions sur la réception des amis ou des relations à domicile ; enfin on abordera les effets de la précarité sur la participation associative et les « sorties ».

1- L'instabilité professionnelle fragilise les liens familiaux

Nous pouvons étudier l'impact de l'instabilité professionnelle sur les liens familiaux de trois manières différentes : en analysant la fréquence avec laquelle on rencontre sa famille proche, en étudiant la situation conjugale des enquêtés, en abordant la question de la solidarité intergénérationnelle.

a) La fréquence des rencontres avec la famille diminue lorsque la précarité professionnelle augmente

Ici encore, la comparaison entre le début des années 1980 et aujourd'hui n'est pas directement possible, les questions ayant changé de formulation. En 1983-1985, le CREDOC demandait aux enquêtés de dire, dans un premier temps, s'ils entretenaient des relations avec des membres de leur famille proche (parents, beaux parents, enfant vivant hors du foyer). Ensuite, dans un second temps, on leur demandait d'en préciser la fréquence. On apprenait ainsi que les actifs occupés (94%) étaient significativement plus nombreux que les chômeurs (89%) à garder des relations avec des membres de leur famille proche (Tableau 6). La régularité de ces rencontres faisait l'objet d'écarts un peu plus important : 78% des chômeurs disaient

²⁴ Jean-Louis Pan Ké Shon et Françoise Dumontier : « *En 13 ans, moins de temps contraint et plus de loisir* », Division Conditions de vie des ménages, INSEE, octobre 1999. Les auteurs établissent leurs conclusions à partir de l'enquête « *emploi temps* » de l'INSEE, pour laquelle 16 000 personnes de 15 ans et plus ont été interrogées. Chacun des sondés devait remplir un carnet d'emploi du temps, par fraction de 10 minutes, détaillant leurs activités au cours d'une journée.

rencontrer fréquemment des membres de leur famille proche, contre 83% des actifs occupés (Tableau 7). Globalement, au début des années 1980, le chômage **entravait donc modérément** les liens familiaux.

Tableau 6
Entretenez-vous des relations avec des membres de votre famille proche (parents, beaux-parents, frères, sœurs, enfants vivant hors du foyer) ?

	Chômeur	Actif occupé	Ensemble
. Oui	89	94	93
. Non	11	6	7

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 1983-1985.

Tableau 7
En moyenne, voyez-vous l'un ou l'autre d'entre eux ?

- Base : Ensemble des actifs qui déclarent entretenir des relations avec des membres de leur famille-

	Chômeur	Actif occupé	Ensemble
. Très fréquemment	31	28	29
. Assez fréquemment	47	55	54
Total « fréquemment ».....	78	83	83
. Assez rarement	16	13	13
. Très rarement	6	4	4
Total « rarement »	22	17	17

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 1983-1985.

L'influence modérée de la précarité de l'emploi sur les rencontres familiales reste valable aujourd'hui : 90% des salariés en situation stable disent rencontrer régulièrement des membres de leur famille proche, contre 85% des personnes en situation précaire et 81% des chômeurs. Les salariés en situation précaire se situent à un niveau intermédiaire. Ce n'est donc pas le seul fait d'être au chômage qui joue ici, mais aussi le fait d'être, ou de ne pas être, en contrat à durée déterminée.

Tableau 8
Rencontrez-vous de façon régulière des membres de votre famille proche ?

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
. Oui	81	85	90	88
. Non	19	15	10	12

(en %)

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 2003-2005.

Il est intéressant de noter par ailleurs que le parcours professionnel joue également : 90% des personnes qui n'ont jamais connu le chômage au cours des 10 dernières années disent voir régulièrement leur famille proche, contre 85% pour ceux qui ont connu une seule fois le chômage et 83% pour les individus qui ont été confrontés à cette situation au moins à trois reprises. **La répétition des périodes de chômage constitue donc un autre facteur de fragilisation des liens familiaux.**

Tableau 9
Les rencontres familiales, en fonction du nombre de périodes de chômage subies ces 10 dernières années

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	<i>Au cours des 10 dernières années...</i>			
	N'a jamais connu le chômage	A connu une seule fois le chômage	A connu deux fois le chômage	A connu trois fois ou plus le chômage
. Rencontre régulièrement des membres de sa famille proche	90	85	87	83
. Ne rencontre pas régulièrement des membres de sa famille proche	10	15	13	17

(en %)

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

Les variations enregistrées jusqu'ici peuvent sembler assez faibles, mais lorsqu'on isole l'effet propre de la stabilité professionnelle, on constate que son impact est plus important qu'il n'y paraît au premier abord : « toutes choses égales par ailleurs », un chômeur ou un employé en contrat à durée déterminée a 40% de chances en moins de rencontrer régulièrement des membres de sa famille qu'un salarié ayant un emploi stable (Graphique 5). L'impact est quasiment aussi fort que l'effet de revenu : un titulaire de revenus mensuels inférieurs à 1 500 €/mois a 50% de chances en moins de rencontrer régulièrement les membres de sa famille, par rapport aux personnes disposant de revenus supérieurs à 3 100 €/mois.

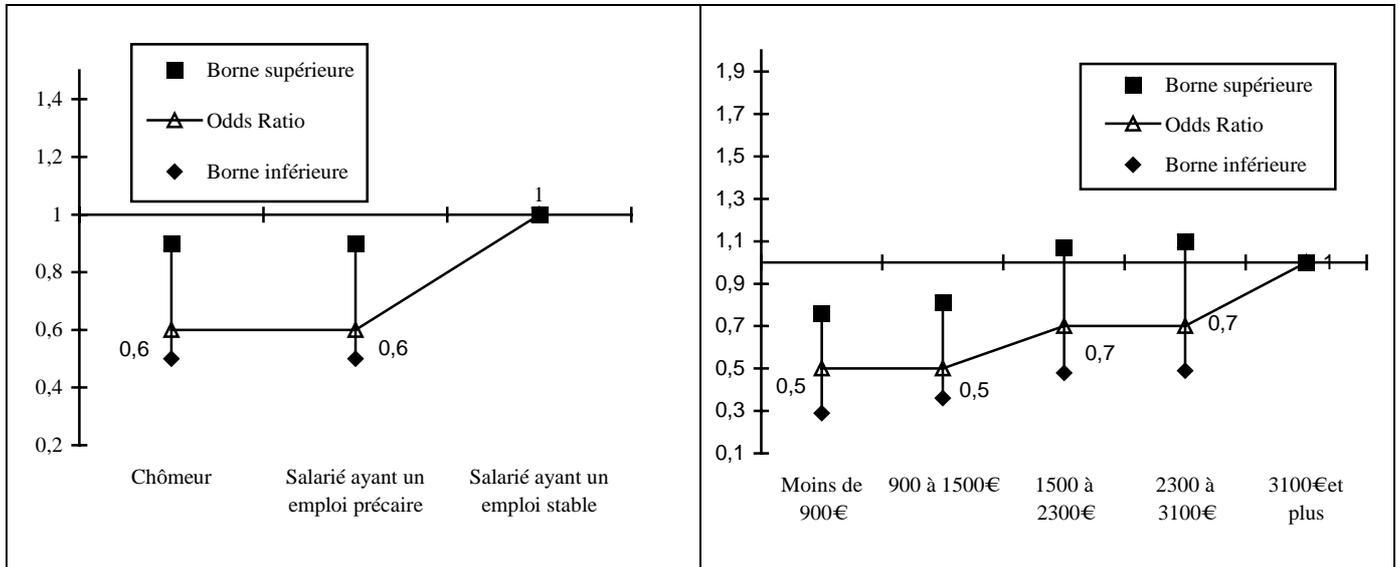
Graphique 5

La probabilité de rencontrer régulièrement des membres de sa famille

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté -

- Selon le niveau de revenu -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005

Exemple de lecture : Les chômeurs ont une probabilité de rencontrer régulièrement des membres de leur famille inférieure de 40% à celle des titulaires d'un CDI. Voir le tableau complet en annexe (Tableau A- 8). Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'*odds ratio* ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'*odds ratio* n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

b) *L'impact du chômage sur le couple*

La sociabilité familiale ne se restreint évidemment pas aux relations avec les membres de sa famille. Elle recouvre d'autres dimensions, dont celles de la situation matrimoniale.

En septembre 1990, Nicolas Herpin²⁵ avançait que l'influence de la situation professionnelle sur la dissolution du couple n'était pas significative. Les taux de divorce et de séparation observés dans l'enquête INSEE « *suivi des chômeurs* » (réalisée entre 1986 et 1988), n'étaient pas particulièrement élevés chez les personnes qui étaient, ou avaient été, au chômage. Son analyse reposait sur les demandeurs d'emploi en couple de moins de 40 ans en août 1986, pour lesquels il avait constaté que seulement 6% d'entre eux étaient devenus des « personnes seules », ou « seuls adultes dans une famille monoparentale » lors d'une des trois enquêtes effectuées.

Mais les conclusions de cette étude ont été discutées, notamment par Serge Paugam, qui regrettait que l'enquête ne se soit déroulée que sur 18 mois. L'étude n'avait fait, selon lui, que mettre en évidence les effets à court terme du chômage sur la vie conjugale. A partir de l'enquête « *situations défavorisées* » (réalisée entre 1986 et 1987), qui comportait une partie biographique, le sociologue arrive à des conclusions inverses²⁶ : la proportion de couples n'ayant pas connu de rupture est sensiblement plus élevée chez les personnes disposant d'un emploi stable (62%), que chez les salariés en situation précaire (41%) ou les chômeurs (40% pour les chômeurs de moins de 2 ans, et 38% pour ceux qui sont au chômage depuis plus de 2 ans).

Notre enquête ne permet pas un suivi dans le temps des individus. Elle est une photographie, à un instant donné, de la situation en France. Mais elle montre pourtant une **forte corrélation entre l'instabilité professionnelle et le statut matrimonial** (Tableau 10). Les salariés qui bénéficient d'un emploi stable vivent plus souvent en couple (50%) que les salariés en situation précaire (36%) ou les chômeurs (32%). On vit également plus souvent seul quand on est au chômage ou salarié en situation précaire : 34% des chômeurs et 33% des précaires sont célibataires, contre 18% des salariés à contrat à durée indéterminée. Il faut dire que le marché du travail a considérablement évolué depuis le milieu des années 1970. Pour les jeunes, une

²⁵ Herpin Nicolas « La famille à l'épreuve du chômage » *Economie et statistique*, numéro 235, septembre 1990.

²⁶ Serge Paugam: « *Précarité et risque d'exclusion en France* », La Documentation française, CERC, numéro 109, 3^{ème} trimestre 1993, Paris, 1993.

première embauche est souvent synonyme de contrat à durée déterminée. Plusieurs travaux²⁷ ont montré que cette instabilité n'était pas neutre, et influençait directement la formation tardive du couple.

Tableau 10
Impact de l'instabilité professionnelle sur le statut matrimonial

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

(en %)

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
. Célibataire	34	33	18	23
. Marié	32	36	50	46
. Concubinage	22	19	19	19
. Séparé - divorcé	11	12	12	12
. Veuf	(2)	(1)	(1)	(1)
Total	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 2003-2005.

Et les effets du chômage sur le statut matrimonial sont encore plus importants lorsque l'enquêté a cumulé plusieurs périodes de chômage au cours des 10 dernières années (Tableau 11) : 35% des actifs qui ont connu trois fois ou plus le chômage au cours des 10 dernières années sont célibataires, contre 28% pour ceux qui l'ont vécu deux fois et, surtout, 18% pour ceux qui n'ont jamais été confrontés à cette situation. **Les difficultés de construire une vie de couple augmentent donc sensiblement à mesure que les périodes d'inactivité s'accumulent.** Mais on peut également imaginer que la relation inverse intervient également : le fait de vivre seul (et, par exemple, ne pas avoir d'enfants à charge) conduit probablement certaines personnes à accepter plus facilement les situations précaires.

²⁷ Voir, par exemple, Isabelle Billiard, « Famille et chômage », rapport coordonné par Jacques Commaille pour le Haut Conseil de la Population et de la Famille, juillet 1999.

Tableau 11
Le statut matrimonial, selon le nombre de périodes de chômage subies ces 10 dernières années

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

(en %)

	<i>Au cours des 10 dernières années....,</i>			
	N'a jamais connu le chômage	A connu une seule fois le chômage	A connu deux fois le chômage	A connu trois fois ou plus le chômage
. Célibataire.....	18	25	28	35
. Vit maritalement, en concubinage	69	61	60	53
. Est séparé, divorcé.....	12	13	11	11
Total	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

Mais on sait que le statut matrimonial dépend, bien évidemment, de l'âge des enquêtés. Il convient donc de vérifier que les mécanismes mis en avant ne sont pas seulement liés à un effet du cycle de vie. Pour le mesurer, nous avons effectué quelques régressions logistiques²⁸. Celles-ci fournissent deux informations importantes :

- D'abord, elles confirment que **l'instabilité professionnelle influence directement le statut matrimonial** : « toutes choses égales par ailleurs », un chômeur a 40% de chances en moins d'être marié par rapport à un salarié ayant un emploi stable, et deux fois plus de chances d'être célibataire. Le fait d'occuper un emploi à durée déterminée engendre les mêmes conséquences que d'être au chômage, et ceci, indépendamment de l'âge. En d'autres termes, connaître une situation professionnelle stable « facilite » la vie de couple.
- L'âge joue bien évidemment un rôle plus important que le statut professionnel : la probabilité d'être marié lorsqu'on a moins de 30 ans est 5 fois plus faible que celle d'une personne de plus de 50 ans ! Mais il est intéressant de constater que, malgré cet impact dominant de l'âge, le statut professionnel conserve un effet qui lui est propre.

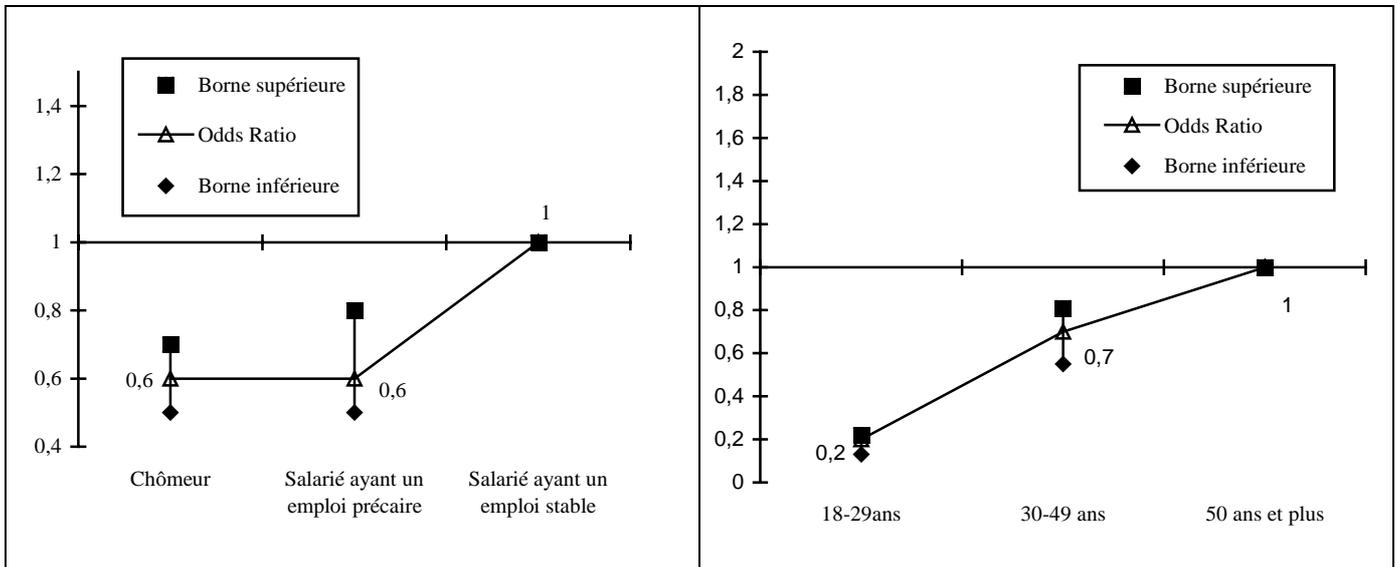
²⁸ Dans ces calculs, nous avons choisi de ne pas prendre en compte la variable revenu. Ce critère concerne en effet le revenu mensuel net **du foyer** et pas seulement celui de l'enquêté. Ainsi, le revenu du foyer d'un célibataire sera *-de fait-* moins important que celui d'un enquêté qui vit en couple. Ces deux variables sont trop fortement corrélées, leur mobilisation conjointe fausserait les résultats. Voir les régressions, Tableau A- 9 et Tableau A- 10, en annexe.

Graphique 6 La probabilité d'être marié...

- Selon la situation de l'emploi de l'enquêté -

- Selon l'âge de l'enquêté -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005.

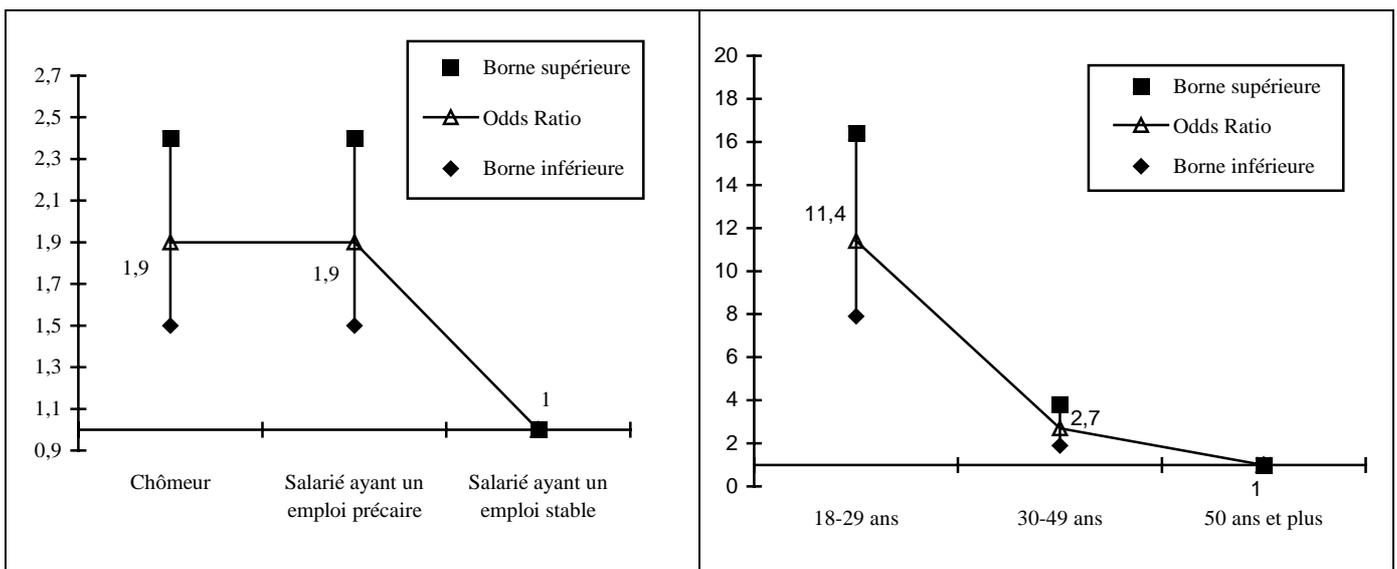
Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'odds ratio ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'odds ratio n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

Graphique 7 La probabilité d'être célibataire...

- Selon la situation de l'emploi de l'enquêté -

- Selon le l'âge de l'enquêté -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquêtes sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005.

Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'odds ratio ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'odds ratio n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

c) *L'importance du soutien familial*

En 1997, le CREDOC²⁹ publiait un rapport montrant l'importance de la solidarité familiale aux yeux de nos concitoyens. Cette solidarité serait d'autant plus nécessaire que, dans l'esprit des Français, les jeunes d'aujourd'hui ont davantage besoin d'aide de leurs parents que 20 ans auparavant. La hausse du prix des loyers, la progression du chômage³⁰, la formation tardive du couple, l'allongement de la durée des études, la hausse des coûts du transport... sont autant de freins à l'autonomie financière des jeunes aujourd'hui. Si bien que plus de deux enquêtés sur trois (67% exactement) sont d'accord avec l'idée « *qu'il est probable que nos enfants auront demain un niveau de vie inférieur au nôtre* ». Et 78% estiment que les parents doivent être présents pour aider financièrement leurs enfants, quel que soit leur âge, dès lors que ces derniers doivent faire face à des difficultés d'argent. L'entraide familiale peut intervenir dans trois registres différents et complémentaires : le soutien domestique (aide ménagère, préparation des repas, garde d'enfants, courses, etc.), le soutien professionnel (l'activation des réseaux pour aider à trouver un emploi), le soutien économique (dons financiers ou aide à l'équipement comme, par exemple, l'achat d'une voiture ou d'une maison).

Or, nous avons déjà indiqué que le réseau social et familial des personnes en difficulté était plus fragile que celui des actifs ayant un emploi stable : le recours à la famille n'est donc peut-être pas très aisé lorsqu'on traverse une période de précarité professionnelle.

L'enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français » montre qu'au début des années 1980, **les chômeurs étaient effectivement plus réticents qu'en moyenne à faire appel à leur entourage pour les aider en cas de situation de chômage prolongé** (Tableau 12): 43% s'adresseraient au bureau d'aide sociale, à la mairie et aux assistantes sociales ; tandis que « seulement » 31% des actifs occupés choisiraient cette solution, 50% d'entre eux envisageant de demander plutôt de l'aide à leur famille ou à leurs amis.

²⁹ Frank Berthuit : « *Attitudes prudentielles et soutien générationnel* » Cahier de recherche du CREDOC, numéro 119, 1997.

³⁰ Selon Eurostat, 22,3% des actifs de 15-24 ans sont au chômage en France en 2005.

Tableau 12

Si vous, et votre famille, par suite d'un chômage prolongé, vous vous trouviez sans ressources, à qui vous adresseriez-vous en premier lieu pour tenter de résoudre ces difficultés ?

(en %)

	Chômeur	Actif occupé	Ensemble
. A des parents, à des amis	44	50	50
. A un syndicat, une association professionnelle	3	8	8
. Au bureau d'aide sociale, à la mairie, aux assistantes sociales	43	31	32
. A un organisme d'entraide (Secours Populaire, Secours Catholique,.....)	5	6	6
. Autre.....	4	3	4

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 1983-1985.

Une étude publiée par le CERC³¹ en 1993 montrait également que les **supports relationnels** sont moins nombreux chez les personnes confrontées à une certaine instabilité professionnelle (Tableau 13) : les chômeurs de longue durée soit ainsi trois fois plus nombreux que les titulaires d'un « emploi stable non menacé »³² à jouir d'un « support relationnel faible » (16% pour les premiers, contre 5% pour les seconds).

Tableau 13

La solidarité intergénérationnelle selon la situation de l'emploi de l'enquêté

– Base : Ensemble des actifs de 18 à 64 ans –

(en %)

	Support relationnel fort	Support relationnel moyen	Support relationnel faible
. Titulaire d'un emploi stable non menacé	67	28	5
. Titulaire d'un emploi stable menacé	55	36	8
. Titulaire d'un emploi instable	56	34	10
. Chômeur de moins de 2 ans	57	33	10
. Chômeur de plus de 2 ans.....	47	37	16

Source : INSEE, Enquête « Situations défavorisées » 1986-1987.

Exemple de lecture : 67% des titulaires d'un emploi stable non menacé peuvent mobiliser un support relationnel fort en cas de coup dur, contre 5% qui auront un support relationnel faible.

³¹ Serge. Paugam « *Précarité et risque d'exclusion en France* », CERC, numéro 109, 3^{ème} trimestre 1993, La Documentation française, Paris, 1993.

³² Dans cette enquête, la solidarité intergénérationnelle était appréhendée à travers cette interrogation : « En cas de coup dur (financier, familial, santé...), y- a- t- il dans votre entourage, en dehors des personnes qui vivent avec vous, des gens sur qui vous puissiez compter pour vous donner un coup de main ? ». Trois réponses étaient prévues : « vous héberger quelques jours en cas de besoin », « vous donner une aide en argent (y compris le prêt), « vous aider autrement (aide en nature, services, soutien moral) ». Une autre question était également posée sur l'existence ou non de « meilleurs amis ». En réunissant pour chaque enquêté les réponses à ces questions, un indicateur d'intensité relationnelle a été créé, qui se limite volontairement à trois modalités : « support relationnel fort », support relationnel faible » et « support relationnel moyen ».

Les enquêtes du CREDOC les plus récentes montrent que ces tendances restent valables aujourd'hui : en 2003-2005, les chômeurs déclarent moins souvent qu'ils feraient appel à leur entourage (41%, Tableau 14) que les salariés (45%), si jamais ils devaient se trouver sans ressources suite à une période de chômage prolongée.

Le tableau suivant révèle même que la demande d'aide à la famille et aux amis s'effrite sensiblement à mesure que l'individu a traversé un nombre de périodes de chômage important : 37% des enquêtés qui déclarent avoir connu plus de trois fois le chômage au cours des 10 dernières années s'adresseraient en premier lieu à leur famille ou à leurs amis, alors que 57% feraient d'abord appel aux institutions sociales. Autrement dit, **plus on est confronté au chômage dans sa vie active, plus on fait confiance aux institutions de l'Etat-Providence pour faire face aux difficultés de la vie.**

Tableau 14

Si vous, et votre famille, par suite d'un chômage prolongé, vous vous trouviez sans ressources, à qui vous adresseriez-vous en premier lieu pour tenter de résoudre ces difficultés ?

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

(en %)

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
. A des parents, à des amis	41	45	45	45
. A un syndicat, une association professionnelle	2	4	4	3
. Aux Caisses d'Allocations Familiales	11	10	9	9
. Au bureau d'aide sociale, à la mairie, aux assistantes sociales	38	32	35	35
. A un organisme d'entraide (Secours Populaire, Secours Catholique...)	4	4	3	3
. Autre	3	1	1	1
Total.....	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et Aspirations des Français » 2003-2005.

Tableau 15
A qui s'adresser, en fonction du nombre de périodes de chômage subies ces 10 dernières années ?

– Base : Actifs en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

(en %)

	<i>Au cours des 10 dernières années....,</i>			
	N'a jamais connu le chômage	A connu une seule fois le chômage	A connu deux fois le chômage	A connu trois fois ou plus le chômage
. S'adresserait en premier lieu à des parents, à des amis	45	45	44	37
. S'adresserait aux institutions sociales ..	46	48	50	57

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

2- Le réseau amical des chômeurs est moins étendu

En introduction de ce chapitre, nous avons déjà indiqué que le cercle d'amis était largement déterminé par l'environnement social : avec 20% du réseau amical, les amis rencontrés au travail représentent la deuxième source de rencontres, derrière l'école³³. D'où la difficulté, pour les chômeurs, de diversifier et de multiplier les nouvelles rencontres : les chômeurs ont, en moyenne 5,4 amis, contre 6,7 pour les actifs occupés et 9,8 parmi les étudiants. D'autres études confirment cette réalité³⁴ : les chômeurs discutent en moyenne avec 7,7 interlocuteurs par semaine, contre 9,7 pour les actifs occupés.

L'enquête du CREDOC permet d'analyser la fréquence avec laquelle on reçoit des amis ou des relations à domicile. Il apparaît ainsi que la situation professionnelle joue beaucoup sur ce type de comportement : 25% des chômeurs invitent rarement, voire jamais, leurs amis chez eux, contre 18% des titulaires de contrat à durée indéterminée et 19% des travailleurs en situation précaire (Tableau 16). Les chômeurs se distinguent ici singulièrement des salariés, qu'ils soient en situation précaire ou stable.

³³ Jean-Louis Pan Ké Shon: « *D'où sont mes amis venus* », Division Conditions de vie des ménages, INSEE, octobre 1998. Ces résultats reposent sur l'étude « Relations de la vie quotidienne et isolement » menée par l'INSEE en 1997 dans le cadre du dispositif d'enquêtes permanentes sur les Conditions de vie des ménages (EPCV). Les personnes interrogées déclaraient, spontanément, et selon leur propre définition, leur nombre d'amis.

³⁴ Jean-Louis Pan Ké Shon et Nathalie Blanpain : « *1983-1997 : les Français se parlent de moins en moins* », Division Conditions de vie des ménages, INSEE, mars 1998

Tableau 16
Vous arrive-t-il d'inviter ou de recevoir, chez vous, des amis, des relations ?

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
. Tous les jours ou presque	12	8	8	9
. En moyenne, une fois par semaine	33	43	38	37
. En moyenne, une fois par mois ..	30	30	36	35
Total « Au moins une fois par mois ».....	75	81	82	81
. Plus rarement	19	16	16	17
. Jamais	6	3	2	4
Total « Peu ou pas souvent ».....	25	19	18	20

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 2003-2005.

Si les chômeurs sont aujourd'hui plus disposés à inviter des personnes chez eux qu'ils ne l'étaient au début des années 1980 (Tableau 17), force est de constater que les écarts avec les actifs occupés se sont maintenus : 60% des sans emploi recevaient des amis au moins une fois par mois en 1983-1985, contre 66% chez les actifs occupés. En 2003-2005, 75% des chômeurs recevaient au moins une fois par mois des amis ou des relations chez eux, contre 82% des personnes ayant un emploi.

Tableau 17
Evolution de la réception d'amis au domicile, chez les actifs occupés et les chômeurs

	<i>Actifs 1983-1985</i>			<i>Actifs 2003-2005</i>		
	Chômeur	Actif occupé	Ecart	Chômeur	Actif occupé	Ecart
. Reçoit des amis au moins une fois par mois	60	66	+6	75	82	+7
. Reçoit plus rarement ou jamais des amis	40	34	-6	25	18	-7

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

3- La pratique associative et la fréquentation de certains lieux publics.

a) Les chômeurs sont moins investis dans les associations

Parce qu'elles sont un champ de rencontre potentielle, au même titre que le lieu de travail, l'école ou la famille, les associations participent à la création de lien social. Or, on observe des différences importantes dans les taux de participation aux associations selon la situation professionnelle.

L'enquête du CREDOC montre qu'au début des années 1980, **29% des chômeurs adhéraient à au moins une association, contre 43% des actifs occupés**, soit un écart de 14 points entre ces deux catégories (Graphique 8).

Graphique 8
Proportion d'individus adhérents à une association, selon la situation d'emploi

– Base : Actifs –

(en %)



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 1983-1985.

En 1993, le CERC³⁵ constatait également que **l'adhésion associative était fortement influencée par la précarité de l'emploi** : 46% des personnes bénéficiant d'un emploi stable non menacé participaient à la vie associative, contre 30% des titulaires d'un emploi instable, 21% des chômeurs de moins de 2 ans.

³⁵ Paugam Serge. *Précarité et risque d'exclusion en France*, La Documentation française. CERC, numéro 109, 3^{ème} trimestre 1993, Paris, 1993.

Aujourd'hui, il semblerait que la situation professionnelle de la personne interrogée influence un peu moins l'adhésion à une association (Tableau 18). L'enquête du CREDOC montre que l'écart entre les actifs occupés et les chômeurs s'est réduit en 20 ans : aujourd'hui, 37% des chômeurs participent à au moins une association, contre 47% des salariés en situation stable et 45% des salariés en contrat à durée déterminée. Dans l'intervalle, les chômeurs se sont davantage investis dans le réseau associatif (+8 points de participation associative entre 1983-85 et 2003-05), tandis que les actifs occupés ont peu changé leurs habitudes (+3 points). Précisons également qu'on observe assez peu de différences entre les titulaires d'un emploi précaire et les titulaires d'un emploi stable.

Tableau 18
Proportion d'adhérents à une association, selon la situation d'emploi

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

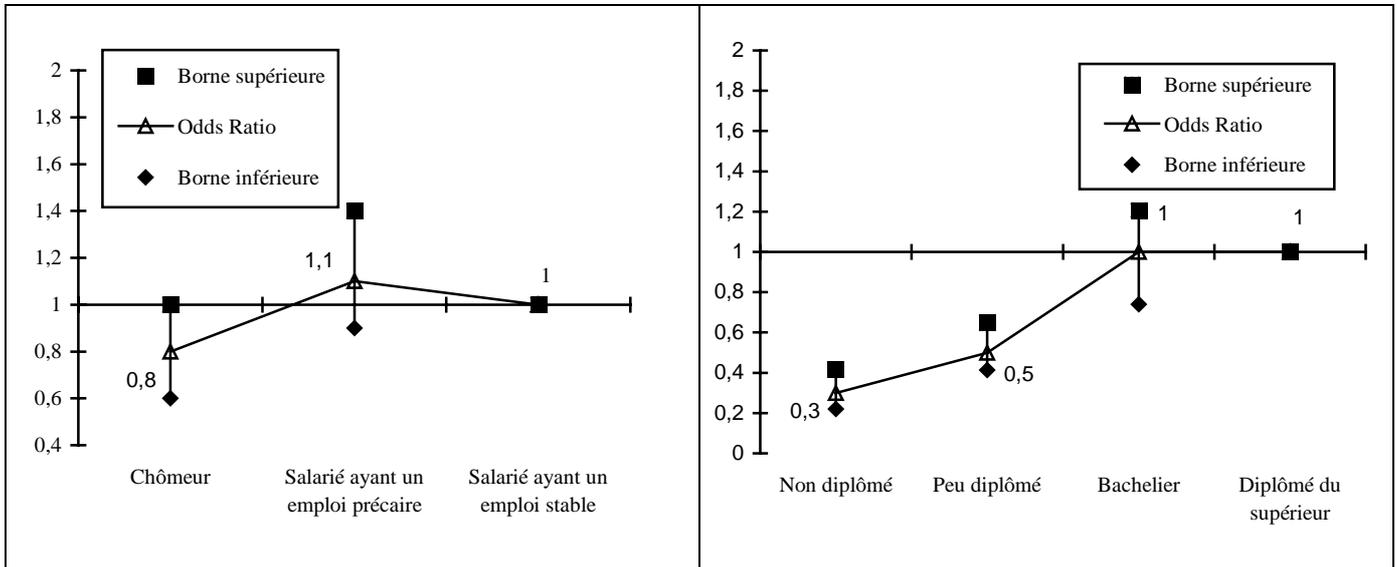
	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
. Adhère à au moins une association.....	37	45	47	45
. Adhère à aucune association.....	63	55	53	55
. Adhère à deux associations ou plus.....	11	16	19	18
Total.....	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ». 2003-2005.

Les régressions logistiques apportent ici un élément d'information crucial : malgré les écarts importants entre les chômeurs et les actifs occupés, la situation professionnelle n'est pas, en soi, très explicative de la participation associative (Graphique 9). Celle-ci est essentiellement déterminée par **le niveau de diplôme de l'enquêté** : un non-diplômé a par exemple 3 fois moins de chances d'adhérer à une association qu'un diplômé du supérieur. Les écarts entre les salariés en situation stable et les chômeurs sont finalement assez faibles : un chômeur a 20% de chances de moins d'adhérer à une association par rapport à une personne en CDI. Par ailleurs, on n'observe pas de différence significative entre les salariés en situation précaire et ceux en situation stable. **En somme, si la situation professionnelle influence légèrement la propension à adhérer à une association, ce phénomène est d'abord lié au capital culturel de l'enquêté.**

Graphique 9 La probabilité d'adhérer à une association...

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté - - Selon le niveau de diplôme de l'enquêté -
- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005.

Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'*odds ratio* ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'*odds ratio* n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

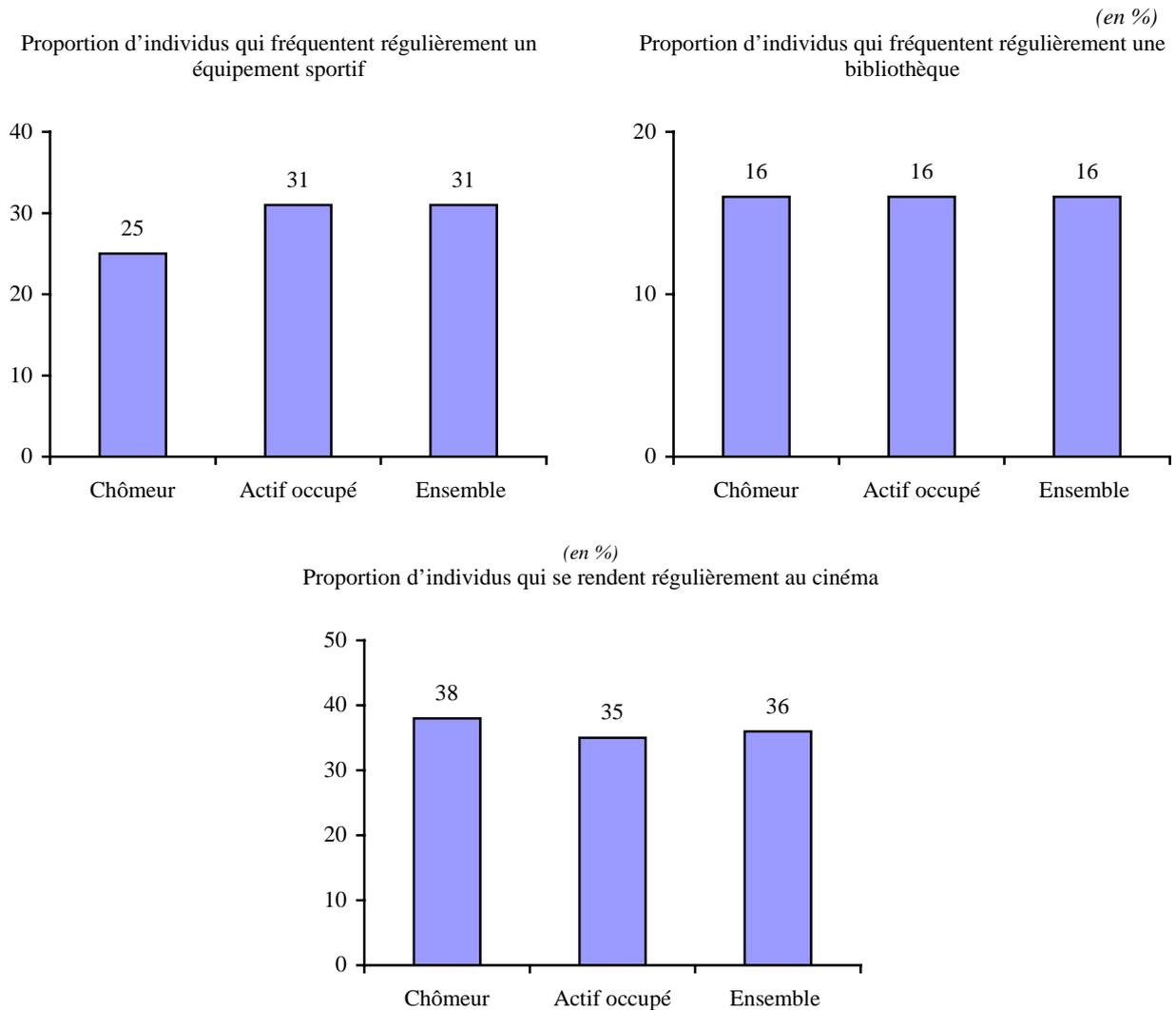
b) La fréquentation des lieux publics

Nous venons de le voir : plusieurs travaux se sont intéressés à l'influence de l'instabilité professionnelle sur la pratique associative. Mais rares sont ceux qui ont analysé les conséquences sur la fréquentation des lieux publics (équipements sportifs, cinéma et bibliothèques). Or, ces « sorties » peuvent être l'occasion de rencontrer de nouvelles personnes, d'élargir son réseau social.

L'enquête du CREDOC montre que **la fréquentation des équipements sportifs varie sensiblement selon la situation d'emploi** : entre 1983 et 1985, 25% des enquêtés sans emploi fréquentaient régulièrement un équipement sportif, contre 31% des actifs occupés. **L'impact sur la fréquentation des équipements culturels était plus limité** : 16% des chômeurs se rendaient régulièrement en bibliothèque, contre 16% - *même chiffre* - des actifs occupés ; 38% allaient au cinéma régulièrement, contre 35% des actifs occupés.

Graphique 10
L'influence de la situation professionnelle sur la fréquentation de certains lieux publics

– Base : Actifs –



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » -1983-1985.

Depuis 20 ans, il semblerait que les chômeurs « sortent » moins (Tableau 19). Aujourd'hui, seuls 21% des chômeurs fréquentent régulièrement un équipement sportif, contre 25% en 1983-1985 ; 23% se rendent au cinéma, contre 38% auparavant (-15 points dans l'intervalle!). Seule la fréquentation des bibliothèques n'a pas diminué.

Tableau 19
Evolution de la fréquentation de certains lieux publics par les chômeurs

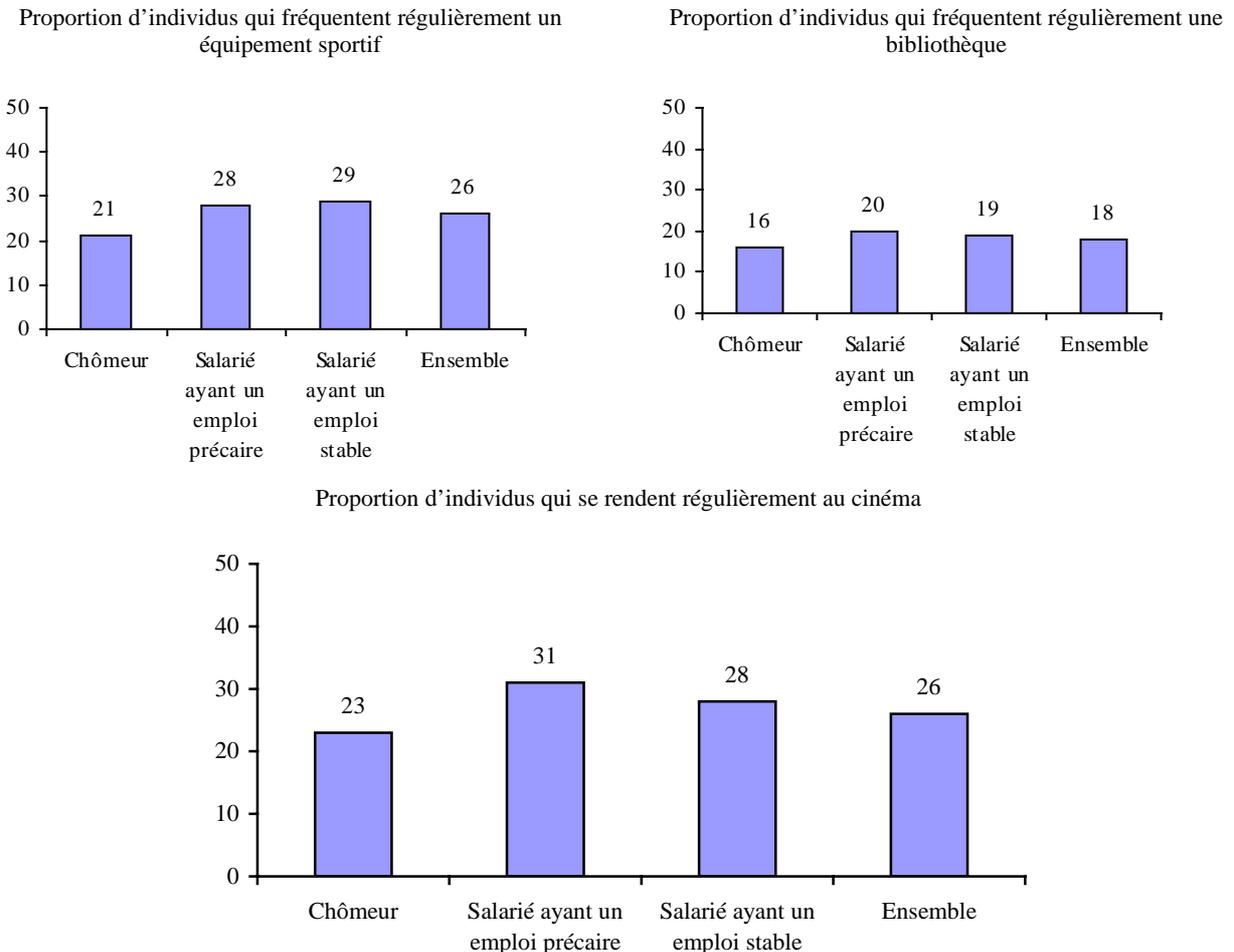
	1983-1985	2003-2005	(en %) écart
. Fréquente régulièrement un équipement sportif	25	21	- 4
. Fréquente régulièrement une bibliothèque	16	16	-
. Fréquente régulièrement un cinéma	38	23	- 15

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Le Graphique 11 permet de vérifier que les différences de comportements entre les salariés titulaires d'un emploi instable et ceux qui disposent d'un emploi stable sont assez faibles : 28% des premiers fréquentent régulièrement un équipement sportif, de même que 29% des seconds ; 31% des « précaires » vont régulièrement au cinéma, de même que 28% des « stables ».

Graphique 11 - L'influence de la situation professionnelle sur la fréquentation des lieux publics

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 2003-2005.

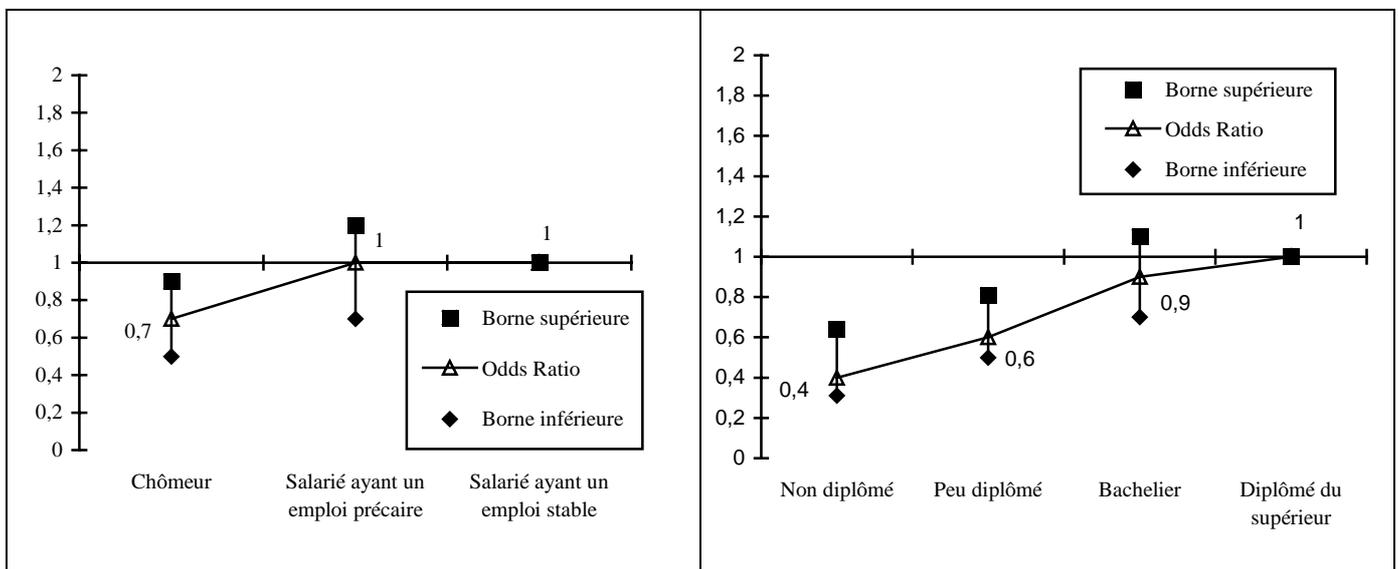
Les régressions logistiques, qui mesurent l'impact de chaque variable « toutes choses égales par ailleurs », confirment que la durée du contrat de travail (déterminée ou indéterminée) ne joue pas sur la fréquence des « sorties ».

Le niveau de diplôme est, en revanche, très discriminant : un non-diplômé a 2,5 fois moins de chances qu'un diplômé du supérieur de fréquenter régulièrement un équipement sportif, 10 fois moins de chances de se rendre à la bibliothèque et 5 fois moins d'aller au cinéma . En clair, c'est d'abord parce qu'il existe une sur-représentation des non-diplômés chez les chômeurs que l'écart de fréquentation est significatif avec les actifs occupés : ce n'est donc pas vraiment l'absence d'emplois qui incite les chômeurs à ne pas fréquenter ces lieux. C'est davantage une barrière d'ordre culturelle.

A une exception près : la probabilité qu'ont les chômeurs de fréquenter régulièrement un équipement sportif, est, toutes choses égales par ailleurs, 30% inférieure à celle d'un actif occupé (qu'il soit titulaire d'un emploi précaire ou d'un emploi stable).

Graphique 12
La probabilité de fréquenter régulièrement un équipement sportif...

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté -
- Selon le niveau de diplôme de l'enquêté -
- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005.

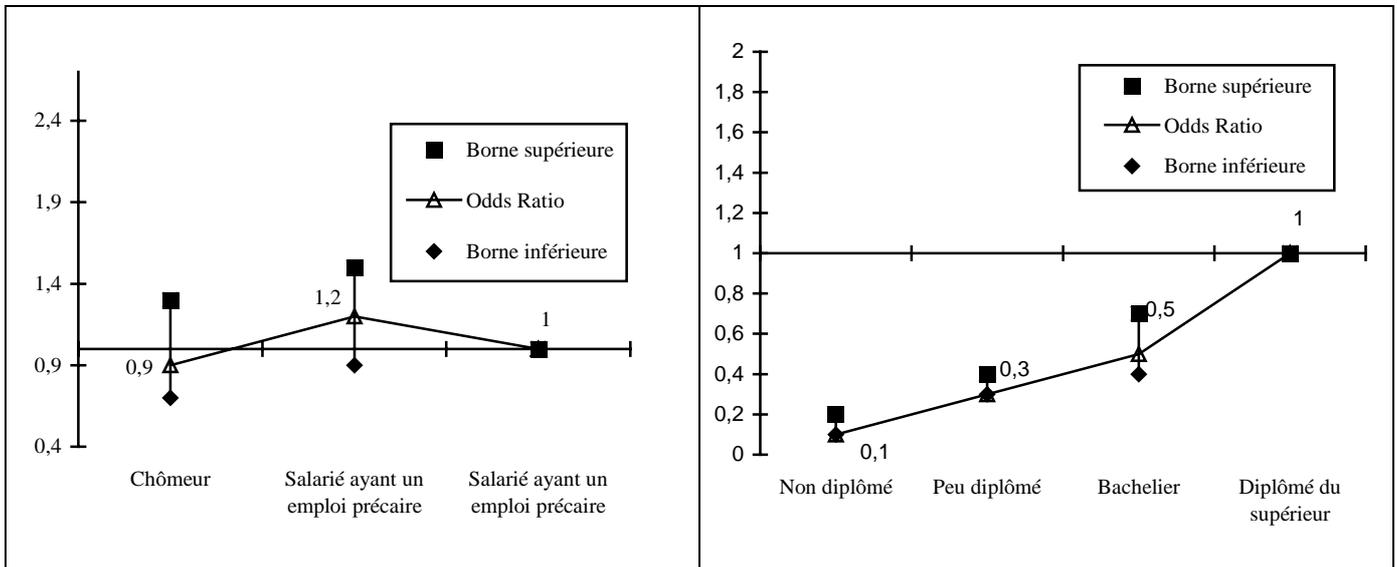
Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'*odds ratio* ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'*odds ratio* n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

Graphique 13 La probabilité de fréquenter régulièrement une bibliothèque ...

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté -

- Selon le niveau de diplôme de l'enquêté -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003--2005

Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'*odds ratio* ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'*odds ratio* n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

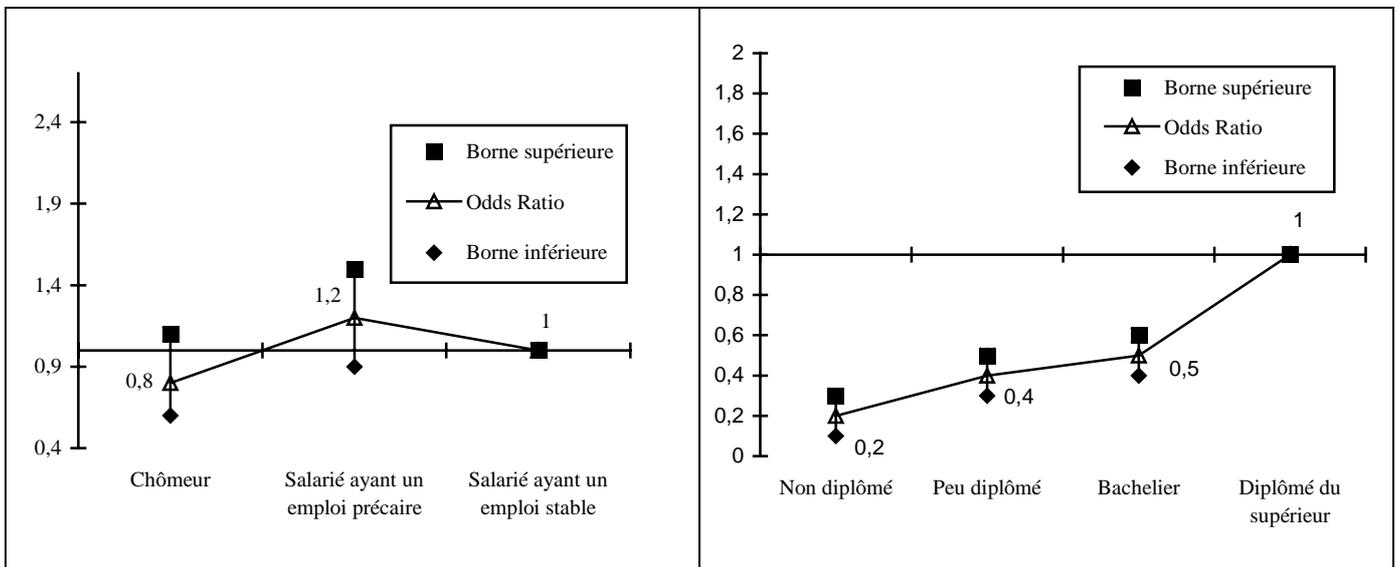
Graphique 14

La probabilité de se rendre régulièrement au cinéma ...

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté -

- Selon le niveau de diplôme de l'enquêté -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005.

Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'*odds ratio* ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'*odds ratio* n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

III. L'espoir que l'avenir soit meilleur

L'enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français » du CREDOC permet de suivre l'évolution du moral économique des ménages depuis près d'une trentaine d'années. L'originalité de l'enquête est de présenter trois types d'indicateurs : des indicateurs sur la situation individuelle passée, des indicateurs sur l'évolution future de son propre niveau de vie et enfin des indicateurs sur l'évolution des conditions de vie de l'ensemble de la population.

- **Situation individuelle passée** : nous demandons aux Français d'estimer l'évolution de leur niveau de vie depuis une dizaine d'années ; nous les interrogeons également sur leur sentiment de s'imposer des restrictions budgétaires.
- **Anticipation de l'évolution de son propre niveau de vie** : nous demandons aux enquêtés de nous dire comment ils voient l'évolution de leurs conditions de vie dans les 5 prochaines années.
- **Perception de l'évolution du niveau de vie de l'ensemble de la population** : on demande à chacun d'exprimer ses impressions sur l'évolution du niveau de vie de l'ensemble de la population depuis une dizaine d'années. On les interroge également sur leur perception de l'évolution du nombre de chômeurs en France.

Nous aborderons successivement chacune de ces trois dimensions : on va voir que l'instabilité professionnelle joue, de manière importante, sur les deux premières dimensions, mais pas nécessairement sur la troisième, comme on aurait pu s'y attendre.

1- La perception individuelle de sa propre situation

a) *Les perceptions individuelles des chômeurs sur leur niveau de vie sont moins négatives aujourd'hui.*

Au début des années 1980, la situation professionnelle de chacun déterminait, en grande partie, sa perception de l'évolution de son niveau de vie personnel : 64% des chômeurs pensaient que leur niveau de vie s'était dégradé, contre « seulement » 41% des actifs occupés.

Tableau 20
En ce qui concerne votre niveau de vie, diriez-vous que, depuis une dizaine d'années, ça va mieux, ça va moins bien ou c'est pareil ?

- Base : Actifs -

	Chômeur	Actif occupé	Ensemble
. Votre niveau de vie va mieux	15	34	32
. Votre niveau de vie est pareil	14	23	22
. Votre niveau de vie va moins bien.....	64	41	43
Total.....	100	100	100

(en %)

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 1983-1985.

Aujourd'hui, **le regard des chômeurs sur l'évolution de leur niveau de vie semble – en termes relatifs – un peu moins négatif** : 48% estiment que leur niveau de vie s'est détérioré au cours des 10 dernières années, contre 64% il y a 20 ans (-16 points). Les actifs occupés sont également moins nombreux à considérer que leur niveau de vie s'est détérioré : 31% « seulement » disent avoir perdu en dix ans, alors qu'ils étaient 41% à le penser 20 ans plus tôt (-10 points). Dans un contexte où le regard des uns et des autres est aujourd'hui moins négatif, il se trouve que ce sont les chômeurs qui ont le plus tempéré leur jugement.

Le Tableau 21 montre que les salariés en situation précaire adoptent une posture intermédiaire : 38% estiment que leur niveau de vie est moins bon qu'il y a dix ans, ce qui les place à peu près à mi-chemin entre les chômeurs (48%) et les titulaires d'un emploi stable (31%). **Plus la situation professionnelle est instable, plus on porte un jugement négatif sur l'évolution de ses conditions de vie.**

Tableau 21
Perception de son propre niveau de vie, selon la situation professionnelle de l'enquêté aujourd'hui

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

(en %)

<i>Diriez-vous que depuis une dizaine d'années...</i>	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
. Votre niveau de vie va mieux	27	41	43	39
. Votre niveau de vie est pareil.....	24	21	25	25
. Votre niveau de vie va moins bien.....	48	38	31	36
Total.....	100	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

« Toutes choses égales par ailleurs », la situation professionnelle de l'enquêté agit significativement sur le sentiment d'avoir un niveau de vie personnel qui s'améliore (Graphique 15). Un chômeur a ainsi 40% de chances en moins de dire que son niveau de vie s'est amélioré, comparé à un salarié ayant un emploi stable. On observe cependant peu de différences entre les « précaires » et les « stables », ce qui donnerait à penser que les écarts observés plus haut résultent, en fait, d'un effet revenu.

Car le **revenu mensuel de l'enquêté détermine très fortement la réponse des enquêtés**. Une personne dont les revenus sont chaque mois inférieurs à 900 € a trois fois moins de chances de déclarer que son niveau de vie s'est amélioré que quelqu'un qui perçoit plus de 3100 € mensuels.

Quoi qu'il en soit, le sentiment que ses conditions de vie se sont dégradées ne dépend pas que du niveau des revenus perçus : à revenu égal, une personne sans emploi porte plus souvent un jugement négatif sur sa situation. Ce n'est pas seulement parce que le chômage s'accompagne de difficultés financières qu'on a, dans ce cas, l'impression que ses conditions de vie se détériorent. Le manque de travail est aussi regretté pour lui-même, car, au-delà de la dimension financière, le travail est un vecteur de socialisation important (nous l'avons évoqué plus haut) ; il procure également un statut social et offre la possibilité de s'épanouir. En un mot, il régule le quotidien et donne à l'individu des normes et des valeurs qui permettent de se construire une identité sociale.

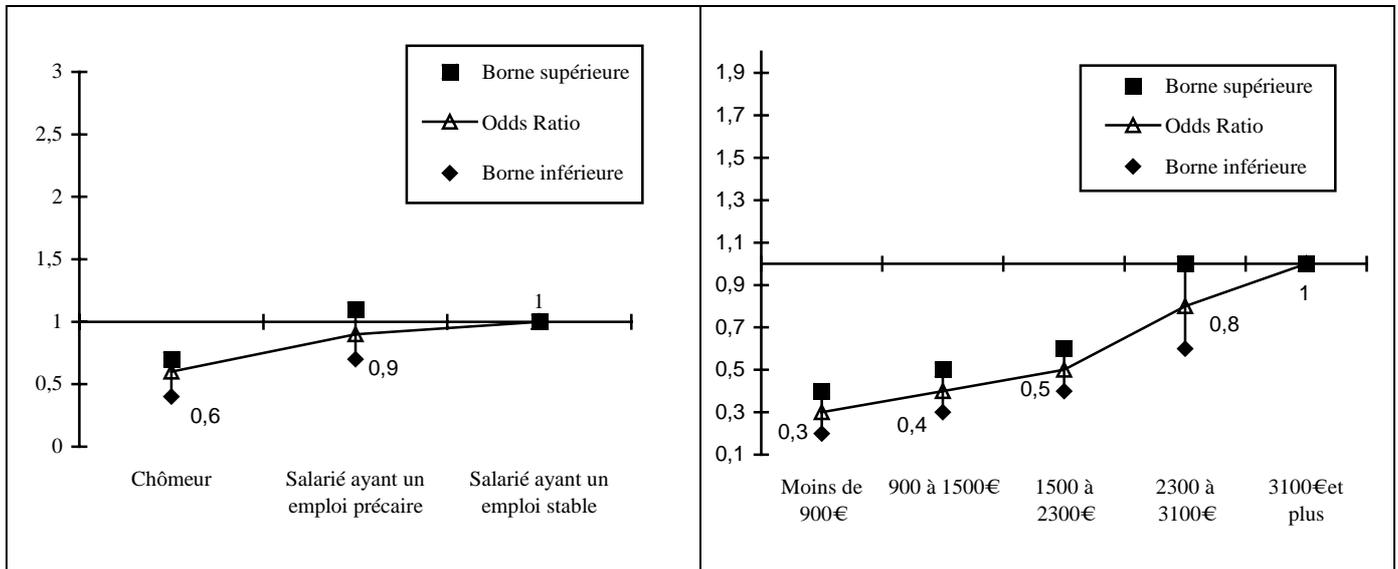
Graphique 15

La probabilité de penser que son niveau de vie personnel va mieux...

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté -

- Selon le niveau de revenu du foyer de l'enquêté -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'*odds ratio* ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'*odds ratio* n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

b) Les chômeurs s'imposent très souvent des restrictions budgétaires

Au début des années 1980, 81% des chômeurs déclaraient s'imposer régulièrement des restrictions budgétaires, contre 66% des actifs occupés (soit un écart de 15 points). Ce constat se vérifie encore aujourd'hui : 78% des chômeurs ressentent une contrainte financière sur plusieurs postes de leur budget, contre 59% des actifs occupés. L'écart est en hausse (19 points). Cette hausse significative s'explique surtout par un recul des restrictions chez les actifs occupés.

En tout état de cause, si, depuis plus de 20 ans, près de 6 actifs sur 10 disent régulièrement « se serrer la ceinture », **les chômeurs font preuve d'un niveau de restrictions bien plus élevé qu'en moyenne.**

Tableau 22
Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ?

(en %)

	1983-1985			2003-2005		
	Chômeur	Actif occupé	Ensemble	Chômeur	Actif occupé	Ensemble
. Oui	81	66	67	78	59	62
. Non	19	34	33	22	40	37

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Une fois de plus, **les salariés en situation précaire se situent à un niveau intermédiaire entre les chômeurs et les titulaires d'un emploi stable** : 69% s'imposent régulièrement des restrictions sur certains postes budgétaires, contre 58% chez les titulaires d'un CDI, soit un écart de 11 points au total. Mais les scores atteints chez les salariés précaires sont très inférieurs à ceux des chômeurs (9 points de moins).

Tableau 23
L'influence de l'instabilité professionnelle sur les restrictions budgétaires

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

(en %)

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
. S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes de son budget	78	69	58	62
. Ne s'impose pas régulièrement des restrictions sur certains postes de son budget	22	31	42	37

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

D'ailleurs, le sentiment de restrictions augmente d'autant plus que **l'enquêté a cumulé plusieurs périodes de chômage au cours des 10 dernières années**. « Seulement » 55% des individus n'ayant pas été, dans la période, confrontés au chômage s'imposent régulièrement des restrictions ; la proportion grimpe à 70% chez ceux qui ont connu une fois le chômage et à 81% parmi ceux qui l'ont connu trois fois ou plus.

Tableau 24
Les restrictions ressenties, en fonction du nombre de périodes de chômage subies ces 10 dernières années

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

	<i>(en %)</i>			
	<i>Au cours des 10 dernières années...</i>			
	N'a jamais connu le chômage	A connu une seule fois le chômage	A connu deux fois le chômage	A connu trois fois ou plus le chômage
. S'impose régulièrement des restrictions sur certains postes de son budget	55	70	72	81
. Ne s'impose pas régulièrement des restrictions sur certains postes de son budget	45	29	28	19

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

En définitive, **le sentiment de restrictions dépend étroitement de l'instabilité professionnelle** : être au chômage, ou être salarié en contrat à durée déterminée, être intérimaire, ou encore avoir connu une ou plusieurs périodes de chômage dans la décennie sont autant de facteurs qui conduisent à une impression de difficultés budgétaires.

c) Les chômeurs s'imposent davantage de restrictions sur tous les postes budgétaires

Plus précisément, lorsqu'on détaille chacun des postes de consommation, on note que **les chômeurs qui disent s'imposer des restrictions le font systématiquement plus que les autres**. Les vacances et loisirs, l'habillement et l'achat d'équipement ménager forment les trois premiers postes budgétaires sur lesquels l'ensemble des personnes sans emploi se restreignent, à l'instar de l'ensemble des actifs. Les dépenses dites « primaires » (comme celles relatives au logement, à l'alimentation, aux dépenses pour enfants et aux soins médicaux) sont les derniers postes budgétaires sur lesquels ils se limitent. Mais ils le font bien plus que l'ensemble des actifs occupés (Tableau 25).

Tableau 25
Les postes budgétaires sur lesquels les chômeurs et les actifs occupés s'imposent régulièrement des restrictions

- Base : Individus qui disent s'imposer régulièrement des restrictions budgétaires -

(en %)

	1983-1985			2003-2005		
	Chômeur	Actif occupé	Ensemble	Chômeur	Actif occupé	Ensemble
<i>S'impose régulièrement des restrictions sur ...</i>						
. Les soins médicaux	20	8	10	19	10	12
. La voiture	65	58	59	63	59	60
. L'achat d'équipement ménager	75	68	69	77	74	74
. L'alimentation	47	24	27	48	35	37
. Les soins de beauté	61	54	55	66	64	64
. Les vacances et loisirs	83	81	81	87	85	85
. L'habillement	80	76	76	80	73	75
. Le logement	42	34	35	43	39	40
. Les dépenses pour les enfants ...	31	21	23	27	26	26
. Le tabac, la boisson	41	32	33	52	43	45

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

En fait, en l'espace de vingt ans, les restrictions se sont plutôt accrues chez les actifs occupés, ce qui a contribué à réduire les écarts entre chômeurs et actifs. Il reste que les chômeurs continuent à se restreindre sensiblement plus que les actifs, quel que soit le poste analysé (Tableau 26).

Tableau 26
Un recul des écarts entre le % de chômeurs et d'actifs occupés qui s'imposent régulièrement des restrictions

<i>S'impose régulièrement des restrictions sur ...</i>	Ecarts entre chômeurs et actifs en 1983-1985	Ecarts entre chômeurs et actifs en 2003-2005
. Les soins médicaux.....	-12	-9
. La voiture	-7	-4
. L'achat d'équipement ménager	-7	-3
. L'alimentation	-23	-13
. Les soins de beauté.....	-7	-2
. Les vacances et loisirs	-2	-2
. L'habillement	-4	-7
. Le logement.....	-8	-4
. Les dépenses pour les enfants.....	-10	-1
. Le tabac, la boisson	-9	-9

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français »

Si globalement, les restrictions des **salariés en situation précaire** se situent à un niveau intermédiaire, **ce groupe déclare s'imposer parfois davantage de contraintes que les chômeurs** : c'est notamment le cas pour les dépenses en logement. D'autres postes budgétaires font l'objet de restrictions assez proches : les dépenses de voiture, en équipement ménager, les soins de beauté, les vacances et loisirs et, enfin, les dépenses pour les enfants.

Tableau 27
L'influence de l'instabilité professionnelle sur les restrictions budgétaires

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
<i>S'impose régulièrement des restrictions sur.....</i>				
. Les soins médicaux	19	12	9	13
. La voiture	63	62	59	61
. L'achat d'équipement ménager..	77	78	73	76
. L'alimentation	48	39	34	40
. Les soins de beauté.....	66	66	64	65
. Les vacances et loisirs	87	88	84	86
. L'habillement	80	77	73	77
. Le logement.....	43	46	38	42
. Les dépenses pour les enfants ...	27	29	25	27
. Le tabac, la boisson	52	48	42	47

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

Bien entendu, l'instabilité professionnelle n'est pas le seul facteur à expliquer les restrictions. La régression logistique effectuée montre que plusieurs variables sont très déterminantes, plus déterminantes même : l'âge de l'enquêté, sa profession sont des variables importantes ; mais le critère le plus discriminant est bien entendu le niveau de revenu³⁶. Un individu vivant dans un foyer dont les revenus mensuels sont inférieurs à 900 €/mois a 3,5 fois plus de risques de devoir s'imposer des restrictions qu'une personne percevant plus de 3100 €/mensuels. Mais il est tout de même intéressant de constater qu'**indépendamment du niveau de revenu, la situation professionnelle joue aussi** : un chômeur a 2,3 fois plus de risques qu'un salarié ayant un emploi stable de se serrer régulièrement la ceinture ; par rapport à un titulaire d'emploi stable, celui qui est en contrat à durée déterminée a 30% de risques supplémentaires d'être contraint financièrement (Graphique 16).

³⁶ Voir Tableau A- 16 en annexe.

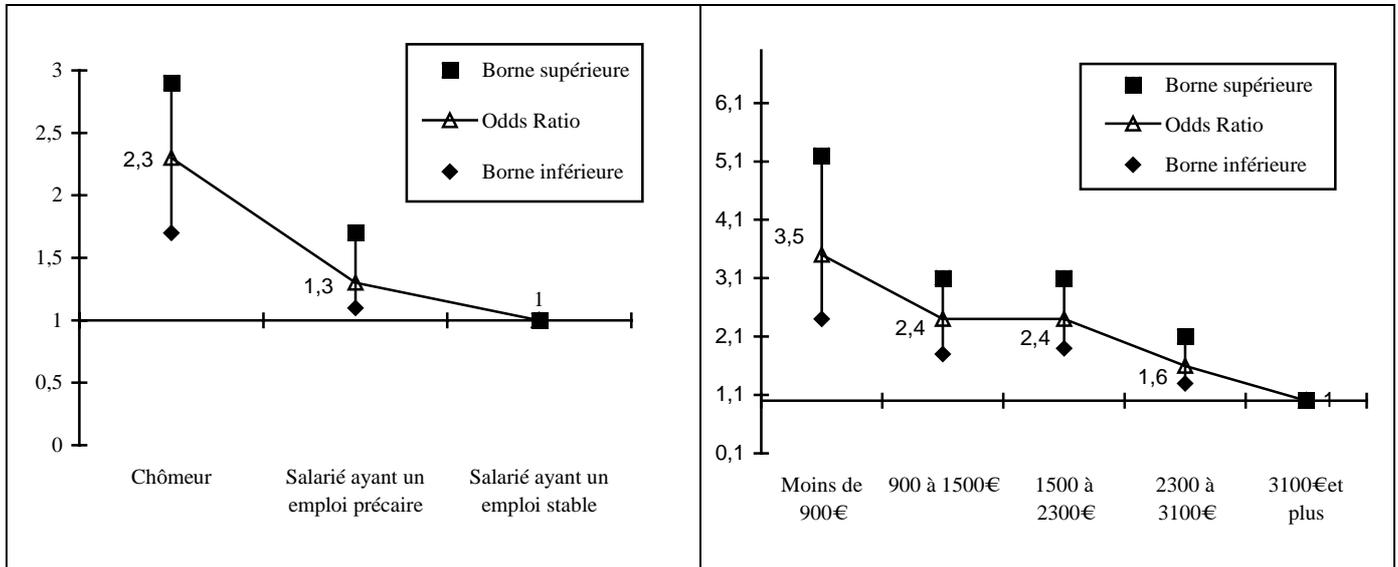
Graphique 16

La probabilité de s'imposer régulièrement des restrictions ...

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté -

- Selon le niveau de revenu du foyer de l'enquêté -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005.

Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'*odds ratio* ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'*odds ratio* n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

2- L'espoir de voir sa situation s'améliorer est plus fort chez les chômeurs et les précaires

Toutefois, le sentiment d'avoir un niveau de vie qui se dégrade et être dans l'obligation de s'imposer des restrictions n'entament pas l'optimisme des personnes en situation précaire. Face à la question : « *Pensez-vous que vos conditions de vie vont s'améliorer ou se détériorer au cours des cinq prochaines années ?* », les chômeurs et les salariés en contrat à durée déterminée font preuve, aujourd'hui comme 20 ans auparavant, d'une certaine confiance quant à leur capacité de « rebond ».

D'ailleurs, au début des années 1980, les chômeurs affichaient déjà un plus grand optimisme en l'avenir que les actifs occupés : 38% pensaient voir leurs conditions de vie s'améliorer au cours des 5 prochaines années, contre 28% des actifs occupés.

Tableau 28
Perception de l'évolution des conditions de vie au début des années 80,
selon la situation professionnelle de l'enquêté

(en %)

	Chômeur	Actif occupé	Ensemble
. Pense que ses conditions de vie vont s'améliorer au cours des 5 prochaines années.....	38	28	29
. Pense que ses conditions de vie vont rester semblables au cours des 5 prochaines années.....	15	30	28
. Pense que ses conditions de vie vont se détériorer au cours des 5 prochaines années.....	37	35	35
Total	100	100	100

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 1983-1985.

Aujourd'hui, une partie significative des chômeurs affichent également leur confiance quant à l'évolution de leurs conditions de vie. Celle-ci est même supérieure à celle enregistrée au début des années 80 : 44% pensent que leur situation va s'améliorer dans les 5 prochaines années, contre 38% vingt ans auparavant. Mais ce sont d'abord **les salariés en situation précaire qui sont aujourd'hui les plus optimistes** (48% sont convaincus que leur situation va s'améliorer). Titulaires d'un emploi, ils escomptent sans doute une progression de carrière. Ils ont un pied sur le marché du travail et, pour eux, la perspective d'un avenir meilleur est peut-être plus tangible.

Tableau 29
Pensez-vous que vos conditions de vie vont s'améliorer ou se détériorer au cours des cinq prochaines années ?

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

(en %)

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
. Pense que ses conditions de vie vont s'améliorer	44	48	38	39
. Pense que ses conditions de vie vont rester semblables	24	24	31	30
. Pense que ses conditions de vie vont se détériorer.....	31	26	30	30

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

Une chose est sûre : une personne sans emploi espère plus souvent qu'en moyenne s'en sortir, mais la répétition des passages par le chômage entame peu à peu la confiance. On observe en effet que les individus qui ont connu le chômage au moins trois fois dans les dix dernières années sont moins optimistes que ceux qui n'ont connu cette situation qu'une seule fois (Tableau 30).

Tableau 30
Les jugements sur l'évolution des conditions de vie, en fonction du nombre de périodes de chômage, ces 10 dernières années

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

	<i>(en %)</i>			
	<i>Au cours des 10 dernières années,...</i>			
	N'a jamais connu le chômage	A connu une seule fois le chômage	A connu deux fois le chômage	A connu trois fois ou plus le chômage
. Pense que ses conditions de vie vont s'améliorer	35	47	47	43
. Pense que ses conditions de vie vont rester semblables	32	24	27	25
. Pense que ses conditions de vie vont se détériorer.....	32	28	25	30

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

En tout état de cause, sachant que les jeunes sont sur-représentés parmi les chômeurs et les précaires, on pourrait penser que cet « élan d'optimisme » des actifs n'est que la résultante d'un effet d'âge. D'ailleurs, on constate bien que « toutes choses égales par ailleurs », les jeunes actifs (18-30 ans) ont 6 fois plus de chances de se montrer optimistes que les seniors (actifs de plus de 50 ans). Mais, en vérité, **la probabilité de croire que ses propres conditions de vie vont s'améliorer dépend également de la situation professionnelle de l'enquêté**. Un chômeur a ainsi 30% de chances supplémentaires qu'un bénéficiaire de CDI de penser que son niveau de vie va progresser ; chez les salariés en contrat à durée déterminée, la probabilité est, quant à elle, supérieure de 40% à celle d'une personne en CDI³⁷.

³⁷ Voir le tableau complet en annexe (Tableau A- 17).

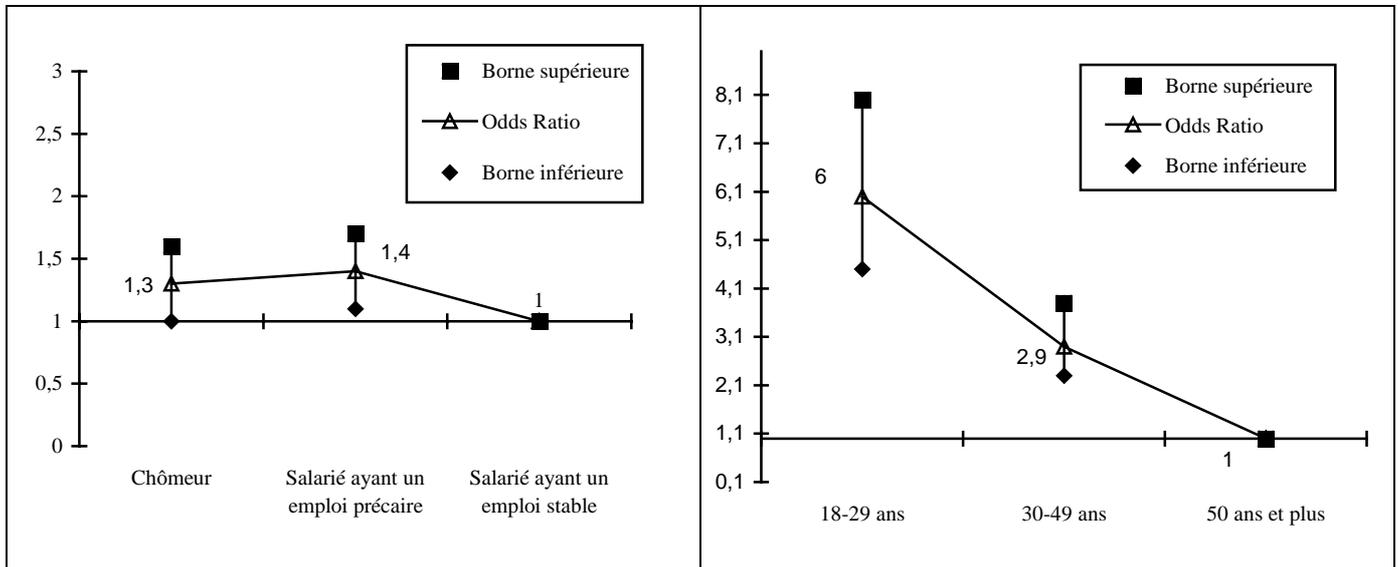
Graphique 17

La probabilité de penser que ses conditions de vie vont s'améliorer ...

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté -

- Selon l'âge de l'enquêté -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'*odds ratio* ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'*odds ratio* n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

3- La perception du niveau de vie collectif

Il n'est pas rare que l'on extrapole sa situation personnelle à celle de l'ensemble de la population. Traverser une période difficile conduit parfois à tout voir en noir. Effectivement, il y a 20 ans, 64% des chômeurs pensaient que la situation de l'ensemble des Français se détériorait, alors que « seuls » 59% des actifs occupés partageaient ce point de vue. De même, 81% des chômeurs estimaient que le chômage augmenterait dans les prochaines années, contre 77% des personnes ayant un emploi. Il y avait donc bien un écart de perception entre les deux groupes, même s'il était finalement peu important.

Tableau 31
Perception du chômage et du niveau de vie de l'ensemble des Français,
selon la situation professionnelle de l'enquêté

	Chômeur	Actif occupé	Ensemble
			(en %)
. Pense que, depuis une dizaine d'années, le niveau de vie de l'ensemble des Français va mieux.....	15	21	21
. Pense que, depuis une dizaine d'années, le niveau de vie de l'ensemble des Français est pareil.....	16	16	16
. Pense que, depuis une dizaine d'années, le niveau de vie de l'ensemble des Français va moins bien.....	64	59	59
. Pense que le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années.....	81	77	77
. Pense que le nombre de chômeurs va se stabiliser dans un avenir proche.....	17	21	21
. Pense que le nombre de chômeurs va diminuer dans un avenir proche.....	2	2	2

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 1983-1985.

Le constat se vérifie toujours aujourd'hui : 68% des chômeurs pensent que, dans l'ensemble, le niveau de vie des Français va moins bien que 10 ans auparavant, contre 63% chez les salariés. Les chômeurs (76%) se montrent aussi un peu plus pessimistes sur l'évolution du fléau du chômage. Les titulaires d'un emploi précaire adoptent, quant à eux, une position intermédiaire (72%) par rapport aux personnes en contrat à durée indéterminée (68%). A première vue, il semblerait donc que le fait de bénéficier d'un emploi — stable de préférence — rende plus positif le regard que l'on porte sur l'évolution de la société.

Tableau 32
Perception du chômage et du niveau de vie de l'ensemble des Français,
selon la situation professionnelle de l'enquêté aujourd'hui

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

(en %)

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
. Pense que, depuis une dizaine d'années, le niveau de vie de l'ensemble des Français va mieux	12	17	14	14
. Pense que, depuis une dizaine d'années, le niveau de vie de l'ensemble des Français est pareil	18	17	22	21
. Pense que, depuis une dizaine d'années, le niveau de vie de l'ensemble des Français va moins bien	68	64	63	64
. Pense que le nombre de chômeurs va augmenter pendant plusieurs années.....	76	72	68	70
. Pense que le nombre de chômeurs va se stabiliser dans un avenir proche.....	18	20	24	22
. Pense que le nombre de chômeurs va diminuer dans un avenir proche.....	6	7	7	6

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

Mais en réalité, **l'instabilité professionnelle n'est pas un facteur qui détermine significativement la perception collective que l'on a de la conjoncture économique**. Les Tableau A- 18 et Tableau A- 19 en annexe montrent que les réponses sont surtout déterminées par le **revenu du foyer** : on est d'autant plus positif que l'on dispose de revenus élevés. Finalement, les écarts observés précédemment entre chômeurs et salariés tiennent surtout à un effet du revenu perçu.

Autrement dit, l'instabilité professionnelle exerce une influence sur la façon dont on voit l'évolution de **ses propres** conditions de vie, sa situation personnelle : le regard sur le passé est négatif, le regard sur l'avenir positif. Par contre, la perception que l'on a globalement de l'évolution **collective** de la société ne semble pas dépendre du degré de stabilité professionnelle : **être en instabilité joue sur les jugements que l'on porte sur soi et sur sa propre situation, mais n'influe guère sur les perceptions que l'on a de la conjoncture générale et de la situation des « autres ».**

IV. L'instabilité professionnelle joue sur l'état de santé ressenti

Beaucoup de travaux ont cherché à mesurer l'impact de l'instabilité professionnelle sur l'état de santé ressenti, mais il faut savoir que l'étude de ce lien n'est pas chose aisée : la santé et le chômage s'entretiennent en effet dans un rapport de causalité parfois flou. R. Holcman dit à ce sujet « *qu'il est naturellement peu aisé de déterminer un lien clair et sans équivoque entre chômage et état de santé. Est-on chômeur parce que l'on est tombé malade ? Est-on malade parce qu'on est devenu chômeur ? Ou bien les deux à la fois ?* »³⁸. Ce chapitre s'intéresse essentiellement à un seul sens de causalité : le fait d'occuper un emploi stable joue-t-il sur l'état de santé ressenti ? Si l'on est chômeur, souffre-t-on davantage que les actifs bénéficiant d'un emploi fixe ? Peut-on observer une différence dans la situation de santé perçue entre les individus bénéficiant d'un CDI et ceux en CDD ou en mission d'intérim ?

Pour répondre à ces questions, nous utiliserons plusieurs questions de l'enquête « *Conditions de vie et Aspirations des Français* » portant sur les problématiques de santé : état de santé ressenti, souffrance ou non de quelques maux (mal de tête, de dos, insomnies, nervosité et état dépressif), et situation par rapport aux maladies chroniques ou au handicap. Notons qu'il s'agit, à chaque fois de déclarations : l'enquête ne mesure pas l'état de santé « réel » des individus.

Deux résultats majeurs se dégagent de l'analyse de ces questions :

- Il semble que **le fait d'être en situation précaire (CDD) ne joue pas de manière significative sur le ressenti de son état de santé**. Le travailleur en CDD ou en intérim affiche des opinions qui ne sont pas très différentes de celles de la personne en contrat « stable ».
- Par contre, plus que tous les autres, **les chômeurs déclarent un état de santé dégradé et souffrent davantage** : ils affirment moins souvent être en bonne santé ; ils souffrent plus souvent de plusieurs maux (nervosité, insomnies, état dépressif) ; enfin, ils sont davantage touchés par les infirmités physiques, les handicaps ou les maladies de longue durée.

³⁸ R.HOLCMAN. « Le Chômage – Mécanismes économiques, conséquences sociales et humaines », *Notes et études documentaires*, n°5045, 1996.

1- Etat de santé ressenti : les chômeurs sont moins satisfaits qu'en moyenne

Les chômeurs se distinguent nettement des personnes occupant un emploi précaire et des salariés stables : ils se considèrent en effet moins souvent en bonne santé que les autres personnes de leur âge. Ainsi, 82% s'estiment en situation de santé satisfaisante, contre une moyenne de 89% pour l'ensemble des actifs (Tableau 33). L'écart n'est certes pas considérable, mais il est significatif. En fait, la ligne de partage se situe entre les actifs occupés (stables ou précaires) et les chômeurs ; **les personnes précaires et les individus ayant un contrat stable affichent une satisfaction de leur situation sanitaire assez proches (88% et 91%).**

Tableau 33
Par rapport aux autres personnes de votre âge, pensez-vous que votre état de santé est ... ?

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

(en %)

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
Satisfaisant.....	82	88	91	89
Non satisfaisant	18	12	9	11

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 2003-2005.

Il apparaît en outre que **la récurrence des périodes de chômage joue sensiblement sur la perception que l'on a de son état de santé** : plus on a été confronté à cette épreuve, moins on pense jouir d'un état de santé satisfaisant (Tableau 34).

Tableau 34
L'état de santé ressenti, en fonction du nombre de périodes de chômage subies ces 10 dernières années
 - Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

<i>Pense que son état de santé est ...</i>	<i>Au cours des 10 dernières années...</i>			
	<i>N'a jamais connu le chômage</i>	<i>A connu une seule fois le chômage</i>	<i>A connu deux fois le chômage</i>	<i>A connu trois fois ou plus le chômage</i>
Satisfaisant	91	88	86	83
Non satisfaisant	9	12	14	17

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 2003-2005.

Certes, les analyses socio-démographiques révèlent que, sur ces sujets, le niveau d'études joue un rôle important : **plus on est diplômé, plus on se déclare en bonne santé**. Toutes choses égales par ailleurs, un bachelier a deux fois plus de chances de se déclarer en bonne santé qu'une personne ne disposant d'aucun diplôme. Or, en moyenne, les chômeurs sont moins diplômés que les actifs occupés. Il convient donc de vérifier que leur position dépend bien de leur situation professionnelle et non de leur niveau de diplôme.

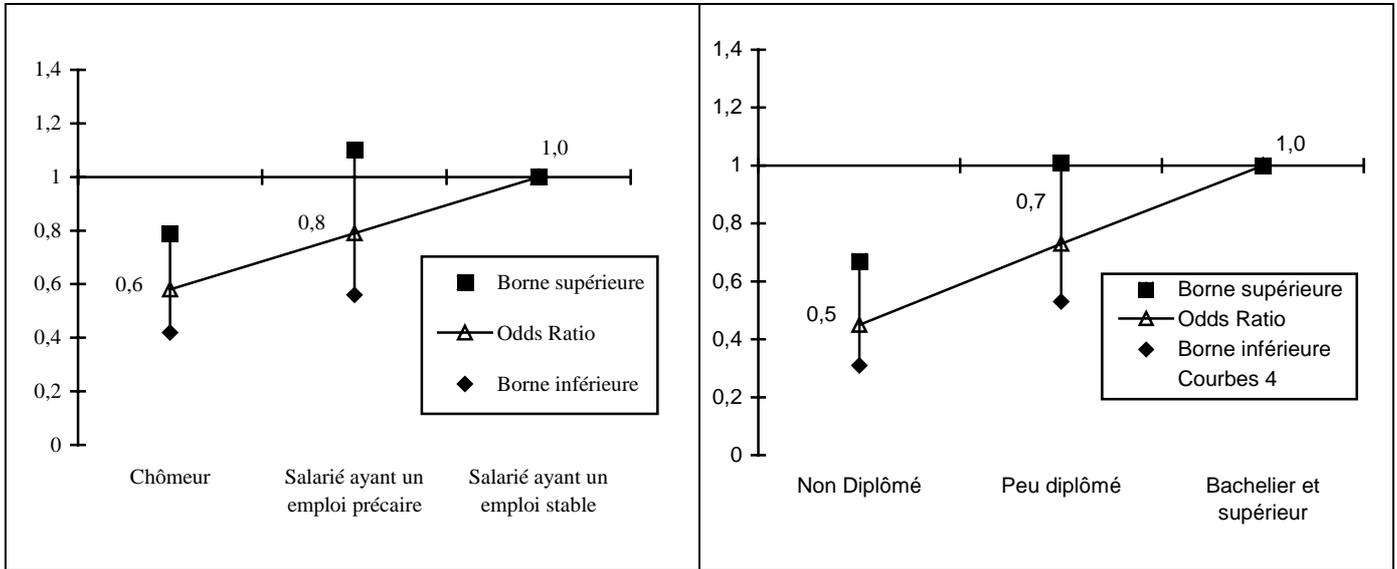
Le Graphique 18 montre que, par rapport à un salarié occupant un emploi stable, **un chômeur a une probabilité 40% moins élevée de déclarer être en bonne santé**. Par ailleurs, il apparaît que la distinction entre travailleurs précaires et salariés bénéficiant d'un emploi stable n'est pas opérante. Le clivage se structure davantage selon l'axe activité-inactivité plutôt que selon l'axe précarité/stabilité.

Graphique 18
La probabilité de se déclarer en bonne santé par rapport aux autres*

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté -

- Selon le niveau d'études de l'enquêté -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005. Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'odds ratio ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'odds ratio n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.* Voir le Tableau complet en annexe (Tableau A- 20).

Rappelons, pour mémoire, qu'une étude de l'INSEE³⁹ présentait, en 2000, des résultats similaires : le fait d'être à la recherche d'un emploi conduit à considérer moins souvent son état de santé comme « bon » ou « très bon ». Alors que 84,8% des actifs partageaient cette opinion, c'était le cas de 76,2% des chômeurs⁴⁰. O. Benoit-Guilbot constate également: « *état réel ou seulement ressenti, les chômeurs ont une moins bonne perception de leur santé et sont plus nombreux que les actifs à considérer que, compte tenu de leur âge, celui-ci devrait être meilleur* »⁴¹.

Citons d'autres travaux, réalisés à partir de l'enquête épidémiologique PREST (PREcarité – Santé – Travail). Cette enquête a été menée dans le but d'explorer les liens entre précarité du travail et santé. La particularité de cette étude est de s'intéresser exclusivement aux actifs occupés⁴². Dans un premier temps, l'état de santé a été mesuré dans son ensemble : état physique, psychique et global. Les résultats montrent que, dans l'ensemble, les salariés s'estiment en bonne santé. Plus particulièrement, aucune différence vraiment notable peut être

³⁹ « Trois quarts des Français se considèrent en bonne santé », *Insee Première*, n°702, mars 2000, 4 p.

⁴⁰ Cette enquête ne prend pas en considération les personnes en intérim.

⁴¹ Odile Benoit-Guilbot, « Etats de santé », *Informations sociales*, n°37, 1994, pp. 112-120.

⁴² Les intérimaires ne sont pas pris en compte pour des questions de méthodologie.

mise en évidence selon la nature du contrat des enquêtés : **être en CDI ou en CDD ne conduit pas à apprécier de manière différente sa situation.**

Tableau 35
Echelle de santé globale

	Salarié ayant un emploi en contrat à durée déterminée	Salarié ayant un emploi à contrat à durée indéterminée	Ensemble
Effectifs	590	843	1433
Forme physique			
Score	4,7	4,8	4,8
1 à 3	11%	6%	8%
4 à 6	89%	94%	92%
Forme psychique			
Score	5,0	4,9	4,9
1 à 3	9%	10%	10%
4 à 6	91%	90%	90%
Santé globale			
Score	4,9	5,0	4,9
1 à 3	7%	6%	7%
4 à 6	93%	94%	93%

Source : INSTITUT DE MEDECINE DU TRAVAIL DU VAL-DE-LOIRE, « Enquête PREST Précarité santé Travail », avril 1999, p. 53.

La même étude a mobilisé des indicateurs plus précis, en utilisant l'échelle dite de Nottingham. Le Nottingham Health Profile est un indicateur reposant sur un questionnaire composé de 38 items traitant six thèmes relatifs à la santé : douleurs, mobilité physique, tonus, sommeil, réaction émotionnelle et isolement social. Plus le nombre de réponses « oui » est important, plus la santé perçue est mauvaise. Les résultats du Tableau 36 indiquent, pour chacune des six dimensions étudiées, le pourcentage de personnes ayant répondu au moins une fois « oui ». Le NHP global est la moyenne pondérée des six dimensions qui le composent. Pour les troubles du sommeil et l'isolement social, le score est un peu plus élevé pour les personnes en CDD que pour celles en CDI. Mais cet écart s'expliquerait, selon les auteurs, par la sur-représentation des femmes parmi les personnes en CDD, celles-ci déclarant davantage souffrir de ces maux. En définitive, les différences entre CDD et CDI sont dues pour partie à ces effets de structure. En d'autres termes, même avec un questionnaire

beaucoup plus élaboré, **il est impossible de conclure que la nature du contrat influence l'évaluation de son état de santé.**

Tableau 36
Etat de santé selon le Nottingham Health Profile (NHP)

NHP	Salarié ayant un emploi en contrat à durée déterminée	Salarié ayant un emploi à contrat à durée indéterminée	Ensemble
Effectifs	590	843	1433
NHP global	58%	58%	58%
Score (variance)	6,0 (9,1)	6,5 (9,7)	6,3 (7,7)
Mobilité physique	13%	13%	13%
Score (variance)	2,5 (7,7)	2,2 (7,0)	(2,3) 7,3
Douleurs	19%	18%	19%
Score (variance)	4,1 (10,8)	3,8 (10,2)	3,9 (10,5)
Sommeil	28%	31%	30%
Score (variance)	10,1 (20)	11,2 (21,3)	10,9 (20,9)
Tonus	15%	16%	16%
Score (variance)	7,0 (18,7)	7,1 (17,3)	7,1 (17,3)
Isolement social	12%	14%	14%
Score (variance)	3,8 (11,5)	4,6 (12,9)	4,2 (12,3)
Réactions émotionnelles	41%	41%	41%
Score (variance)	7,6 (12,4)	9,1 (15,2)	8,5 (14,1)

Source : Institut De Médecine du Travail du Val-De-Loire, « Enquête PREST Précarité santé Travail », avril 1999, p. 55.

2- Les chômeurs sont davantage sujets à la nervosité, aux insomnies et aux états dépressifs

Par rapport aux actifs stables, **les chômeurs se distinguent par une sur-déclaration très significative de trois maux** (Tableau 37) : ils souffrent davantage de nervosité (53%, contre 45% pour les personnes occupant un emploi stable), d'insomnies (39%, contre 29%) et d'état dépressif (22%, contre 11%). En réalité, être chômeur conduit à évoquer un ensemble de symptômes plus ou moins diffus, mais qui traduit systématiquement le sentiment d'un état de santé dégradé. Ces résultats sont largement corroborés par d'autres travaux⁴³.

En revanche, en ce qui concerne les « précaires », le constat est plus nuancé : s'ils affichent un niveau de nervosité équivalent à celui des chômeurs, ils se déclarent moins dépressifs que ces derniers et ne souffrent pas plus d'insomnies que les actifs stables.

Tableau 37
Avez-vous souffert au cours des quatre dernières semaines de ... ?

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
. Nervosité	53	52	45	47
. Insomnies.....	39	30	29	31
. Etat dépressif	22	16	11	14

(en %)

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 2003-2005.

Indiquons également que **la récurrence des périodes de chômage est corrélée avec une sur-déclaration des différents maux** (Tableau 38) : plus on expérimente le chômage, plus on prétend subir ces divers symptômes. Chez les actifs, **les personnes ayant vécu au moins une fois la perte d'un emploi souffrent davantage que celles qui n'ont jamais connu cette situation** : nervosité (49% contre 43%), insomnies (31% contre 29%) et état dépressif (16% contre 10%). Les individus qui ont été au moins trois fois au chômage affirment systématiquement souffrir davantage que ceux ayant vécu une seule période d'inactivité : nervosité (56% contre 49%), insomnies (38% contre 31%) et état dépressif (20% contre 16%).

⁴³ O. Benoit-Guilbot, « Etats de santé », *Informations sociales*, n°37, 1994, pp. 112-120 : « les symptômes évoqués par les chômeurs construisent un syndrome cohérent marqué par la sur-déclaration de nervosité, d'anxiété, d'angoisse, d'insomnie, de perte de confiance en eux-mêmes et d'état dépressif, de vertiges, d'évanouissement mais également de constipation, syndrome que le langage commun identifie familièrement comme un état de déprime mais peu précis sur un plan médical ».

L'installation dans la précarité conduit à une nette sur-déclaration de la souffrance psychique.

Tableau 38
Les symptômes ressentis, en fonction du nombre de périodes de chômage subies ces 10 dernières années
 - Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

(en %)

<i>Au cours des 10 dernières années...</i>				
<i>Déclare avoir souffert au cours des quatre dernières semaines de ...</i>	N'a jamais connu le chômage	A connu une seule fois le chômage	A connu deux fois le chômage	A connu trois fois ou plus le chômage
. Nervosité.....	43	49	56	56
. Etat dépressif	10	16	19	20
. Insomnies.....	29	31	37	38

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 2003-2005.

Au cours des vingt dernières années, les chômeurs et les personnes occupant un emploi stable ont connu une évolution assez semblable : l'insomnie a fortement augmenté (+ 9 points pour les chômeurs, + 7 points pour les stables) alors que le taux de nervosité est resté quasi-stable et que le problème de la dépression a légèrement reculé (Tableau 39).

Tableau 39
Proportion d'individus qui ont souffert de nervosité, d'insomnies, d'état dépressif, au cours des quatre dernières semaines

(en %)

	<i>Chômeur</i>			<i>Actif occupé</i>		
	1983-1985	2003-2005	Evolution	1983-1985	2003-2005	Evolution
. Nervosité.....	53	53	=	44	45	+ 1
. Insomnies	30	39	+ 9	22	29	+ 7
. Etat dépressif.....	23	22	- 1	13	11	- 2

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français ».

Au-delà de ces résultats descriptifs, quel est l'effet propre de l'instabilité professionnelle ? Les résultats figurent au Graphique 19 : par rapport à une personne ayant un emploi stable, **un chômeur a 30% de risques supplémentaires de déclarer souffrir de nervosité** (voir aussi le Tableau A- 21 en annexe). En revanche, pour les personnes titulaires d'un emploi précaire, le test n'est pas significatif. Il y a bien un effet du niveau de diplôme qui vient s'ajouter à ce

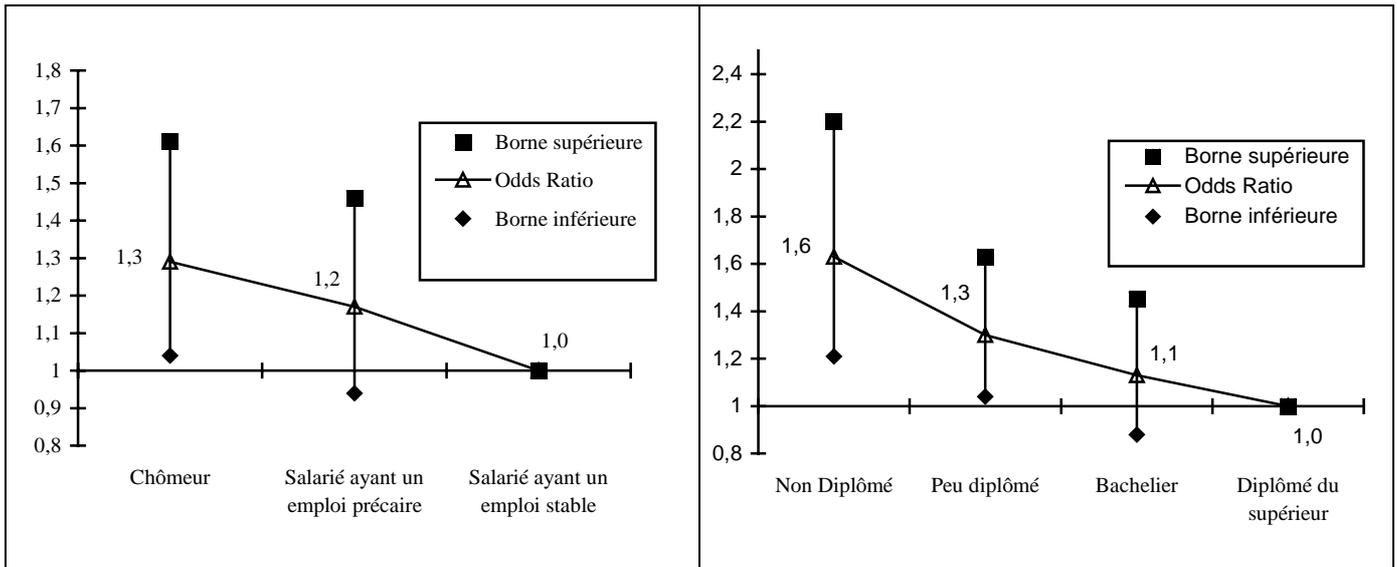
mécanisme, mais ce dernier n'efface pas l'effet du statut professionnel. Précisons qu'un non-diplômé a 60% plus de risques de souffrir de nervosité qu'une personne titulaire d'un diplôme du supérieur.

Graphique 19
La probabilité de souffrir de nervosité

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté -

- Selon le niveau d'études de l'enquêté -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005.

Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'odds ratio ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'odds ratio n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

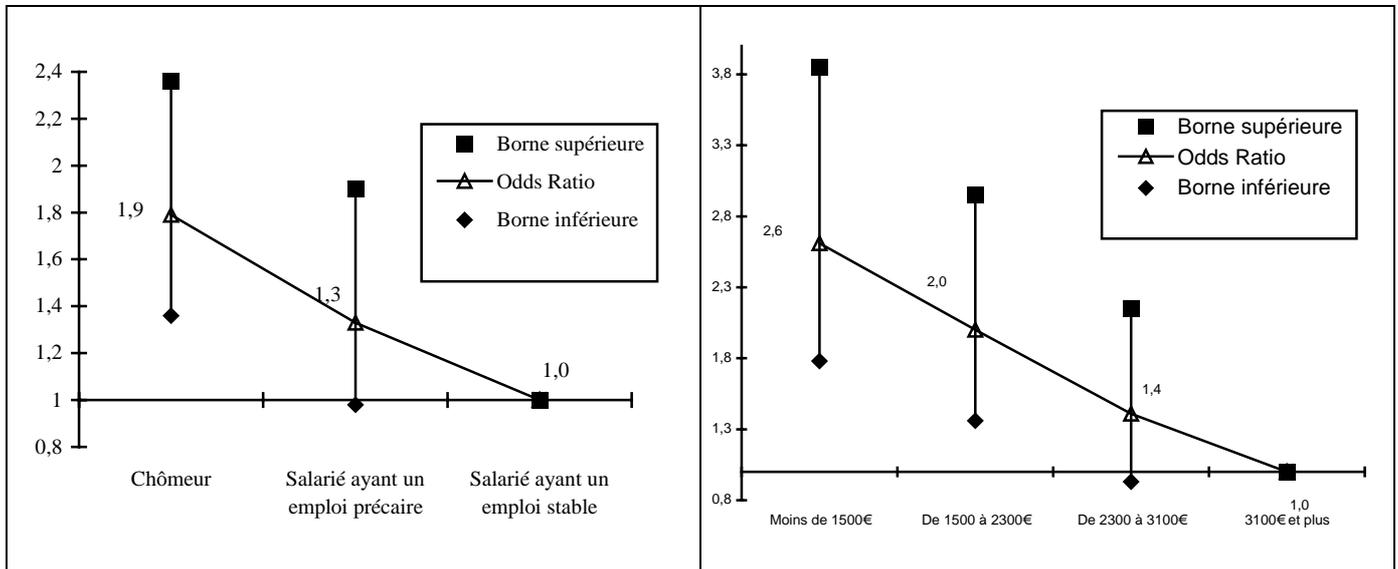
Il existe également un effet marqué de l'instabilité professionnelle sur le fait de déclarer des troubles psychologiques : **un chômeur a une probabilité 1,9 supérieure à un actif stable de connaître un état dépressif**. Pour les personnes en CDD, le résultat n'est pas statistiquement significatif : leurs réponses ne diffèrent pas de celles des salariés en CDI. On enregistre par ailleurs un très fort effet de revenus: les personnes qui vivent dans un foyer dont les ressources mensuelles sont inférieures à 1500 € présentent 2,6 fois plus de risques de se dire déprimées.

Graphique 20 La probabilité de souffrir d'un état dépressif

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté -

- Selon le niveau de revenus de l'enquêté -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



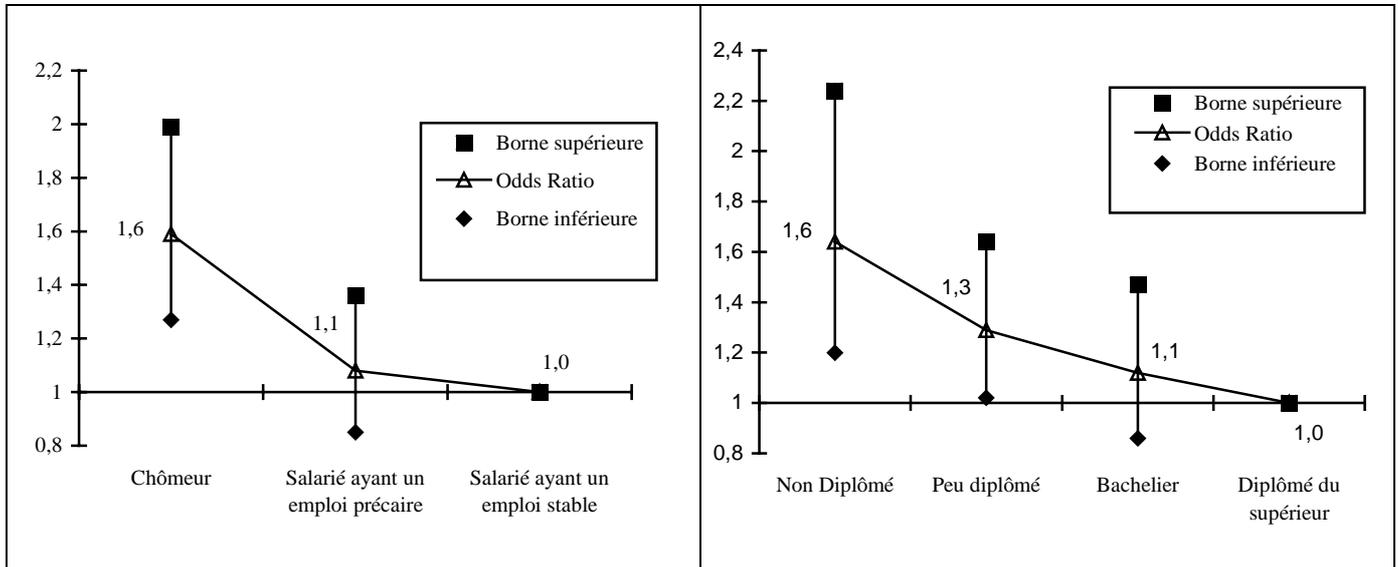
Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005.

Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'*odds ratio* ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'*odds ratio* n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

L'effet de l'instabilité professionnelle sur la qualité du sommeil se traduit également par un clivage entre actif occupé et chômeur : **une personne à la recherche d'un emploi a une probabilité 1,6 fois plus importante de déclarer souffrir d'insomnies que celle occupant un poste stable.** Les « précaires », quant à eux, ne se distinguent pas des « stables ». A titre de comparaison, le niveau de diplôme joue de manière importante : un non-diplômé a 60% de risques supplémentaires de mal dormir qu'un diplômé du supérieur.

Graphique 21 La probabilité de souffrir d'insomnies

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté - - Selon le niveau d'études de l'enquêté -
- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005.

Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'*odds ratio* ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'*odds ratio* n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

J. Hayes et P. Nutman⁴⁴ analysent l'évolution de l'état de santé psychologique des chômeurs de la manière suivante. Il y aurait quatre phases successives, à partir du moment où le chômage commence : minimisation, pessimisme, dépression, fatalisme.

Dans un premier temps, le chômeur se situe dans une phase de **minimisation** dans laquelle il a tendance à nier sa nouvelle situation, en conservant un mode de vie identique à celui d'une personne qui travaille. Cela passe par le fait de prendre des vacances ou de retarder sa demande d'allocations-chômage, comme si l'on refusait d'accepter que la nature des ressources perçues ait pu changer.

Dans une seconde étape, lorsque le chômage s'installe dans la durée et que les perspectives d'un retour rapide à l'emploi s'éloignent, l'individu doit réorganiser son mode de vie en acceptant sa nouvelle situation. La succession des échecs aux entretiens d'embauche provoque une perte de confiance en soi ; l'incapacité à retourner rapidement sur le marché du travail conduit le chômeur à une sévère remise en question. C'est la phase dite de « **pessimisme** ».

⁴⁴ J. Hayes et P. Nutman, *Comprendre les chômeurs*, Mardaga, Bruxelles, 1981 pp. 33-54.

Le troisième stade de l'évolution psychologique du chômeur peut se traduire par une **dépression**. Cette phase diffère grandement de la frustration et de l'ennui qui caractérisaient le début du chômage. Le chômeur finit par ne plus croire en lui, il se dévalorise. En fait, beaucoup plus que la perte de l'emploi, c'est le décalage persistant, et même grandissant, entre la vie réelle du chômeur et ce que devrait être sa vie qui produit cet état dépressif.

Enfin, la quatrième et dernière étape est le **fatalisme**. Le chômeur, tout en acceptant sa nouvelle situation, n'a plus la motivation pour retrouver un emploi. Cette modification psychologique se manifeste par une diminution de la recherche, mais aussi par un renfermement général vis-à-vis du monde extérieur. Tout contact avec les autres devient trop douloureux.

Au passage, on trouve dans ces analyses une explication de la dissolution progressive du lien social parmi les chômeurs : au fur et à mesure que le chômage se prolonge, la confrontation avec autrui devient une source d'angoisse telle qu'elle conduit à l'évitement.

Deux des cinq maux étudiés dans l'enquête sur « *les Conditions de Vie et les Aspirations des Français* » ne sont pas explicables par l'instabilité professionnelle : le mal de tête et le mal de dos. Même si l'on constate une légère sur-déclaration des maux de tête par les chômeurs et les précaires (Tableau 40), les régressions logistiques en annexe montrent que, à statut professionnel égal, les femmes se plaignent significativement davantage de ces maux. En d'autres termes, on peut penser que les différences que l'on a pu noter dans le Tableau 40 viennent en réalité de la sur-représentation des femmes chez les plus précaires et les chômeurs.

Tableau 40
Avez-vous souffert au cours des quatre dernières semaines de ... ?

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

(en %)

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
. Maux de tête, migraines....	38	40	35	37
. Mal au dos	48	49	46	47

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 2003-2005.

3- Les chômeurs sont davantage susceptibles de souffrir d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie chronique

En France, une personne sur quatre en âge de travailler (15-64 ans), soit 9,2 millions d'individus, déclare avoir un problème durable de santé ou un handicap. Cinq millions d'entre eux déclarent que ce problème limite leurs capacités de travail (mobilité, facilité à se déplacer, quantité de travail à fournir, effort à fournir, nature de la tâche)⁴⁵.

L'enquête du CREDOC montre que le principal clivage concernant les effets des problèmes de santé de longue durée se structure selon l'axe « chômage/emploi », plutôt que selon la nature du contrat de travail (Tableau 41) : 26% des chômeurs déclarent souffrir d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie chronique contre 16% des salariés en poste stable. De plus, la récurrence du chômage est clairement corrélée avec le fait de déclarer souffrir d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie chronique (Tableau 42). En revanche, il n'existe pas de différence significative entre les salariés précaires et les personnes occupant un emploi stable.

Tableau 41
Souffrez-vous d'une infirmité physique, d'un handicap ou d'une maladie chronique qui continuera à vous affecter dans l'avenir ?

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

(en %)

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
. Oui.....	26	18	16	18
. Non.....	74	82	84	82

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français 2003-2005

⁴⁵ DARES, « L'emploi des personnes handicapées ou ayant des problèmes de santé de longue durée », *Premières synthèses*, n° 41.3, octobre 2003.

Tableau 42
Les handicaps déclarés, en fonction du nombre de périodes de chômage subies ces 10 dernières années

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

(en %)				
<i>Au cours des 10 dernières années...</i>				
	N'a jamais connu le chômage	L'a connu une seule fois	L'a connu deux fois	L'a connu trois fois ou plus
. Déclare souffrir d'une infirmité physique, d'un handicap ou d'une maladie chronique.....	16	18	21	25
. Ne déclare pas souffrir d'une infirmité physique, d'un handicap ou d'une maladie chronique.....	84	82	79	75

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et Aspirations des Français » 2003-2005.

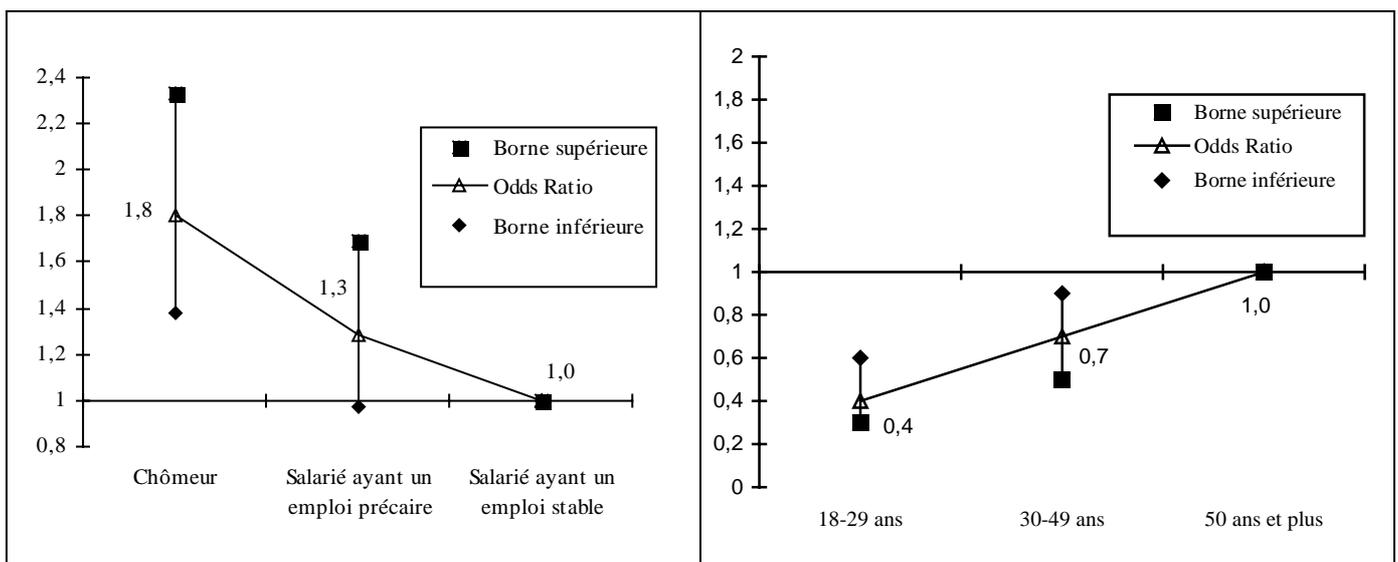
Les analyses menées « toutes choses égales par ailleurs » confirment ce résultat (Tableau A-26 en annexe) : les chômeurs ont 80% de risques supplémentaires de déclarer un handicap, une infirmité ou une maladie chronique, par rapport aux actifs stables. Concernant les salariés précaires, les tests ne concluent pas à une spécificité par rapport aux personnes en CDI. Il est intéressant de constater que la situation professionnelle est la variable la plus déterminante : le diplôme et l'âge déterminent aussi la probabilité d'être handicapé ou infirme, mais à des niveaux moindres. Par exemple, un jeune actif de moins de 30 ans aura 1,7 fois moins de chances de souffrir d'handicap ou d'infirmité physique par rapport à un actif de plus de 50 ans (Graphique 22).

Graphique 22
La probabilité de souffrir d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie chronique

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquêté -

- Selon l'âge de l'enquêté -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

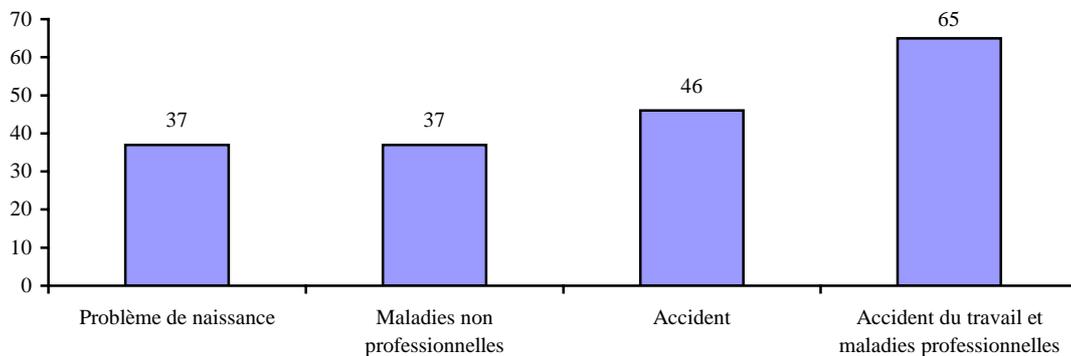


Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005. Note : les bornes inférieures et supérieures indiquent l'intervalle de confiance associé à l'odds ratio ; lorsque cet intervalle de confiance « coupe » l'axe horizontal situé à 1, l'odds ratio n'est pas significativement différent de 1, au seuil de 5%.

Dans le cas présent, il est important de ne pas tirer de conclusions trop rapides sur le sens de la corrélation. Si les chômeurs déclarent plus souvent souffrir d'une déficience durable, ce n'est pas forcément en raison de leur mise à l'écart du marché du travail. Au contraire, c'est peut-être plus souvent parce qu'ils souffrent de handicaps que leur intégration dans l'univers professionnel est plus délicat. Une étude de la DARES⁴⁶ portant sur l'emploi des personnes handicapées ou ayant des problèmes de santé de longue durée montre que lorsque « *la maladie et la déficience induisent des limitations des capacités de travail, [...] l'accès à l'emploi est compromis* ». Le taux d'emploi des personnes souffrant d'un handicap ou d'un problème de santé est systématiquement inférieur à celui de la population « indemne » : leur taux d'emploi n'est que de 44% contre 65% pour les personnes ayant une capacité intacte. Le Graphique 23 traite du taux d'emploi des individus déclarant des possibilités limitées, selon l'origine du problème. Ainsi, ceux ayant des déficiences de naissance ou des maladies non professionnelles affichent un taux d'emploi inférieur à 40% !

Graphique 23
Taux d'emploi des personnes déclarant des capacités limitées

(en %)



Source : DARES

⁴⁶ DARES, « L'emploi des personnes handicapées ou ayant des problèmes de santé de longue durée », *Premières synthèses*, n° 41.3, octobre 2003.

4- La complexité des relations entre la situation professionnelle et l'état de santé

Plus généralement, nous le disions au début de ce chapitre, il est toujours délicat de déceler, dans la corrélation santé / chômage, le sens de la causalité. Pour schématiser, C. Sermet et M.Khlat⁴⁷ identifient les mécanismes suivants :

- Causalité : chômage → santé : le chômage serait à l'origine des troubles de santé physique et mentale par différents mécanismes d'action comme la pauvreté (qui réduit la possibilité de se soigner efficacement), l'augmentation du stress... Pour la santé physique, on observe également une augmentation des comportements à risques (alcoolisme ou tabagisme, par exemple).
- Sélection directe : Santé → chômage : un mauvais état de santé augmente la probabilité de se retrouver au chômage. Les personnes subissant des problèmes physiques ou mentaux ont une probabilité plus forte de perdre leur emploi et plus de difficultés pour en retrouver un. On peut distinguer une variante – la sélection indirecte – dans laquelle un facteur supplémentaire – le facteur X – est à l'origine à la fois de la dégradation de la santé et de la perte de l'emploi. Ce facteur pourrait être un handicap ou une infirmité : la relation entre chômage et santé est seulement apparente et c'est cet élément spécifique qui provoque une hausse de la probabilité de connaître le chômage et de subir une mauvaise santé.
- Accumulation : événement 1 - événement 2 - événement N – chômage → maladie : dans cette optique, l'accumulation d'événements défavorables (« la chaîne de risques ») pendant la vie, combinée à des périodes de chômage, peut conduire, dans certains cas, à l'apparition de maladies. Dans ce cas, le chômage n'est qu'un élément parmi d'autres conduisant à un affaiblissement de l'état de santé.
- Effet catalyseur : ici, le chômage se comprend comme un catalyseur mettant à jour des vulnérabilités ou des fragilités qui, sans son action, ne seraient pas apparues. Le lien est donc causal : le chômage provoque une dégradation de l'état de santé d'une personne potentiellement fragile.

⁴⁷ SERMET, C. et M. KHLAT « La santé des chômeurs en France : revue de la littérature », *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique*, vol. 52, n°5, pp. 465-474, octobre 2004.

Pour illustrer ces divers mécanismes, présentons quelques études. Didier Gelot⁴⁸, en utilisant l'enquête « Suivi des chômeurs » de l'INSEE, effectuée entre 1986 et 1988, a montré qu'il existait une corrélation entre la proximité du marché du travail et l'état sanitaire des enquêtés : plus on s'éloigne durablement du marché du travail, plus la santé apparaît dégradée. Ce résultat se comprend selon le premier mécanisme explicité, celui de la causalité. L'auteur a aussi précisé qu'une reprise d'emploi, à la suite d'une longue période de chômage, s'accompagne d'une amélioration de l'état de santé perçu, ce qui montre les effets néfastes de la perte d'un travail sur la situation sanitaire, mais aussi le bénéfice de retourner à une occupation.

Florence Jusot, Myriam Khlal, Thierry Rochereau et Catherine Sermet⁴⁹, dans une approche longitudinale sur 3 vagues (1992-1995, 1996-1998, 2000-2002), ont analysé les facteurs conduisant vers la sortie de l'emploi⁵⁰. Cette étude s'inscrit dans l'approche de sélection. Les résultats démontrent un lien évident entre santé défaillante et sortie de l'emploi. L'effet de la santé sur la probabilité pour un actif occupé de se retrouver chômeur ou inactif est très net : 15,5 % des personnes se déclarant en mauvaise santé en 1992-1995 sont sorties de l'emploi quatre ans plus tard (1996-1998), contre 8,4% chez les personnes affirmant une bonne situation sanitaire. Entre 1996-1998 et 2000-2002, l'écart s'aggrave, portant l'exclusion à 14,6% pour les individus en mauvaise santé et à 5,7% pour les autres. Par rapport à une personne en bonne santé, une personne se déclarant en mauvaise santé en 1992-1995 a 70% de risques supplémentaires d'être sorti de l'emploi à la période 1996-1998 et également 70% de risques supplémentaires de devenir inactif.

Enfin, pour illustrer l'effet catalyseur du chômage, Annie Mesrine⁵¹ a mis en évidence que le chômage et l'inactivité s'accompagnaient d'un effet de surmortalité. Dans les cinq ans qui suivent l'observation du chômeur, le risque annuel de décès d'un homme chômeur est, à chaque âge, environ trois fois celui d'un actif occupé du même âge. Pour les inactifs, ce risque

⁴⁸ Didier Gelot, « Impact de l'emploi et du chômage sur la santé », *Revue Française des Affaires Sociales*, vol. 46, n°1, janvier-mars 1992, pp. 99-112.

⁴⁹ F. Jusot, M. Khlal, T. Rochereau, C. Sermet, « Une mauvaise santé augmente fortement les risques de perte d'emploi », *Données sociales. La société française*. Édition 2006, INSEE, pp. 533-542.

⁵⁰ Précisons que, par rapport à notre recherche, cette enquête ne distingue pas les actifs instables mais seulement les chômeurs, les actifs occupés et les inactifs. Dans la mesure où cette analyse voulait mesurer la probabilité de se retrouver hors du marché du travail (inactif ou chômeur), les jeunes de moins de 30 ans ont été exclus (car trop précaires), ainsi que les personnes de plus de 55 ans (mécanismes de sortie de l'emploi plus souvent liés à la retraite ou aux préretraites), tout comme les individus salariés dans les secteurs protégés.

⁵¹ Annie MESRINE, « La surmortalité des chômeurs : un effet catalyseur du chômage », *Economie et Statistique*, n°334, 2000.

est encore plus élevé. Pour expliquer ce niveau de mortalité, on explique que le chômage est provoqué par une santé déficiente (principe de sélection) et que la situation sanitaire est dégradée par la perte de l'emploi (principe de causalité). Mais, selon l'auteur, le facteur le plus important réside dans l'effet *catalyseur* du chômage : en mettant à jour des fragilités latentes, à la suite d'une dégradation des conditions financières et psychologiques, il est à l'origine de la maladie. Une faiblesse psychologique compatible avec la poursuite d'un emploi peut alors se transformer en dépression dans une période de chômage.

V. Regard porté sur la société et la protection sociale

Depuis de nombreuses années, le CREDOC recueille régulièrement l'opinion des Français sur divers aspects des politiques sociales, notamment sur l'assurance chômage. Ces enquêtes révèlent que les Français mettent régulièrement en cause les effets déresponsabilisants de ces politiques. Comment les chômeurs — directement concernés par les politiques publiques — perçoivent-ils le système d'assurance chômage aujourd'hui ? Les salariés précaires sont-ils un peu plus sensibles aux politiques sociales que les bénéficiaires d'un contrat à durée indéterminée ? Pour répondre à ces questions, nous allons procéder en deux temps :

- Dans un premier temps, on analyse les effets de l'instabilité professionnelle sur le **regard porté sur la société**. La société française a-t-elle besoin de se transformer ? Nos concitoyens sont-ils favorables à des réformes progressives ou à des changements radicaux ? Comment voient-ils l'évolution des inégalités dans notre pays ?
- Dans un deuxième temps, nous nous intéressons à la question de **l'assurance chômage et des minima sociaux**. Les salariés en situation précaire et les chômeurs ont-ils la même opinion que les salariés en contrat à durée déterminée sur la protection sociale ?

1- Le regard des chômeurs sur le fonctionnement de la société

A partir des années d'après guerre, la société salariale s'est progressivement dotée de protections, multiples, face aux risques de la vie. La croissance des « 30 glorieuses » a permis la mise en place progressive de ce que l'on appelle aujourd'hui le « modèle social français ». Une très forte productivité et un pouvoir d'achat en hausse ont permis la mise en place d'importantes garanties sociales pour mieux protéger les personnes âgées, les personnes malades, les individus qui ont perdu leur emploi, les familles nombreuses... Objectivement, les risques sociaux sont certainement moins nuisibles aujourd'hui qu'au début du siècle. Pourtant, une majorité de nos concitoyens pensent que les pouvoirs publics ne font pas assez pour aider les plus démunis.

Et, parmi eux, **les chômeurs se montrent les plus critiques** : 73% pensent que l'action publique est insuffisante dans ce domaine (contre 60% chez les titulaires d'un contrat à durée indéterminée). Il faut dire que 86% des actifs estiment que, dans notre société, les plus favorisés sont de plus en plus favorisés, pendant que les plus pauvres s'appauvrissent. Cette opinion est d'ailleurs aussi répandue chez les chômeurs (88%) que parmi les salariés, en situation précaire ou non (85%). On ne sera donc pas surpris de constater que 82% des actifs estiment que la société française a besoin de se transformer profondément. Ici, tout le monde est d'accord : chômeurs, salariés précaires ou en situation stable. La seule différence concerne le rythme des réformes à mettre en place : **les titulaires d'un CDI optent clairement pour des réformes progressives**, tandis que **les précaires et les chômeurs sont proportionnellement un peu plus nombreux à réclamer des réformes radicales**.

Tableau 43
Quelques opinions sur la société

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -

(en %)

	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
. Pense que les pouvoirs publics en font trop pour les plus démunis	3	6	6	6
. Pense que les pouvoirs publics font juste ce qu'il faut pour les plus démunis	23	31	33	31
. Pense que les pouvoirs publics n'en font pas assez	73	62	60	62
. Estime que la société française a besoin de se transformer profondément	83	83	81	82
. Est favorable à des réformes progressives	59	59	62	61
. Est favorable à des changements radicaux	41	41	37	39
. Pense que, dans notre société, les plus favorisés sont de plus en plus favorisés et les défavorisés de plus en plus défavorisés	88	85	85	86
. Pense que, dans notre société, il y a de moins en moins de différences entre les favorisés et les défavorisés	11	13	14	13

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

Le Tableau 44 montre qu'il y avait déjà, au début des années 1980, une envie largement répandue dans le corps social, de transformation profonde de la société, avec une majorité d'actifs optant en faveur de réformes progressives, et une proportion plus élevée de chômeurs

penchant pour le radicalisme. Ces résultats confirment que les chômeurs ont toujours eu des attentes plus fortes à l'égard des pouvoirs publics. Ils ont toujours été favorables à des changements sociétaux plus profonds.

Tableau 44
Quelques opinions sur la société, au début des années 1980

- Base : Actifs -

	Chômeur	Actif occupé	Ensemble
. Estime que la société française a besoin de se transformer profondément.....	79	77	77
. Est favorable à des réformes progressives	56	68	66
. Est favorable à des changements radicaux	42	31	32

(en %)

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 1983-1985.

2- A propos du système d'assurance chômage et des *minima sociaux*

D'une manière générale, les chômeurs sont moins enclins que les salariés à considérer que le système d'assurance chômage ou les *minima sociaux* ont des effets déresponsabilisants. Cela ne veut pas dire qu'ils considèrent que le système de protection sociale est exempt de critiques, bien au contraire : par exemple, 58% d'entre eux pensent que « *si les chômeurs le voulaient vraiment, beaucoup pourraient retrouver un emploi* ».

L'une des explications tient peut-être aux *minima sociaux* : **près de sept chômeurs sur dix pensent qu'il est parfois plus avantageux de percevoir des minima sociaux que de travailler avec un bas salaire**. A vrai dire, ce sont surtout les salariés qui défendent le plus souvent cette idée (à 78-79%).

D'autre part, 51% des chômeurs pencheraient en faveur de la suppression des allocations aux chômeurs qui refusent, au bout d'un certain temps, un emploi moins qualifié ou moins rémunéré que celui qu'ils cherchent. Même s'ils sont partagés à ce sujet, **les chômeurs ne sont donc pas majoritairement favorables à la préservation des allocations de chômage sans conditions**.

Il reste que seuls 28% des chômeurs pensent que les personnes qui vivent dans la pauvreté ne font pas assez d'efforts pour s'en sortir. Ils ne sont pas convaincus non plus que la prise en

charge, par la collectivité, des familles défavorisées, enlève à ces foyers tout sens des responsabilités.

Au final, **on observe quelques différences systématiques entre les chômeurs et les salariés.** Seule l'idée « *qu'il est normal de demander à un chômeur, avant de l'indemniser, de se prêter à une évaluation de ses capacités professionnelles* » recrute pratiquement autant de partisans dans les deux groupes. **Les écarts, au sein des actifs occupés, entre les stables et les précaires sont, quant à eux, tout à fait marginaux.**

Tableau 45
Quelques opinions sur les *minima sociaux*

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

(en %)

<i>Est d'accord avec les affirmations suivantes ...</i>	Chômeur	Salarié ayant un emploi précaire	Salarié ayant un emploi stable	Ensemble
. Il est normal de demander à un chômeur, avant de l'indemniser, de se prêter à une évaluation de ses capacités professionnelles	79	81	82	82
. Il est parfois plus avantageux de percevoir des <i>minima sociaux</i> que de travailler avec un bas salaire.....	70	78	79	78
. Si les chômeurs le voulaient vraiment, beaucoup pourraient retrouver un emploi .	58	70	68	67
. On devrait supprimer les allocations de chômage aux chômeurs qui, au bout d'un certain temps, refusent un emploi moins qualifié ou moins rémunéré que celui qu'ils cherchent.....	51	70	71	67
. Ne pense pas que tous les chômeurs devraient être indemnisés.....	35	45	48	46
. Faire prendre en charge par la collectivité les familles aux ressources insuffisantes leur enlève tout sens des responsabilités...	31	41	41	39
. Si certaines personnes vivent dans la pauvreté, c'est parce qu'elles ne font pas assez d'efforts pour s'en sortir	28	32	34	33

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

Le Tableau 46 montre que l'opinion sur toutes ces questions dépend en partie de l'expérience que l'on a du chômage. Plus on a connu de périodes de chômage, moins on a tendance à critiquer les effets déresponsabilisants du système de protection sociale. Les personnes qui ont

eu la chance de ne jamais connaître le chômage au cours des 10 dernières années sont, quant à elles, beaucoup plus critiques.

Tableau 46
Les opinions sur les *minima* sociaux, en fonction du nombre de périodes de chômage subies ces 10 dernières années

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

(en %)

Est d'accord avec les affirmations suivantes...	Au cours des 10 dernières années....,			
	N'a jamais connu le chômage	A connu une seule fois le chômage	A connu deux fois le chômage	A connu trois fois ou plus le chômage
. Il est normal de demander à un chômeur, avant de l'indemniser, de se prêter à une évaluation de ses capacités professionnelles.....	82	81	78	78
. Il est parfois plus avantageux de percevoir des <i>minima</i> sociaux que de travailler avec un bas salaire.....	80	76	77	69
. On devrait supprimer les allocations de chômage aux chômeurs qui, au bout d'un certain temps, refusent un emploi moins qualifié ou moins rémunéré que celui qu'ils cherchent	72	65	57	53
. Si les chômeurs le voulaient vraiment, beaucoup pourraient retrouver un emploi	68	68	61	61
. Le RMI incite les gens à s'en contenter et à ne pas chercher de travail	52	46	43	41

Source : CREDOC, Enquêtes « Conditions de vie et les Aspirations des Français » 2003-2005.

Les régressions logistiques confirment, certes, que l'instabilité professionnelle n'est pas le seul facteur à entrer en ligne de compte pour expliquer les écarts d'opinion au sein du corps social (cf. Tableau A- 27 à Tableau A- 29, en annexe) : sur ces sujets, pratiquement tous les critères socio-démographiques jouent, excepté le sexe de la personne interrogée.

C'est, par exemple, le cas pour la probabilité de déclarer que beaucoup de chômeurs pourraient retrouver un emploi s'ils le voulaient vraiment. En fait, les jeunes actifs, les employés, les personnes titulaires de hauts revenus, les peu diplômées et les ruraux rejoignent les salariés pour dire que de nombreux chômeurs pourraient trouver un emploi s'ils le voulaient vraiment. Les non-diplômés ont ainsi une probabilité 2,5 fois supérieure à celle des diplômés du supérieur de critiquer le manque de motivation de certaines des personnes sans emploi.

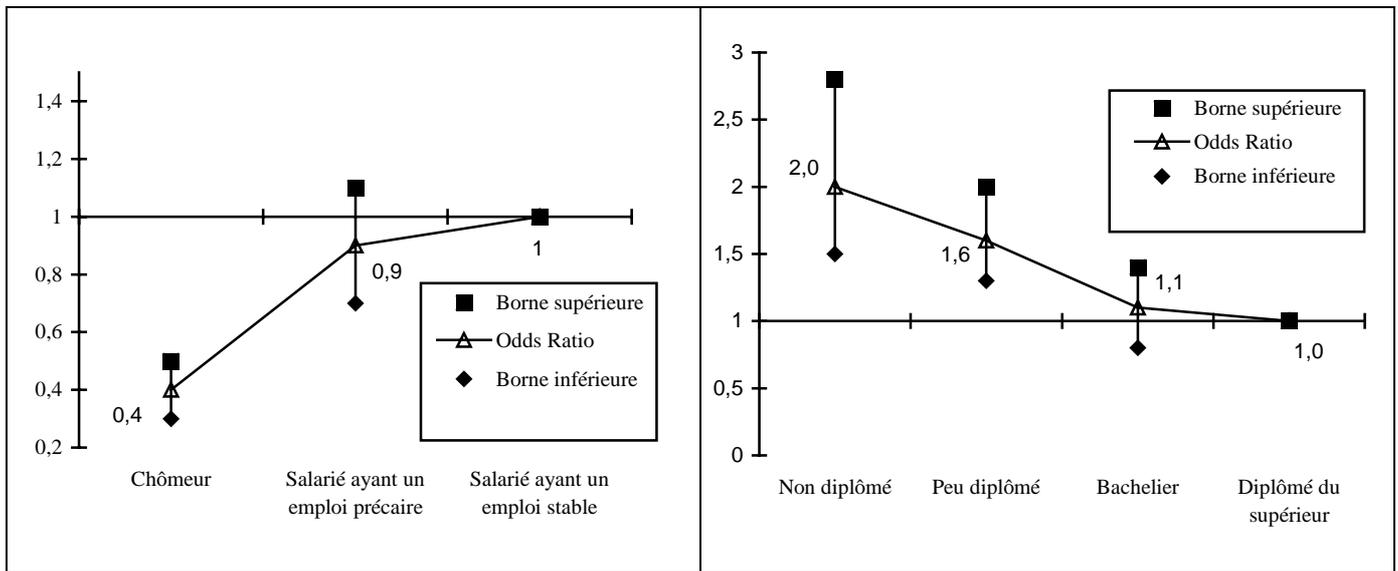
Nous indiquions plus haut que 51% des chômeurs sont favorables à la suppression des allocations si les demandeurs refusent systématiquement un emploi moins qualifié ou moins rémunéré. La régression logistique montre toutefois que, par rapport aux salariés, les chômeurs ont 2,5 fois moins de chances d'être en accord avec cette affirmation.

Graphique 24 - La probabilité d'être d'accord avec la suppression des allocations aux chômeurs qui refuseraient, au bout d'un certain temps, un emploi moins qualifié ou moins rémunéré

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquête -

- Selon le diplôme de l'enquête -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



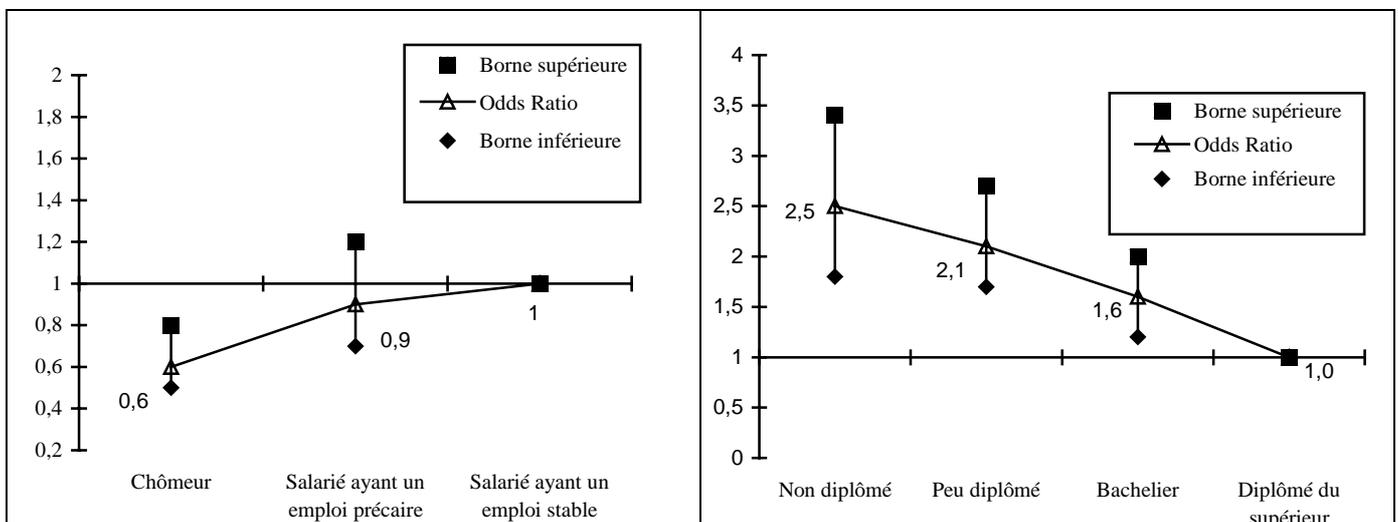
Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005.

Graphique 25 - La probabilité de penser que beaucoup de chômeurs pourraient retrouver un emploi s'ils le voulaient vraiment

- Selon la stabilité professionnelle de l'enquête -

- Selon le diplôme de l'enquête -

- Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles -



Source : CREDOC, Enquête sur les « Conditions de vie et les Aspirations des Français », 2003-2005.

Conclusion

En définitive, la situation professionnelle joue sur un grand nombre d'attitudes et d'opinions. En un mot, le fait d'être au chômage, en contrat à durée déterminée ou en CDI détermine en partie l'état d'esprit dans lequel on se trouve.

Tout d'abord, une situation précaire va de pair avec une moindre sociabilité : être au chômage conduit à une certaine forme de repli sur soi. On sort moins souvent — non seulement parce qu'on en a moins les moyens, mais également parce que la confrontation à ses proches comporte le risque de voir se refléter dans leur regard une mauvaise image de soi. Les visites à la famille sont moins nombreuses, les réceptions d'amis s'espacent dans le temps, la participation associative faiblit, etc.

On sait que le réseau social joue un rôle important lorsqu'on traverse une crise : le « capital social » joue alors une fonction de soutien, de réconfort, de rassurance. On peut dès lors se demander si le repli sur soi des personnes en situation précaire n'est pas, en partie, explicatif d'une certaine dégradation de leur état de santé. Ne pas avoir d'emploi ou ne pas savoir si le poste que l'on occupe aujourd'hui sera renouvelé dans les mois qui viennent, tout cela constitue une forme de stress dont on décèle les signes dans les enquêtes du CREDOC : les chômeurs et les salariés précaires déclarent, plus souvent qu'en moyenne, des symptômes tels que la nervosité, l'angoisse, l'insomnie ou un état dépressif. Plus généralement, par rapport aux personnes en situation professionnelle stable, les chômeurs déclarent moins souvent se sentir en bon état de santé.

Cette angoisse et cet état dépressif, liées à une situation professionnelle instable, se répercutent en partie sur le sentiment général d'insécurité. Bien entendu, les chômeurs et les salariés en CDD se montrent plus inquiets que les autres par rapport au risque du chômage. Mais ce n'est pas tout : leurs inquiétudes semblent même se généraliser à d'autres secteurs de leur vie. Ils ont plus peur que les autres d'être agressés dans la rue, d'être victimes d'un accident de la route, ils s'inquiètent davantage des risques de guerre ou des incidents dans les centrales nucléaires... Bref, il semblerait que leur précarité exacerbe leur perception des risques, et nourrit en eux un certain sentiment d'insécurité.

Les personnes en situation précaire font donc montre d'une plus grande vulnérabilité : leur capital social s'effrite, leur santé se dégrade et l'insécurité — au sens large — les ronge. Mais

tout n'est pas noir, loin de là. Car, malgré cette plus grande fragilité, les chômeurs et les salariés en contrat à durée déterminée font montre d'un plus grand optimisme que les travailleurs en situation stable. Certes, ils constatent plus souvent que leur niveau de vie s'est dégradé ces dernières années, mais ils caressent l'espoir que leur situation s'arrangera dans les prochaines années. Ils se disent probablement qu'être en CDD ou au chômage n'est qu'une situation passagère, un moment de leur vie délicat à gérer, mais qui devrait être suivi d'une amélioration de leur situation professionnelle.

C'est sans doute pour cela qu'ils portent un regard plus favorable qu'en moyenne sur les politiques sociales. Tout d'abord, les chômeurs ne se voient pas dépendre à vie des aides de l'Etat. Plus d'un sur deux est d'ailleurs favorable à la suppression des allocations chômage en cas d'abus. Mais ils s'opposent à l'idée qu'il est plus avantageux de percevoir les minima sociaux que de travailler avec un bas salaire. Loin de penser que les aides sociales sont déresponsabilisantes, ils pensent plutôt qu'elles constituent un coup de pouce pour aider à remonter la pente. Parce qu'ils n'imaginent pas s'installer dans la précarité, les chômeurs et les CDD ne considèrent pas les aides de l'Etat comme une opportunité d'assistance permanente.

Telles sont les principales conclusions qui se dégagent de cette recherche. Les analyses menées auront donc permis de mieux comprendre certains enjeux liés à la précarisation de l'emploi : une société dont une part croissante de ses membres se trouve en situation précaire est une société plus inquiète, davantage repliée sur elle-même, plus vulnérable et, en définitive, en attente de protection.

D'un autre côté, la France étant une société ouverte sur le monde, son économie participant largement au phénomène de globalisation, les questions de gains de productivité et de flexibilité de l'appareil productif se posent. Pour rester compétitives — et continuer de créer de la richesse et des emplois —, les entreprises françaises doivent continuellement procéder à des ajustements dans l'organisation du travail et la gestion des ressources humaines. Les règles de l'économie mondiale sont les mêmes pour tous, et il serait illusoire de vouloir en faire abstraction.

Mais comment concilier cette contrainte économique de flexibilité avec les effets délétères, d'un point de vue social, de la précarisation des relations de travail ? La confrontation entre ces deux logiques différentes — la flexibilité économique d'un côté et les conséquences sociales de l'autre — sera, dans les années à venir, de plus en plus prégnante. Du point de vue de l'intérêt général, il convient de tenir compte de ces deux réalités. Comment faire en sorte que les exigences de productivité ne se traduisent pas par une plus grande précarisation de l'emploi ? Comment accompagner cette flexibilisation par des mesures de protection ? Voilà les questions de plus en plus aiguës auxquelles notre société est sans cesse confrontée ...

Annexes

Annexe 1 : Régressions logistiques

L'intérêt de cet outil

La régression logistique permet de mesurer l'impact de plusieurs facteurs sur un comportement, une attitude, ou une opinion. Dans le cas qui nous intéresse, nous cherchons à déterminer si la variable « *instabilité professionnelle* » (être au chômage, avoir un CDD ou être en intérim, avoir un CDI) agit significativement sur cinq piliers de la vie quotidienne : les inquiétudes, l'état de santé ressenti, la densité de son réseau social (dans lequel on comprend les relations avec les membres de sa famille, ses amis ou même avec de simples connaissances), le moral économique et enfin, le regard porté sur les politiques sociales.

Avant tout propos sur les raisons d'utilisation de la régression, quelques apports méthodologiques doivent être signalés :

- La variable « *instabilité professionnelle* », sur laquelle repose l'ensemble de ce rapport, comprend les chômeurs, les salariés en situation précaire (titulaires d'un CDD ou intérimaires) et les salariés en situation stable (titulaires d'un contrat à durée indéterminée).
- Parce que nous cherchons précisément à mesurer l'impact du chômage et de l'emploi précaire, nous avons volontairement restreint notre champ d'études aux seuls salariés et chômeurs.
- Nous avons, par ailleurs, fait le choix de mettre cette variable en concurrence avec le sexe, l'âge (18-29 ans, 30-49 ans et 50 ans et plus), le niveau de diplôme, le niveau de revenus, la Profession - Catégorie Sociale (où figurent les ouvriers, les employés, les cadres supérieurs et les professions intermédiaires) et la taille de l'agglomération de résidence.

Un simple tableau croisé, dans lequel figure, par exemple, la proportion de chômeurs qui disent s'imposer régulièrement des restrictions budgétaires, ne permet pas de savoir précisément quel est, toutes choses égales par ailleurs, l'impact de la situation professionnelle. La situation professionnelle est, en effet, liée à d'autres variables telles que, par exemple, le niveau de revenus ou encore la profession. Le Tableau A- 1 montre que le chômage et l'emploi précaire déterminent fortement le sentiment de restrictions, mais le niveau de revenu et la profession de l'enquêté également. Ainsi, si 78% des chômeurs font montre d'importantes restrictions, les titulaires de faibles revenus (78% des enquêtés vivant dans un

foyer dont les revenus sont inférieurs à 900 €/mois disent s'imposer régulièrement des restrictions), les employés (71%) ou encore les ouvriers (68%) ne sont pas en reste.

Aussi faut-il se demander si ces différences viennent d'abord d'une situation professionnelle instable, ou si c'est en raison de la sur-représentation des bas revenus et des ouvriers chez les chômeurs. Nous cherchons donc à déterminer laquelle de ces trois variables est la plus déterminante : le niveau de revenu, la profession de l'enquêté ou la situation professionnelle de l'enquêté. Un simple tableau croisé ne permet pas répondre à la question. Il est donc nécessaire de recourir à des régressions logistiques, **qui analysent séparément l'impact de chaque variable.**

Tableau A- 1
Est-ce que vous (ou votre foyer) êtes obligé de vous imposer régulièrement des restrictions sur certains postes de votre budget ?

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

		<i>(en %)</i>		
		S'impose régulièrement des restrictions budgétaires	Ne s'impose pas régulièrement des restrictions budgétaires	Total (y c. NSP)
Sexe	. Homme	55	44	100
	. Femme	63	37	100
Age	. 18 - 29 ans	62	37	100
	. 30 - 49 ans	66	34	100
	. 50 ans et plus	52	48	100
Diplôme	. Aucun	63	37	100
	. Bepc.....	62	38	100
	. Bac.....	59	40	100
	. Diplômé du supérieur	52	48	100
Profession – Catégorie Sociale	. Cadre supérieur.....	44	55	100
	. Profession intermédiaire	58	42	100
	. Employé.....	71	29	100
	. Ouvrier.....	68	31	100
Revenus mensuels du foyer	. Inférieurs à 900 €.....	78	21	100
	. Compris entre 900 et 1 500 €.....	66	34	100
	. Compris entre 1 500 et 2 300 €.....	65	35	100
	. Compris entre 2 300 et 3 100 €.....	56	43	100
	. Supérieurs à 3 100 €.....	40	60	100
Situation professionnelle de l'enquêté	. Chômeur	78	22	100
	. Salarié ayant un emploi précaire.....	69	30	100
	. Salarié ayant un emploi stable	58	42	100
Catégorie d'aggloméra- tion	. Moins de 2 000 habitants.....	59	41	100
	. 2 000 à 20 000 habitants	61	39	100
	. 20 000 à 100 000 habitants	64	36	100
	. 100 000 habitants et plus	60	40	100
	. Paris –Agglomération parisienne....	53	46	100
Ensemble de la population		60	40	100

Comment lire les résultats ?

Chaque variable comporte plusieurs items, auxquels sont associés deux chiffres : dans la première colonne, figure le seuil de significativité ; dans la seconde, figure « l'*odds ratio* ».

Le seuil de significativité donne une indication sur le fait que l'item est influent ou non. Par convention, **lorsque le seuil de significativité est inférieur à 5%, on dira que l'item considéré a une influence sur le comportement.** Dans ce cas, nous avons surligné les résultats en gris, et les caractères figurent en gras.

L'*odds ratio* exprime un rapport de probabilité. Par exemple, le rapport de probabilité qu'un chômeur – comparé à un salarié ayant un emploi stable – s'impose régulièrement des restrictions est de 2,3 (cf. Tableau A- 16). Cela signifie qu'un chômeur aura une probabilité 2,3 fois supérieure qu'un salarié en situation stable de s'imposer régulièrement des restrictions budgétaires

Interprétation des résultats

Le Tableau A- 16 montre que, parmi toutes les variables socio-démographiques, le niveau de revenu, la situation professionnelle de l'enquêté et sa Profession - Catégorie Sociale sont les plus déterminantes, toutes choses égales par ailleurs. Mais il montre aussi que ces trois facteurs jouent de manière inégale. La PCS agit moins que la situation professionnelle de l'enquêté et que le niveau de revenus du foyer : un cadre supérieur aura 1,4 fois moins de risques de s'imposer régulièrement des restrictions par rapport à un employé. Un chômeur aura une probabilité 2,3 fois supérieure – comparé à un salarié en situation stable – et un enquêté percevant de faibles revenus, une probabilité 3,5 fois plus élevée – par rapport à une personne dont les revenus sont supérieurs à 3 100 €/mois –. **Ainsi, parce que l'amplitude des *odds ratios* est supérieure pour l'effet revenu, on peut dire que, sur les restrictions budgétaires, seuls les faibles revenus « se serrent un peu plus la ceinture » que les chômeurs.** Autrement dit, le niveau de revenu joue un rôle plus important que la situation professionnelle dans la probabilité de s'imposer régulièrement des restrictions.

Tableau A- 2
La probabilité d'être « très inquiet » de l'éventualité d'être touché par le chômage
 – Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,896	1,0
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,930	1,0
. 30-49 ans	0,019	1,3
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,000	2,1
. Bepc.....	0,000	1,7
. Bac.....	0,604	1,1
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,020	0,7
. Profession intermédiaire	0,027	0,7
. Ouvrier.....	0,724	1,0
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,002	1,8
. 900-1 500 €.....	0,000	1,8
. 1 500-2 300 €.....	0,018	1,4
. 2 300-3 100 €.....	0,090	1,3
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,000	2,6
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,000	1,5
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,025	0,7
. 2 000-20 000 habitants	0,486	0,9
. 20 000-100 000 habitants	0,051	0,7
. 100 000 habitants et plus	0,533	0,9
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 3
La probabilité d'être « très inquiet » du risque d'une agression dans la rue

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,022	0,8
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,002	1,5
. 30-49 ans	0,111	1,2
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,000	2,8
. Bepc.....	0,000	1,8
. Bac.....	0,076	1,3
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,000	0,4
. Profession intermédiaire	0,003	0,7
. Ouvrier.....	0,184	1,2
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,731	0,9
. 900-1 500 €.....	0,981	1
. 1 500-2 300 €.....	0,820	1
. 2 300-3 100 €.....	0,773	1
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,043	1,3
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,212	0,9
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,087	0,8
. 2 000-20 000 habitants	0,231	0,8
. 20 000-100 000 habitants	0,046	0,7
. 100 000 habitants et plus	0,151	0,8
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 4
La probabilité d'être « très inquiet » du risque d'une maladie grave

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,000	0,7
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,002	1,5
. 30-49 ans	0,017	1,3
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,000	2,2
. Bepc.....	0,000	1,5
. Bac.....	0,847	1,0
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,002	0,6
. Profession intermédiaire	0,241	0,9
. Ouvrier.....	0,332	1,1
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,970	1,0
. 900-1 500 €.....	0,605	0,9
. 1 500-2 300 €.....	0,863	1,0
. 2 300-3 100 €.....	0,312	1,1
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,074	1,2
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,083	0,8
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,571	1,1
. 2 000-20 000 habitants	0,027	1,4
. 20 000-100 000 habitants	0,387	1,1
. 100 000 habitants et plus	0,105	1,2
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 5
La probabilité d'être « très inquiet » du risque d'un accident de la route

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme.....	0,000	0,7
. Femme.....	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,000	1,7
. 30-49 ans	0,109	1,2
. 50 ans et plus.....	Ref	1
Diplôme		
. Aucun.....	0,000	1,9
. Bepc	0,079	1,2
. Bac	0,367	0,9
. Diplôme du supérieur.....	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur	0,000	0,5
. Profession intermédiaire.....	0,208	0,9
. Ouvrier.....	0,328	1,1
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,535	1,1
. 900-1 500 €.....	0,302	1,2
. 1 500-2 300 €.....	0,519	1,1
. 2 300-3 100 €.....	0,923	1,0
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur.....	0,420	1,1
. Salarié ayant un emploi précaire	0,007	0,7
. Salarié ayant un emploi stable.....	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants	0,016	1,4
. 2 000-20 000 habitants	0,062	1,3
. 20 000-100 000 habitants	0,041	1,4
. 100 000 habitants et plus.....	0,129	1,2
. Paris et agglomération.....	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 6
La probabilité d'être « très inquiet » du risque d'un accident de centrale nucléaire
 – Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,776	1,0
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,947	1,0
. 30-49 ans	0,604	1,1
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,000	1,8
. Bepc	0,026	1,3
. Bac	0,616	1,1
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur	0,001	0,5
. Profession intermédiaire	0,016	0,7
. Ouvrier	0,831	1,0
. Employé	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €	0,012	1,6
. 900-1 500 €	0,003	1,6
. 1 500-2 300 €	0,178	1,2
. 2 300-3 100 €	0,642	1,1
. 3 100 € et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,046	1,3
. Salarié ayant un emploi précaire	0,778	1,0
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants	0,025	0,7
. 2 000-20 000 habitants	0,691	0,9
. 20 000-100 000 habitants	0,157	0,8
. 100 000 habitants et plus	0,325	0,9
. Paris et agglomération	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 7
La probabilité d'être « très inquiet » du risque de guerre

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,129	0,9
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans.....	0,128	1,2
. 30-49 ans.....	0,270	1,1
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun.....	0,000	2,0
. Bepc.....	0,001	1,5
. Bac.....	0,847	1,0
. Diplôme du supérieur.....	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,001	0,5
. Profession intermédiaire	0,308	0,9
. Ouvrier.....	0,717	1,0
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,046	1,4
. 900-1 500 €.....	0,029	1,4
. 1 500-2 300 €.....	0,112	1,2
. 2 300-3 100 €.....	0,194	1,2
. 3 100 €et plus.....	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,101	1,2
. Salarié ayant un emploi précaire	0,157	0,8
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants	0,000	0,6
. 2 000-20 000 habitants.....	0,109	0,8
. 20 000-100 000 habitants.....	0,081	0,8
. 100 000 habitants et plus.....	0,211	0,9
. Paris et agglomération.....	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 8
La probabilité de voir régulièrement les membres de sa famille

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,005	0,7
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,313	1,2
. 30-49 ans	0,534	0,9
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,011	0,6
. Bepc.....	0,762	0,9
. Bac.....	0,410	0,9
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,238	0,8
. Profession intermédiaire	0,591	0,9
. Ouvrier.....	0,807	1
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,002	0,5
. 900-1 500 €.....	0,003	0,5
. 1 500-2 300 €.....	0,103	0,7
. 2 300-3 100 €.....	0,146	0,7
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,006	0,6
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,007	0,6
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,009	1,7
. 2 000-20 000 habitants	0,006	1,7
. 20 000-100 000 habitants	0,077	1,5
. 100 000 habitants et plus	0,034	1,4
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 9
La probabilité d'être marié

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,579	1
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,000	0,2
. 30-49 ans	0,000	0,7
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,425	1,1
. Bepc.....	0,246	1,1
. Bac.....	0,750	1
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,024	1,4
. Profession intermédiaire	0,109	1,2
. Ouvrier.....	0,101	1,2
. Employé.....	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,000	0,6
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,000	0,6
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,001	1,5
. 2 000-20 000 habitants	0,001	1,6
. 20 000-100 000 habitants	0,692	0,9
. 100 000 habitants et plus	0,695	1
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 10
La probabilité d'être célibataire

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,000	1,8
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,000	11,4
. 30-49 ans	0,000	2,7
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,232	0,8
. Bepc.....	0,010	0,7
. Bac.....	0,411	0,9
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,037	0,7
. Profession intermédiaire	0,000	0,6
. Ouvrier.....	0,417	0,9
. Employé.....	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,000	1,9
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,000	1,9
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,000	0,4
. 2 000-20 000 habitants	0,000	0,4
. 20 000-100 000 habitants	0,120	0,8
. 100 000 habitants et plus	0,007	0,7
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 11
La probabilité d'adhérer à une association

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,006	1,3
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,001	0,6
. 30-49 ans	0,380	0,9
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,000	0,3
. Bepc	0,000	0,5
. Bac	0,785	1,0
Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur	0,024	1,4
. Profession intermédiaire	0,119	1,2
. Ouvrier	0,516	1,1
. Employé	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €	0,023	0,7
. 900-1 500 €	0,003	0,7
. 1 500-2 300 €	0,014	0,7
. 2 300-3 100 €	0,009	0,7
. 3 100 € et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,037	0,8
. Salarié ayant un emploi précaire	0,492	1,1
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants	0,204	1,2
. 2 000-20 000 habitants	0,592	1,1
. 20 000-100 000 habitants	0,500	1,1
. 100 000 habitants et plus	0,811	1,0
. Paris et agglomération	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 12
La probabilité de fréquenter régulièrement un équipement sportif

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,002	1,3
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,000	1,7
. 30-49 ans	0,008	1,4
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,000	0,4
. Bepc	0,000	0,6
. Bac	0,225	0,9
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur	0,011	1,6
. Profession intermédiaire	0,218	1,2
. Ouvrier	0,990	1,0
. Employé	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €	0,286	0,8
. 900-1 500 €	0,218	0,8
. 1 500-2 300 €	0,114	0,8
. 2 300-3 100 €	0,217	0,8
. 3 100 € et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,007	0,7
. Salarié ayant un emploi précaire	0,699	1,0
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants	0,656	1,1
. 2 000-20 000 habitants	0,077	1,3
. 20 000-100 000 habitants	0,386	1,2
. 100 000 habitants et plus	0,521	1,1
. Paris et agglomération	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 13
La probabilité de fréquenter régulièrement une bibliothèque

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,000	0,5
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,262	0,8
. 30-49 ans	0,231	1,2
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,000	0,1
. Bepc.....	0,000	0,3
. Bac.....	0,000	0,5
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,000	2,1
. Profession intermédiaire	0,006	1,7
. Ouvrier.....	0,026	1,5
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,211	1,3
. 900-1 500 €.....	0,464	0,9
. 1 500-2 300 €.....	0,461	0,9
. 2 300-3 100 €.....	0,470	0,9
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,653	0,9
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,343	1,2
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,002	0,6
. 2 000-20 000 habitants	0,030	0,7
. 20 000-100 000 habitants	0,193	0,8
. 100 000 habitants et plus	0,626	0,9
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 14
La probabilité de se rendre régulièrement au cinéma

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,299	1,1
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,000	2,8
. 30-49 ans	0,001	1,6
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,000	0,2
. Bepc	0,000	0,4
. Bac	0,000	0,5
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur	0,001	1,9
. Profession intermédiaire	0,074	1,3
. Ouvrier	0,024	1,4
. Employé	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €	0,066	0,7
. 900-1 500 €	0,266	0,8
. 1 500-2 300 €	0,011	0,7
. 2 300-3 100 €	0,032	0,7
. 3 100 € et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,202	0,8
. Salarié ayant un emploi précaire	0,251	1,2
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants	0,000	0,4
. 2 000-20 000 habitants	0,000	0,5
. 20 000-100 000 habitants	0,152	0,8
. 100 000 habitants et plus	0,198	0,8
. Paris et agglomération	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 15
La probabilité de penser que son niveau de vie personnel va mieux

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,955	1,00
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,000	3,50
. 30-49 ans	0,000	1,68
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,294	0,84
. Bepc	0,196	0,86
. Bac	0,798	0,97
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur	0,005	1,60
. Profession intermédiaire	0,732	1,05
. Ouvrier	0,946	0,99
. Employé	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €	0,000	0,30
. 900-1 500 €	0,000	0,38
. 1 500-2 300 €	0,000	0,49
. 2 300-3 100 €	0,029	0,76
. 3 100 € et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,000	0,56
. Salarié ayant un emploi précaire	0,376	0,90
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants	0,598	1,07
. 2 000-20 000 habitants	0,441	1,12
. 20 000-100 000 habitants	0,053	1,35
. 100 000 habitants et plus	0,956	0,99
. Paris et agglomération	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 16
La probabilité de s'imposer régulièrement des restrictions

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,111	0,9
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,885	1,0
. 30-49 ans	0,003	1,4
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,125	1,3
. Bepc	0,098	1,2
. Bac	0,510	1,1
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur	0,019	0,7
. Profession intermédiaire	0,506	0,9
. Ouvrier	0,079	1,2
. Employé	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €	0,000	3,5
. 900-1 500 €	0,000	2,4
. 1 500-2 300 €	0,000	2,4
. 2 300-3 100 €	0,000	1,6
. 3 100 € et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,000	2,3
. Salarié ayant un emploi précaire	0,015	1,3
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants	0,863	1,0
. 2 000-20 000 habitants	0,488	1,1
. 20 000-100 000 habitants	0,055	1,4
. 100 000 habitants et plus	0,045	1,3
. Paris et agglomération	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 17

La probabilité de penser que ses conditions de vie vont s'améliorer dans les cinq ans

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	Odds ratio
Sexe		
. Homme	0,8	1,0
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,0	6,0
. 30-49 ans	0,0	2,9
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,0	0,6
. Bepc.....	0,0	0,7
. Bac.....	0,0	0,7
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,5	1,1
. Profession intermédiaire	0,1	1,3
. Ouvrier.....	0,1	1,2
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,8	1,1
. 900-1 500 €.....	0,8	1,0
. 1 500-2 300 €.....	0,6	0,9
. 2 300-3 100 €.....	0,9	1,0
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,0	1,3
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,0	1,4
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,3	0,9
. 2 000-20 000 habitants	0,3	0,8
. 20 000-100 000 habitants	0,5	1,1
. 100 000 habitants et plus	0,0	0,7
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 18
La probabilité de penser que le niveau de vie de l'ensemble des Français s'améliore

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	Odds ratio
Sexe		
. Homme	0,097	1,2
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,003	1,7
. 30-49 ans	0,920	1,0
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,958	1,0
. Bepc	0,017	0,7
. Bac	0,176	0,8
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur	0,883	1,0
. Profession intermédiaire	0,017	0,7
. Ouvrier	0,029	0,7
. Employé	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €	0,018	0,6
. 900-1 500 €	0,001	0,5
. 1 500-2 300 €	0,000	0,5
. 2 300-3 100 €	0,277	0,8
. 3 100 € et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,222	0,8
. Salarié ayant un emploi précaire	0,117	1,3
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants	0,651	1,1
. 2 000-20 000 habitants	0,868	1,0
. 20 000-100 000 habitants	0,383	1,2
. 100 000 habitants et plus	0,616	0,9
. Paris et agglomération	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 19
La probabilité de penser que le nombre de chômeurs va augmenter

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,145	0,9
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,027	0,7
. 30-49 ans	0,564	0,9
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,001	1,8
. Bepc.....	0,000	1,7
. Bac.....	0,016	1,4
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,057	0,7
. Profession intermédiaire	0,387	0,9
. Ouvrier.....	0,808	1,0
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,002	1,8
. 900-1 500 €.....	0,000	2,1
. 1 500-2 300 €.....	0,000	1,6
. 2 300-3 100 €.....	0,002	1,5
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,029	1,3
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,361	1,1
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,148	0,8
. 2 000-20 000 habitants	0,684	1,1
. 20 000-100 000 habitants	0,839	1,0
. 100 000 habitants et plus	0,689	1,1
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 20
La probabilité d’être satisfait de son état de santé

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,002	1,5
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,140	1,3
. 30-49 ans	0,170	1,2
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,000	0,45
. Bepc.....	0,600	0,73
. Bac et diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,226	1,4
. Profession intermédiaire	0,117	1,4
. Ouvrier.....	0,009	1,5
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,054	0,6
. 900-1 500 €.....	0,006	0,5
. 1 500-2 300 €.....	0,098	0,7
. 2 300-3 100 €.....	0,567	0,9
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,000	0,6
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,174	0,8
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d’agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,342	1,2
. 2 000-20 000 habitants	0,925	1,0
. 20 000-100 000 habitants	0,829	1,0
. 100 000 habitants et plus	0,927	1,0
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 21
La probabilité de souffrir de nervosité

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,000	0,6
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,035	1,3
. 30-49 ans	0,085	1,2
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,001	1,6
. Bepc.....	0,020	1,3
. Bac.....	0,316	1,1
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,075	1,3
. Profession intermédiaire	0,833	1,0
. Ouvrier.....	0,108	1,2
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,090	1,3
. 900-1 500 €.....	0,065	1,3
. 1 500-2 300 €.....	0,012	1,4
. 2 300-3 100 €.....	0,034	1,3
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,020	1,3
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,138	1,2
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,708	1,1
. 2 000-20 000 habitants	0,084	1,3
. 20 000-100 000 habitants	0,021	1,4
. 100 000 habitants et plus	0,006	1,4
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 22
La probabilité de souffrir d'un état dépressif

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,000	0,6
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,041	0,7
. 30-49 ans	0,921	1,0
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,407	1,2
. Bepc.....	0,861	1,0
. Bac.....	0,408	0,9
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,679	1,1
. Profession intermédiaire	0,294	0,8
. Ouvrier.....	0,460	1,1
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,001	2,2
. 900-1 500 €.....	0,000	2,8
. 1 500-2 300 €.....	0,000	2,0
. 2 300-3 100 €.....	0,105	1,4
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,000	1,9
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,055	1,3
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,021	0,7
. 2 000-20 000 habitants	0,154	0,8
. 20 000-100 000 habitants	0,314	0,8
. 100 000 habitants et plus	0,456	0,9
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 23
La probabilité de souffrir d'insomnies

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,002	0,8
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,006	0,7
. 30-49 ans	0,174	0,9
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,002	1,6
. Bepc.....	0,036	1,3
. Bac.....	0,379	1,1
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,211	1,2
. Profession intermédiaire	0,473	1,1
. Ouvrier.....	0,536	1,1
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,934	1,0
. 900-1 500 €.....	0,289	1,2
. 1 500-2 300 €.....	0,601	1,1
. 2 300-3 100 €.....	0,963	1,0
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,000	1,6
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,519	1,1
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	1,000	1,0
. 2 000-20 000 habitants	0,500	1,1
. 20 000-100 000 habitants	0,876	1,0
. 100 000 habitants et plus	0,028	1,3
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 24
La probabilité de souffrir de migraines, de maux de tête

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,000	0,4
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,000	1,7
. 30-49 ans	0,001	1,5
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,161	1,2
. Bepc	0,319	1,1
. Bac	0,848	1,0
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur	0,979	1,0
. Profession intermédiaire	0,360	0,9
. Ouvrier	0,529	0,9
. Employé	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €	0,120	1,3
. 900-1 500 €	0,022	1,4
. 1 500-2 300 €	0,324	1,1
. 2 300-3 100 €	0,913	1,0
. 3 100 € et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,515	0,9
. Salarié ayant un emploi précaire	0,869	1,0
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants	0,352	0,9
. 2 000-20 000 habitants	0,460	0,9
. 20 000-100 000 habitants	0,049	0,7
. 100 000 habitants et plus	0,968	1,0
. Paris et agglomération	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 25
La probabilité de souffrir de maux de dos

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,000	0,6
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,777	1,0
. 30-49 ans	0,646	1,0
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,001	1,7
. Bepc	0,119	1,2
. Bac	0,930	1,0
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,388	0,9
. Profession intermédiaire	0,531	0,9
. Ouvrier.....	0,280	0,9
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,966	1,0
. 900-1 500 €.....	0,349	1,1
. 1 500-2 300 €.....	0,185	1,2
. 2 300-3 100 €.....	0,112	1,2
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,590	1,1
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,655	1,0
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,004	1,5
. 2 000-20 000 habitants	0,015	1,4
. 20 000-100 000 habitants	0,042	1,4
. 100 000 habitants et plus	0,000	1,7
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 26
La probabilité de souffrir d'un handicap, d'une infirmité ou d'une maladie chronique

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,08	1,2
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,00	0,4
. 30-49 ans	0,00	0,7
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,04	1,5
. Bepc.....	0,02	1,4
. Bac.....	0,40	1,2
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,47	0,9
. Profession intermédiaire	0,71	1,1
. Ouvrier.....	0,48	0,9
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,09	1,4
. 900-1 500 €.....	0,69	1,1
. 1 500-2 300 €.....	0,23	1,2
. 2 300-3 100 €.....	0,04	1,4
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,00	1,8
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,08	1,3
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,41	0,9
. 2 000-20 000 habitants	0,64	0,9
. 20 000-100 000 habitants	0,40	0,9
. 100 000 habitants et plus	0,51	1,1
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 27

La probabilité d'être d'accord avec la suppression des allocations aux chômeurs qui refuseraient, au bout d'un certain temps, un emploi moins qualifié ou moins rémunéré

– Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	Odds ratio
Sexe		
. Homme	0,926	1,0
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,035	1,3
. 30-49 ans	0,341	1,1
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,000	2,0
. Bepc.....	0,000	1,6
. Bac.....	0,518	1,1
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,037	0,7
. Profession intermédiaire	0,433	0,9
. Ouvrier.....	0,068	1,2
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,029	0,7
. 900-1 500 €.....	0,068	0,8
. 1 500-2 300 €.....	0,123	0,8
. 2 300-3 100 €.....	0,836	1,0
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,000	0,4
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,303	0,9
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,000	2,0
. 2 000-20 000 habitants	0,000	1,7
. 20 000-100 000 habitants	0,008	1,5
. 100 000 habitants et plus	0,062	1,3
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 28
La probabilité de penser que beaucoup de chômeurs pourraient retrouver un emploi, s'ils le voulaient vraiment

-Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,58	1,0
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,00	1,7
. 30-49 ans	0,23	1,1
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,00	2,5
. Bepc.....	0,00	2,1
. Bac.....	0,00	1,6
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,00	0,6
. Profession intermédiaire	0,14	0,8
. Ouvrier.....	0,65	0,9
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,01	0,6
. 900-1 500 €.....	0,35	0,9
. 1 500-2 300 €.....	0,44	0,9
. 2 300-3 100 €.....	0,40	1,1
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,00	0,6
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,46	0,9
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,00	1,7
. 2 000-20 000 habitants	0,00	1,7
. 20 000-100 000 habitants	0,00	1,6
. 100 000 habitants et plus	0,01	1,4
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Tableau A- 29
La probabilité de penser que le RMI incite les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail

-Base : Actifs, en dehors des travailleurs indépendants et des exploitants agricoles –

	Seuil de significativité	<i>Odds ratio</i>
Sexe		
. Homme	0,083	0,9
. Femme	Ref	1
Age		
. 18-29 ans	0,008	1,4
. 30-49 ans	0,127	1,2
. 50 ans et plus	Ref	1
Diplôme		
. Aucun	0,000	1,8
. Bepc.....	0,000	1,8
. Bac.....	0,008	1,4
. Diplôme du supérieur	Ref	1
PCS		
. Cadre supérieur.....	0,000	0,6
. Profession intermédiaire.....	0,307	0,9
. Ouvrier.....	0,741	1,0
. Employé.....	Ref	1
Revenus mensuels du foyer		
. Moins de 900 €.....	0,002	0,6
. 900-1 500 €.....	0,002	0,7
. 1 500-2 300 €.....	0,012	0,7
. 2 300-3 100 €.....	0,286	0,9
. 3 100 €et plus	Ref	1
Situation professionnelle		
. Chômeur	0,002	0,7
. Salarié ayant un emploi précaire.....	0,823	1,0
. Salarié ayant un emploi stable	Ref	1
Taille d'agglomération		
. Moins de 2 000 habitants.....	0,000	1,9
. 2 000-20 000 habitants	0,001	1,6
. 20 000-100 000 habitants	0,007	1,5
. 100 000 habitants et plus	0,000	1,6
. Paris et agglomération.	Ref	1

Source : CREDOC, Enquête « Conditions de vie et Aspirations des Français », 2003-2005.

Annexe 2 : Caractéristiques socio-démographiques des chômeurs et des salariés en situation précaire

Tableau A- 30
Le pourcentage de titulaires d'une forme particulière d'emploi (FPE)
dans les différents groupes socio-démographiques

- Base : actifs occupés, âgés de 15 à 64 ans-

		<i>(en %)</i>
		Titulaire d'un emploi atypique
Sexe	. Homme	9,3
	. Femme	12,5
Age	. 15 - 24 ans	45,9
	. 25 - 39 ans	11,6
	. 40 - 49 ans	5,7
	. 50- 64 ans	3,8
Diplôme	. Aucun	12,5
	. Bepc.....	12,6
	. CAP-BEP	9,3
	. Bac.....	13,3
	. Diplômé du supérieur	8,9
Profession – Catégorie Sociale	. Cadre supérieur.....	5
	. Profession intermédiaire	8,7
	. Employé	13,8
	. Ouvrier qualifié	9,3
	. Ouvrier non qualifié	27,9

Insee- Enquête emploi mars 2002

Tableau A- 31
Le pourcentage de chômeurs au sein des différents groupes socio-démographiques, en mars 2005

- Base : Actif âgé de 15 à 64 ans -

		<i>(en %)</i>
		Chômeur
Sexe	. Homme	9
	. Femme	10,8
Age	. 15 - 29 ans	17,3
	. 30 - 49 ans	8,3
	. 50 ans et plus	6,7
Diplôme	. Sans diplôme ou CEP	15
	. BEPC, CAP ou BEP	9,3
	. Baccalauréat	9,2
	. Bac +2	6,6
	. Diplômé du supérieur	7
Profession – Catégorie Sociale	. Cadre supérieur.....	4,9
	. Profession intermédiaire	5,5
	. Employé	10,3
	. Ouvrier	12,5

Insee- Enquête emploi mars 2005

Annexe 3 : Libellé des questions retenues, posées en 2003-2005

1) Inquiétudes et sentiment d'insécurité :

- **On éprouve parfois de l'inquiétude, pour soi-même ou pour des proches. Pouvez-vous me dire si les risques suivants vous inquiètent ?**

(Présentez la liste - citez un à un - une réponse par ligne)

	Beaucoup	Assez	Un peu	Pas du tout	Ne sait pas
. Maladie grave	1	2	3	4	5
. Agression dans la rue	1	2	3	4	5
. Accident de la route	1	2	3	4	5
. Chômage	1	2	3	4	5
. Guerre	1	2	3	4	5
. Accident de centrale nucléaire	1	2	3	4	5

- **Parmi les sujets suivants, quels sont les deux qui vous préoccupent le plus ?**

(Présentez la liste - classez les deux premières réponses)

	1ère réponse citée	2ème réponse citée
. Le chômage	01	01
. Les maladies graves	02	02
. La dégradation de l'environnement	03	03
. La pauvreté en France	04	04
. La pauvreté dans le monde	05	05
. La drogue	06	06
. La violence et l'insécurité	07	07
. Les tensions internationales	08	08
. Les conflits sociaux	09	09
. L'immigration	10	10
. L'Europe	11	11
. <i>Ne sait pas, non-réponse</i>	12	12

- **Fréquentez-vous ...**

(Citez un à un - une réponse par ligne)

	Régulièrement	Exceptionnellement	Jamais	<i>Non- réponse</i>
. Un équipement sportif (stade, piscine,...)	1	2	3	4
. Une bibliothèque	1	2	3	4
. Un lieu de culte	1	2	3	4
. Un cinéma	1	2	3	4

- **Pensez-vous que vos conditions de vie vont s'améliorer ou se détériorer au cours des cinq prochaines années ?**

(Enumérez)

. Vont s'améliorer beaucoup	1
. Vont s'améliorer un petit peu	2
. Vont rester semblables	3
. Vont se détériorer un petit peu	4
. Vont se détériorer beaucoup	5
. <i>Ne sait pas</i>	6

- **A votre avis, le nombre de chômeurs va-t-il ?**

(Enumérez – une seule réponse)

. Augmenter pendant plusieurs années	1
. Se stabiliser dans un avenir proche	2
. Diminuer dans un avenir proche	3
. <i>Ne sait pas</i>	4

4) Etat de santé :

- **Par rapport aux personnes de votre âge, pensez-vous que votre état de santé est ... ?**

(Enumérez)

- . Très satisfaisant 1
- . Satisfaisant 2
- . Peu satisfaisant 3
- . Pas satisfaisant du tout 4
- . *Ne sait pas* 5

- **En dehors des longues maladies ou infirmités, les gens souffrent de temps en temps d'affections courantes.**

Avez-vous souffert au cours des quatre dernières semaines de ... ?

(Citez un à un - une réponse par ligne)

- . Maux de tête, migraines
- . Mal au dos
- . Nervosité
- . Etat dépressif
- . Insomnies

Oui	Non	Non réponse
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3

- **Souffrez-vous d'une infirmité physique, d'un handicap ou d'une maladie chronique qui continuera à vous affecter dans l'avenir ?**

- . Oui 1
- . Non 2
- . *Ne sait pas* 3

5). Perception des aides sociales :

- **Estimez-vous que les pouvoirs publics font trop, font ce qu'ils doivent ou ne font pas assez pour les plus démunis ?**

(Enumérez - une seule réponse)

. Font trop	1
. Font ce qu'ils doivent	2
. Ne font pas assez	3
. Ne sait pas	4

- **Avec laquelle de ces deux opinions, êtes-vous le plus en accord ?**

(Enumérez - une seule réponse)

. Dans notre société, les plus favorisés sont de plus en plus favorisés et les défavorisés sont de plus en plus défavorisés	1
. Dans notre société, il y a de moins en moins de différences entre les favorisés et les défavorisés	2
. Ne sait pas	3

- **Estimez-vous que la société française a besoin de se transformer profondément ?**

. Oui	1
. Non	2
. Ne sait pas	3

Sautez la question suivante

- **Pour que la société change comme vous le souhaitez, êtes-vous pour des réformes progressives ou des changements radicaux ?**

(Enumérez)

. Réformes progressives	1
. Changements radicaux	2
. Ne sait pas	3

- **Actuellement, près de la moitié des chômeurs ne perçoivent aucune indemnité de chômage. Vous personnellement, pensez-vous que tous les chômeurs devraient être indemnisés ?**

. Oui	1
. Non	2
. Ne sait pas	3

- **Voici quelques affirmations sur le chômage et sur son indemnisation. Pouvez-vous me dire si vous êtes plutôt d'accord ou plutôt pas d'accord avec ces affirmations ?**

(Citez un à un - une réponse par ligne)

- . On devrait supprimer les allocations de chômage aux chômeurs qui, au bout d'un certain nombre de mois, refusent un emploi moins qualifié ou moins rémunéré que celui qu'ils cherchent
- . Il est parfois plus avantageux de percevoir des *minima* sociaux que de travailler avec un bas salaire
- . Si la plupart des chômeurs le voulaient vraiment, beaucoup pourraient retrouver un emploi
- . Il est normal de demander à un chômeur, avant de l'indemniser, de se prêter à une évaluation de ses capacités professionnelles

Plutôt d'accord	Plutôt pas d'accord	Ne sait pas
1	2	3
1	2	3
1	2	3
1	2	3

- **Au sujet du revenu minimum d'insertion (RMI), pensez-vous plutôt que :**

(Enumérez - une seule réponse)

- . Cela risque d'inciter les gens à s'en contenter et à ne pas chercher du travail 1
- . Cela leur donnera le coup de pouce nécessaire pour s'en sortir 2
- . *Ne sait pas* 3

- **Entre les deux raisons suivantes, quelle est celle qui, selon vous, explique le mieux que certaines personnes vivent dans la pauvreté ?**

(Enumérez - une seule réponse)

- . C'est plutôt parce qu'elles n'ont pas eu de chance 1
- . C'est plutôt parce qu'elles n'ont pas fait d'effort pour s'en sortir 2
- . *Ne sait pas* 3

- **De quelle opinion vous sentez-vous le plus proche ?**

Faire prendre en charge par la collectivité les familles aux ressources insuffisantes :

(Enumérez - une seule réponse)

- . Cela leur permet de vivre 1
- . Cela leur enlève tout sens des responsabilités 2
- . *Ne sait pas* 3

Annexe 4 : Bibliographie

- * BARTLEY (M.), FERRIE (J.), MONTGOMERY (S.M.), « *Living in a high-unemployment economy : understanding the health consequences* », in MARMOT (M.), WILKINSON (R.G.) (Ed.), *Social Determinants of Health*, Oxford University Press, New York, 1999.
- * BENOIT-GUILBOT (O.), « Etats de santé », *Informations sociales*, n°37, 1994, pp. 112-120.
- * BERTHUIT (F.), « *Attitudes prudentielles et soutien générationnel* » Cahier de recherche CREDOC, numéro 119, Paris, 1997.
- * BIGOT (R.), « *Quelques aspects de la sociabilité des Français* ». Cahier de recherche du CREDOC, numéro 169, Paris, 2001.
- * BILLIARD (I.), « *Famille et chômage* », sous la direction de Jacques COMMAILLE, Haut Conseil de la Population et de la Famille, 1999.
- * BOYER R. (Dir.), *La flexibilité du travail en Europe*, Ed. La Découverte, Paris, 1987.
- * BUNGENER (M.), « Etats de santé », *Informations sociales*, n° 37, 1994.
- * BUNGENER (M.), PIERRET (J.), « Appréhender l'influence du chômage sur l'état de santé, Analyse seconde des données INSEE, Etudes des conditions de vie 1986-1987 », Convention de recherche MIRE, CERMES, mars 1993.
- * CASTEL (R.), « *Les métamorphoses de la question sociale* », Paris, Fayard, 1995.
- * CASTEL (R.), « De l'indigence à l'exclusion, la désaffiliation : précarité du travail et vulnérabilité relationnelle », sous la direction de J.Donzelot, « *Face à l'exclusion : le modèle français* », Paris, Editions Esprit, 1991.
- * CASTEL (R.), « *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?* », Paris, Editions La République Des Idées, Seuil, 2003
- * CHAUVEL (L.), « *Le destin des générations* », Paris, PUF, 1998.
- * CRENNER (E.), « Famille et chômage », sous la direction de Jacques COMMAILLE, Haut Conseil de la Population et de la Famille, 1999.
- * DUMARTIN (S.), « Trois quarts des Français se considèrent en bonne santé », *INSEE PREMIERE*, n°702, mars 2000.
- * DURKHEIM (E.), « *Le suicide, étude de sociologie* » Paris, PUF, 1986 (1897).
- * ELBAUM (M.), « Petits boulots, stages, emplois précaires : quelle flexibilité pour quelle insertion? », *Droit Social*, n°4, 1988.
- * GALLAND (O.), « Précarité et entrées dans la vie », *Revue Française de Sociologie*, XXV, pp. 49-66, 1984.
- * GALLAND (O.), « Une entrée de plus en plus tardive dans la vie adulte », *Economie et Statistique*, 283-284, pp33-52, 1990.
- * GELOT (D.), « Impact de l'emploi et du chômage sur la santé », *Revue française des affaires sociales*, 1992.
- * HATCHUEL (G.), « *Début 2006 : un profond malaise collectif mine le corps social* », Paris, CREDOC, 2006.
- * HAYES (J.) et NUTMAN (P.), « *Understanding the Unemployed* », London, *Tavistock Publications*, 1981.

- * HERPIN (N.), « La famille à l'épreuve du chômage », *Economie et statistique*, numéro 235, 1990
- * HERPIN (N.), VERGE (D.), « Les étudiants, les autres jeunes, leur famille et la pauvreté », *Economie et statistique*, numéro 308-309-310, 1997.
- * HOLCMAN (R.), « Le Chômage – Mécanismes économiques, conséquences sociales et humaines », Paris, *La documentation française*, 1997.
- * JOUGLA (E.), « Relation entre taux de chômage et niveau de la mortalité », *Revue d'épidémiologie et de santé publique*, vol. 45, n° 1, mars 1997.
- * JUSOT (F.), KHLAT (M.), ROCHEREAU (T.), SERMET (C.), « Une mauvaise santé augmente fortement les risques de perte d'emploi », *Données sociales*. La société française INSEE, . Édition 2006.
- * LAZARSELD (P.), JAHODA (M.) et ZEISEL (H.), « *les chômeurs de Marienthal* », Paris, Editions de Minuit, 1981 (1^{ère} édition en allemand en 1931).
- * LEBAS (J), CHAUVIN (P). (sous la direction de), « *Précarité et santé* », Paris, Flammarion, 1998
- * LOONES (A), I.ALDELGHI (I) et SIMON (M.O.), « *Sortir du chômage quand on est handicapé* », Consommation et Modes de vie, CREDOC, Paris, mai 2004.
- * MAISONDIEU (J.), « Stress du chômage et maladie mentale », *Annales médico-psychologiques*, vol. 153, n° 1, janvier 1995.
- * MASSON (A.), « *Quelle solidarité intergénérationnelle ?* », Paris, Notes de la fondation Saint-Simon, 1999.
- * MESRINE (A.), « La surmortalité des chômeurs : un effet catalyseur du chômage ? », *Economie et statistique*, n° 334, 2000.
- * MESSU (M.), « *Les solidarités familiales dans les travaux du CREDOC* » Paris, Cahier de recherche du CREDOC, numéro 174, 2002.
- * NAUZET-FICHET (E.) et GONZALES-DEMICHEL (C.), « Les contours de la population active : aux frontières de l'emploi, du chômage et de l'inactivité » *Economie et statistique*, numéro 362, 2003
- * PAN KE SHON (J-L) et BLANPAIN (N), « 1983-1997 : les Français se parlent de moins en moins », Division Conditions de vie des ménages, INSEE, 1998.
- * PAN KE SHON (J-L), « D'où sont mes amis venus », Division Conditions de vie des ménages, INSEE, 1998.
- * PAN KE SHON (J-L), « Isolement relationnel et mal être », Division Etudes territoriales, INSEE, 2003.
- * PAUGAM (S.), « *Le salarié de la précarité* », Paris, PUF, 2001.
- * PAUGAM.(S), « La vie conjugale à l'épreuve du chômage », *Informations sociales*, numéro 37, 1994.
- * PAUGAM.(S), « Précarité et risque d'exclusion en France », document du CERC, numéro 109, Paris, *La Documentation Française*, 1993
- * PAUGAM (S). ZOYEM (J-P), « Le soutien financier de la famille : une forme essentielle de la solidarité », *Economie et statistique*, numéros 308-309-310, 1997.
- * PITROU (A), « La vie précaire des familles face à leurs difficultés », *Études CNAF*, 1978.
- * PITROU (A), « Les solidarités familiales, Vivre sans famille ? » Toulouse, Privat, 1992.
- * PONTHEUX (S), « Débuter dans la vie active au milieu des années 90 : des conditions qui se dégradent », *Economie et Statistique*, numéro 304-305, 1997.

- * SCHNAPPER (D), « *L'épreuve du chômage* », Seuil, Paris, 1980.
- * SERMET, (C). et KHLAT (M.), « La santé des chômeurs en France : revue de la littérature », *Revue d'Epidémiologie et de Santé Publique*, vol. 52, n°5, pp. 465-474, octobre 2004.
- * STANISLAV (V.K.), BETH (A.J.), « The impact of job loss and retirement on health », *in* BEKMAN (L.F.), KAWACHI (I.) (Ed.), *Social Epidemiology*, New York, Oxford University Press, 2000.